PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. **ET DEMAIN**





REGLEMENTAIRE

FORAGE-PUITS

DOSSIER DECLARATION

Rubrique 1.1.1.0. Rubrique 1.2.2.0

MANGOTE Gerald Route de Beudin 58240 TRESNAY

DATE REMISE DU CONSEIL: 7 mai 2021

☑ Visite sur site le 27 avril 2021

☑ Analyse au bureau 3 mai au 7 mai 2021

VOTRE CONTACT:

Nom: Bertrand DURY - Lucas DUMAS

Tel. : 03 85 29 55 64

Mail: bdury@sl.chambagri.fr







SOMMAIRE

INTRODUCTION, PETITIONNAIRE DE L'OPERATION	4
I - RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET	6
A – FINALITE DU PROJET	6
B - LOCALISATION DES TRAVAUX	6
C - RAISONS POUR LESQUELS LE PROJET EST RETENU	6
D – P ROPRIETE DE LA PARCELLE	6
E – ENTREPRISE RETENUE POUR LES TRAVAUX	6
II – IDENTIFICATION DES ENJEUX	7
A - BASSIN HYDRAULIQUE	7
B - LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT A L'ENJEU EAU	8
C - LOCALISATION PAR RAPPORT AUX ENJEUX RELATIFS A LA BIODIVERSITE ET AUX ZO HUMIDES	
D - L OCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX ZONAGES REGLEMENTAIRES LIES A L'URBANISME	30
E - LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX RISQUES INONDATION	30
F - LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN	30
III – RUBRIQUE NOMENCLATURE EAU, EVALUATION DES INCIDENCES NAT 2000	
A – Rubriques Nomenclature Eau	31
B – EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000	32
IV – DESCRIPTIF DU FORAGE	32
A - CARTE DE SITUATION DU FORAGE- DISTANCE REGLEMENTAIRE	32
AUTRES DISPOSITIONS DE PROTECTION	33
B - CONTEXTE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE	33
C - CONTEXTE HYDROGEOLOGIQUE	35

V – PRECONISATIONS TECHNIQUES : CONCEPTION DU FORAGE	35
A - CREATION DU PUITS	35
B - ESSAI POMPAGE	37
C – RAPPORT DE FIN DE TRAVAUX	36
D – D EBITS ATTENDUS	37
E - CONDAMNATION DU FORAGE EXISTANT	37
F – SURVEILLANCE DE L'ETAT DU FORAGE	37
G - PRECAUTIONS A PRENDRE PENDANT LA PHASE DE CHANTIER	38
VI – EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 ET PRISE EN CONSID DE LA DOCTRINE ERC	
A – V ALEUR PAYSAGERE DU SITE	
B - BIODIVERSITES REMARQUABLES ET ORDINAIRES	39
C – Zones Humides	40
D – H YDROLOGIE	40
VII – COMPATIBILITE AVEC LE SDAGE LOIRE BRETAGNE	40
VIII – COMPATIBILITE AVEC LA DIRECTIVE NITRATE	41
IX – COMPATIBILITE AVEC LA PGRI	41
X – INCIDENCES DU FORAGE SUR LES AUTRES CAPTAGES A PROXIMIT	E42
XI – CONCLUSION	42

OPE COS ENR 098 du 01.02.2013

INTRODUCTION, PETITIONNAIRE DE L'OPERATION

Le présent dossier vise à déclarer la réalisation d'un nouveau forage sur l'exploitation de M. Gérald MANGOTE sur la commune de Tresnay dans le département de la Nièvre.

La réalisation de forages est réglementée au titre du code de l'environnement, dans le but de garantir que leur exécution ne portera pas atteinte à la qualité des ressources en eau souterraine.

Les arrêtés ministériels suivants fixent les prescriptions minimales à respecter selon les régimes (déclaration ou autorisation auxquels sont soumis l'ouvrage et/ou son prélèvement) :

- Arrêté du 11 septembre 2003 fixant les prescriptions générales applicables aux sondages, forage, création de puits ou d'ouvrage souterrain soumis à déclaration au titre de la rubrique 1.1.1.0 définie à l'article R214-1 du code de l'environnement (NOR: DEVE0320170A),
- Arrêté du 11 septembre 2003 fixant les prescriptions générales applicables aux **prélèvements** soumis à **déclaration** au titre d'une des rubriques 1.1.2.0, 1.2.1.0, 1.2.2.0 ou 1.3.1.0 de la nomenclature définie à l'article R214-1 du code de l'environnement (NOR: DEVE0320171A),
- Arrêté du 11 septembre 2003 fixant les prescriptions générales applicables aux prélèvements soumis à autorisation au titre d'une des rubriques 1.1.2.0, 1.2.1.0, 1.2.2.0 ou 1.3.1.0 de la nomenclature définie à l'article R214-1 du code de l'environnement (NOR: DEVE0320172A),

Conformément aux articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement, les prélèvements d'eau dans le milieu naturel et/ou leurs ouvrages, peuvent être soumis à déclaration ou autorisation préalable, selon leurs caractéristiques.

La personne physique ou morale désignée sous le terme de pétitionnaire est la personne habilitée à engager la demande (le propriétaire ou toute personne habilitée à intervenir).

Les opérations réalisées par un même pétitionnaire concernant un même milieu sont cumulées pour l'application des seuils de la nomenclature.

Déclarant : Pétitionnaire	Téléphones, mail
MANGOTE Gérald Route de Beudin 58240 TRESNAY SIRET : 43009802000018	06 22 90 26 11 geraldmangote@hotmail.fr

Etude réalisée par : Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE SAONE-ET-LOIRE SERVICE TERRITOIRES

Bertrand DURY - Lucas DUMAS



59 rue du 19 Mars 1962 – CS70610 71010 MACON CEDEX

Tél.: 03-85-29-56-24 - Fax : 03-85-29-56-77

mail: bdury@sl.chambagri.fr

Visite terrain effectuée le 27 avril 2021 Etude rédigée entre le 3 au 7 mai 2021 Etude remise le 7 mai 2021

Votre conseiller se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires



Carte 1 : Localisation du site MANGOTE

Technicien: Bertrand Dury Date d'édition: mai 2021



I - RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

A – Finalité du projet

L'objectif du projet de création de forage vise à permettre l'approvisionnement en eau d'une stabulation accueillant 80 UGB en période hivernale et de permettre la mise en place de 5 abreuvoirs sur les surfaces de pâtures dans un objectif d'assurer l'abreuvement des animaux sur 70 ha de pâtures. Ces abreuvoirs seront également alimentés à partir du forage et disposeront tous de flotteur afin de permettre de prélever uniquement l'eau nécessaire aux animaux sans perte sur les parcelles.

B - Localisation des travaux

1. Nouveau forage-puits à réaliser en 2021

Commune	Section	Numéro	Coordonnées GPS Lambert II étendu	Caractéristique du forage et prélèvements attendus
TRESNAY	В	602	46.700831 3.172474	Prélèvements maximum 4 000 m3/an Débit maximum 10m3/h Profondeur maximale 22 mètres Forage en PVC de diamètre 125.

2- Nouveau forage-puits à réaliser en 2021

L'exploitation ne dispose d'aucun ancien forage ni puits sur l'exploitation.

C – Raisons pour lesquels le projet est retenu

L'exploitation de M. Mangote est une exploitation d'élevage allaitant sur 171 ha de prairies et 20 ha de méteils pour 300 bovins.

L'exploitation ne cultive pas de céréales.

Le projet de forage sert exclusivement à couvrir les besoins en eaux des animaux sur l'exploitation. Actuellement l'exploitation ne dispose que de l'adduction et les prélèvements d'eau par les animaux génèrent des factures importantes.

La nécessité de transporter de l'eau dans les parcelles de pâture tout au long de l'année se révèle également être une pratique très couteuse.

Le forage permettra de connecter le bâtiment d'élevage et 5 abreuvoirs avec flotteur sur les prairies les plus proches des bâtiments.

D - Propriété de la parcelle

Le projet de forage se localise sur une parcelle en propriété de M. MANGOTE. (Cf acte de propriété en annexe)

E – Entreprise retenue pour les travaux

SAS de l'Ours

Le Grand Taillis

03210 AUTRY ISSARDS

Tél: 06-26-74-35-14

La période des travaux envisagée est l'été 2021.

Le chantier se déroulera en plusieurs phases :

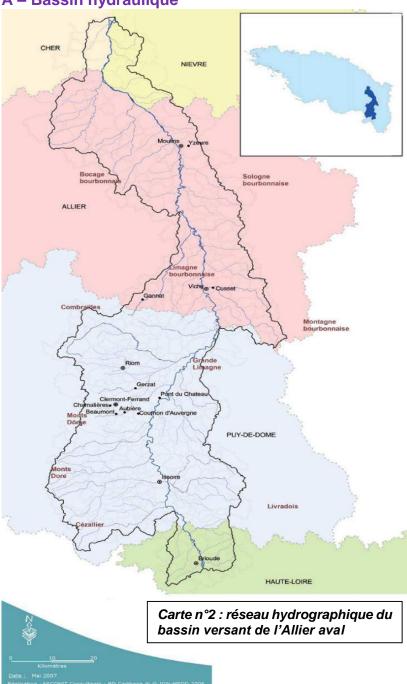
- la création du forage,
- l'essai de forage,
- les finitions du forage (pose de la margelle) seront réalisées dans les 2 mois suivant la création du forage.

OPE.COS.ENR 098 - 25-10-2016

Le pétitionnaire informera la Direction Départementale Territoriale de la Nièvre et la Chambre d'Agriculture un mois avant le commencement des travaux de la semaine probable du chantier. La date précise sera communiquée 5 jours ouvrés pleins avant la date de début de création de forage.

II - IDENTIFICATION DES ENJEUX

A – Bassin hydraulique



Le projet de travaux se localise sur le <u>bassin versant de l'Allier aval</u> (http://www.gesteau.eaufrance.fr). Le cours d'eau « l'Alligny » est un affluent de l'Allier.

L'Allier, affluent rive gauche de la Loire, s'étend sur un bassin versant de 14 310 km² et déroule son cours sur 425 km depuis sa source en Lozère (Le Moure de la Gardille) jusqu'à sa confluence avec la Loire au bec d'Allier.

Le bassin hydrographique du SAGE Allier aval s'étend, quant à lui, de Vieille Brioude (confluence avec la Senouire) au bec d'allier soit un bassin de 6 741 km². Les principaux affluents de l'Allier dans cette partie ne sont pas intégrés dans le périmètre du SAGE : l'Alagnon, la Dore et la Sioule. Ces cours d'eau ou feront l'objet d'une procédure SAGE spécifique. Dans partie aval, l'Allier principalement une rivière de plaine mais le caractère montagnard persiste sur certains tronçons en amont de Pont du Château (Horst de St Yvoine).

Caractéristiques physiques du bassin :

La partie sud-ouest du bassin de l'Allier aval en amont de Clermont-Ferrand, limitée par la chaîne des Puys, les Monts Dore et le Massif du Cézallier présente un réseau dense de cours d'eau montagnards telles que la Couze d'Ardes, la Couze Pavin, la Couze Chambon ou la Veyre...

Ces cours d'eau sont relativement préservés mais subissent tout de même des dégradations (pollutions domestique et agricole notamment).

De nombreux lacs (Pavin, Aydat, Chambon...) ainsi que des zones humides constituent un patrimoine naturel très riche sur ce territoire.

Les affluents de la plaine se caractérisent par des étiages naturels sévères pouvant être accentués par les prélèvements pour l'irrigation. Ces cours d'eau sont perturbés par les nombreuses activités anthropiques (pollution, rectification du lit...).

Caractéristiques socio-économiques du bassin :

L'Allier aval se distingue du Haut Allier par une forte anthropisation avec la présence de pôles urbains importants (Issoire, Clermont-Ferrand, Vichy, Moulins) et de nombreuses activités socio-économiques concentrées dans ces pôles mais aussi dans la plaine alluviale.

Dans la plaine alluviale, la mobilité de la rivière génère une mosaïque de milieux naturels remarquables et conditionne le bon fonctionnement de la rivière. Grâce à un potentiel en eau souterraine important et au soutien d'étiage de l'Allier par la retenue de Naussac, l'irrigation et les cultures intensives se sont développées dans ce val. La nappe alluviale est également la principale ressource en eau potable pour les collectivités de la région avec 60 % des prélèvements.

B - Localisation du projet par rapport à l'enjeu eau

1 - SDAGE LOIRE BRETAGNE

Le comité de bassin a adopté le 4 novembre 2015 le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) pour les années 2016 à 2021 et il a émis un avis favorable sur le programme de mesures correspondant.

Le SDAGE fixe les grandes orientations de préservation et de mise en valeur des milieux aquatiques, ainsi que des objectifs de qualité à atteindre d'ici à 2021.

Deux de ces orientations peuvent concerner le projet en question :

- Empêcher toute nouvelle dégradation et restaurer le fonctionnement des milieux dégradés.
- Protéger la santé en protégeant la ressource en eau.

Le programme de mesures, arrêté par le Préfet coordonnateur de bassin, recense les mesures dont la mise en œuvre est nécessaire à l'atteinte des objectifs environnementaux du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) pendant la période 2016 - 2021, deuxième cycle de la directive cadre sur l'eau (DCE). Avec les orientations fondamentales du SDAGE et leurs dispositions, ces mesures représentent les moyens d'action du bassin pour atteindre les objectifs de la DCE : non-dégradation, atteinte du bon état, réduction ou suppression des émissions de substances, respect des objectifs des zones protégées.

Le programme de mesures s'appuie sur le socle national des mesures réglementaires et législatives dont la mise en œuvre courante répond pour partie à ces objectifs. Des mesures clés territorialisées et ciblées pour chacun des territoires du bassin complètent ce socle afin de traiter les problèmes qui s'opposent localement à l'atteinte des objectifs, malgré la mise en œuvre de la réglementation courante. Ces mesures clés peuvent s'appuyer sur des outils réglementaires, financiers ou contractuels.

Les différents documents sont disponibles sous https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

L'Agence de l'eau et la DREAL Bourgogne-Franche Comté (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) coordonnent le suivi de sa mise en œuvre en étroite concertation avec les acteurs de l'eau, structures locales de gestion de l'eau et représentants professionnels notamment.

Dans le cadre du projet de création de puits, les travaux devront rester compatibles à la disposition 7B-5 du SDAGE Loire-Bretagne « axes réalimentés par soutien d'étiage »: augmentation, ou plafonnement au niveau actuel, des prélèvements à l'étiage selon la capacité des ouvrages de soutien à compenser ces nouveaux prélèvements. Selon les cas: si une possibilité

OPE.COS.ENR 098 - 25-10-2016

d'augmentation est identifiée, le traitement sera voisin de la disposition 7B-2; dans le cas contraire, le traitement sera celui de la disposition 7B-3.

2 - Zones vulnérables

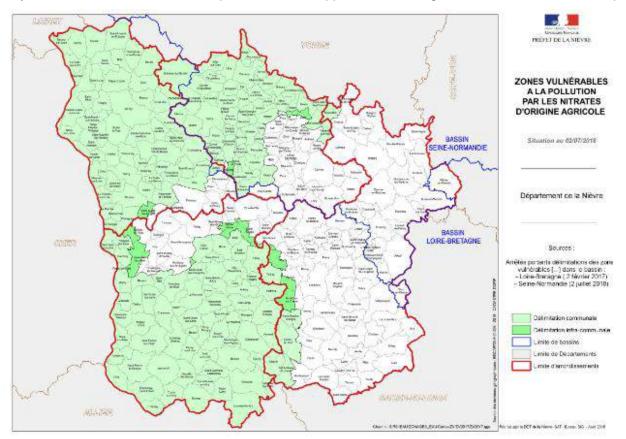
Zone vulnérable Concerné

La directive européenne n° 91/676/CEE du 12 décembre 1991, dénommée "directive nitrates" vise à protéger les eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole. Elle a donné lieu, en France, à quatre générations de programmes d'actions départementaux applicables sur des zones identifiées comme vulnérables.

Suite à la procédure de révision engagée en 2016 sur la base de la 6ème campagne de surveillance nitrates, le préfet coordonnateur de bassin Loire-Bretagne a arrêté début d'année 2017 les zones vulnérables à la pollution par les nitrates d'origine agricole. L'arrêté de désignation des communes est daté du 02 février 2017.

Le 02 février 2017, le préfet coordonnateur de bassin a pris un autre arrêté précisant les sections cadastrales concernées par ce zonage pour les communes bénéficiant d'une délimitation au niveau infracommunal. Cette délimitation permet de ne prendre en compte que les parties de communes situées sur les bassins versants alimentant les cours d'eau atteints ou menacés par la pollution, ayant justifié le classement en zone vulnérable.

La cartographie dynamique des Zones Vulnérables en région Bourgogne Franche-Comté est disponible à l'adresse suivante : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/9/ZON_VULN_BFC.map#



Carte n°3 : Zones Vulnérables dans la Nièvre sur le Bassin Loire-Bretagne

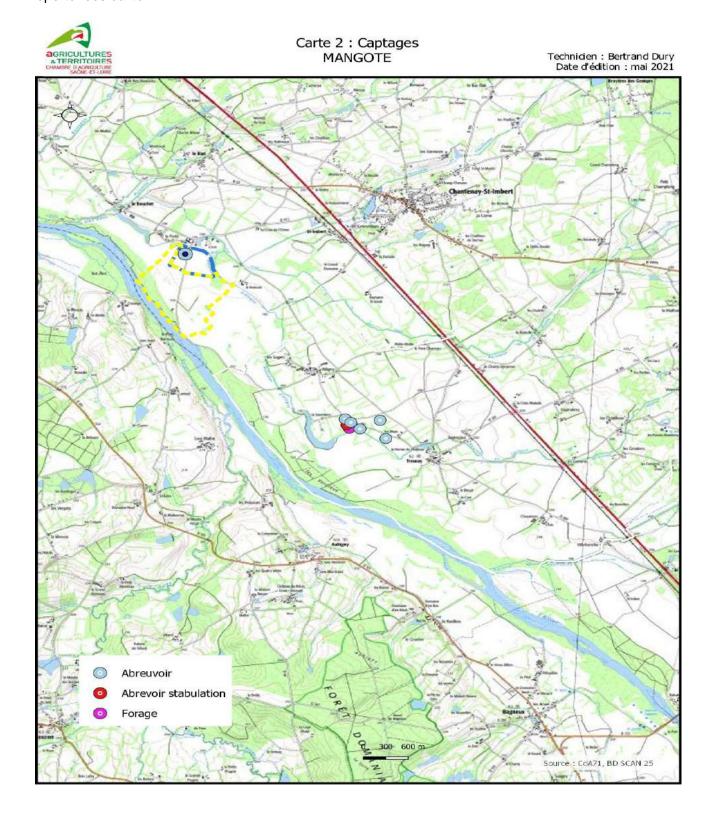
La carte n°3 ci-contre spatialise les Zones Vulnérables sur le département de la Nièvre. La commune de TRESNAY est classée en Zone vulnérable.

3 - Gestion des eaux

Zone de protection de captage A.E.P. Non concerné

L'ensemble du parcellaire d'étude se situe hors des périmètres immédiats, rapprochés et éloignés des puits de captages les plus proches.

Les parcelles sont également à l'extérieur des aires d'alimentation des captages. Les informations sont répertoriées **carte 4**.



Zones sensibles Concerné

Une zone sensible est une zone où la nécessité de préserver le milieu aquatique et les usages qui s'y rattachent justifie la mise en œuvre d'un traitement plus rigoureux des eaux résiduaires urbaines avant leur rejet.

La directive n°91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires imposait aux Etats membres d'identifier les zones sensibles avant le 31 décembre 1993. La liste des zones sensibles doit être revue tous les quatre ans.

Les articles R. 211-94 et R. 211-95 du code de l'environnement précisent la définition et les conditions de délimitation des zones sensibles :

Art. R.211-94.-" Les zones sensibles comprennent les masses d'eau particulièrement sensibles aux pollutions, notamment celles dont il est établi qu'elles sont eutrophes ou pourraient devenir eutrophes à brève échéance si des mesures ne sont pas prises, et dans lesquelles les rejets de phosphore, d'azote ou de ces deux substances doivent, s'ils sont cause de ce déséquilibre, être réduits. ..."

En France, l'arrêté ministériel du 23 novembre 1994 portant délimitation des zones sensibles (J.O. du 24 décembre 1994) a désigné les bassins versants classés en zones sensibles. Ces zones sensibles ont été révisées par l'arrêté ministériel du 31 août 1999 modifiant l'arrêté du 23 novembre 1994 portant délimitation des zones sensibles (J.O. du 21 octobre 1999) qui a désigné les nouvelles zones sensibles.

Ces arrêtés ont été complétés en 2006, 2010 puis 2017.

Depuis l'arrêté du 23 novembre 1994 (Annexe 1), la zone d'étude est classée en zone sensible. Ce zonage doit être pris en considération mais ne constitue pas d'obligations réglementaires vis-à-vis du présent projet de forage.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.)	Concerné
--	----------

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document de planification élaboré de manière collective, pour un périmètre hydrographique cohérent. Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

Le projet de périmètre, accompagné d'un rapport justifiant de la cohérence hydrographique et socioéconomique du périmètre proposé, est transmis pour avis par le ou les préfets aux conseils régionaux et aux conseils généraux des départements intéressés ainsi qu'à toutes les communes concernées.

Le SAGE est établi par une Commission Locale de l'Eau représentant les divers acteurs du territoire, et est approuvé par le préfet. Il est doté d'une portée juridique car les décisions dans le domaine de l'eau doivent être compatibles ou rendues compatibles avec ses dispositions. Les autres décisions administratives doivent prendre en compte les dispositions des SAGE. Les SAGE doivent eux-mêmes être compatibles avec le SDAGE.

Depuis la loi sur l'eau de 2006, il se compose de deux parties essentielles : le plan d'aménagement et de gestion durable et le règlement, ainsi que de documents cartographiques. Le règlement et ses documents cartographiques sont opposables aux tiers et les décisions dans le domaine de l'eau doivent être compatibles ou rendues compatibles avec le plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau. Les documents d'urbanisme (schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme et carte communale) doivent être compatibles avec les objectifs de protection définis par le SAGE. Le schéma départemental des carrières doit être compatible avec les dispositions du SAGE.

La zone d'étude est concernée par le SAGE Allier Aval.

Le projet du SAGE Allier aval a été validé par délibération le 3 juillet 2015 par la CLE et approuvé par arrêté inter-préfectoral le 13 novembre 2015. Il est porté par l'EPTB Loire.

Il a été défini 8 enjeux du SAGE :

- Enjeu 1 : Mettre en place une gouvernance et une animation adaptées aux ambitions du SAGE et à son périmètre
- Enjeu 2 : Gérer les besoins et les milieux dans un objectif de satisfaction et d'équilibre à long terme
- Enjeu 3 : Vivre avec / à côté de la rivière en cas de crue

OPE.COS.ENR 098 - 25-10-2016

- Enjeu 4 : Restaurer et préserver la qualité de la nappe alluviale de l'Allier afin de distribuer une eau potable à l'ensemble des usagers du bassin versant
- Enjeu 5 : Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la Directive Cadre sur l'Eau
- Enjeu 6 : Empêcher la dégradation, préserver et voire restaurer les têtes de bassin versant
- Enjeu 7 : Maintenir les biotopes et la biodiversité
- Enjeu 8 : Préserver et restaurer la dynamique fluviale de la rivière Allier en mettant en œuvre une gestion différenciée suivant les secteurs

Les tableaux ci-dessous présentent le détail des différents objectifs et sous objectifs avec lesquels le projet de forage doit rester compatible

Objectif général	Sous-objectif	N° Disposition	Libellé disposition
2.1 Améliorer les connaissances		2.1.1	Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources en eaux souterraines
		2.1.2	Améliorer et valoriser la connaissance et le suivi quantitatif des eaux superficielles
2.2 Planifier une gest	ion à long terme de la ressource	2.2.1	Planifier et sécuriser les usages en tenant compte de la ressource
compatible avec le fonctionnement des milieux		2.2.2	Mettre en place un schéma de gestion de la napp souterraine Chaîne des Puys
2.3 Gérer	les situations de crise	2.3.1.	Coordonner les protocoles de gestion de crise à l'échelle du bassin Allier aval
2.4a Réaliser des économies d'eau par les collectivités et les syndicats d'eau		2.4.1	Réduire les besoins en eau des collectivités, de leurs établissements publics et de la population
2.4 Economiser l'eau	2.4b Réaliser des économies d'eau en agriculture	2.4.2	Réduire les besoins pour l'irrigation agricole
	2.4c Réaliser des économies d'eau dans les secteurs industriel, artisanal et touristique	2.4.3	Promouvoir les pratiques économes dans l'artisanat, l'industrie et le tourisme

Objectif général	Sous-objectif	N° Disposition	Libellé disposition
4.1 : Assurer la distribution d'une	4.1a Améliorer la connaissance et le suivi de la nappe alluviale	4.1.1	Améliorer et valoriser le réseau de suivi et de contrôle de la nappe alluviale
eau potable à l'ensemble des usagers	4.1b Mettre en place un réseau d'alerte en cas de pollution accidentelle	4.1.2	Prévenir les situations de crise
4.2 : Atteindre le bon état qualitatif pour l'ensemble de la nappe alluviale 4.2a Mettre en place un programme de réduction et de lutte contre les pollutions diffuses et accidentelles de la nappe alluviale de l'Allier	4.7a Mettre en place un	4.2.1	Contribuer à la réduction des pressions agricole
	programme de réduction et de lutte contre les pollutions	4.2.2	Identifier et traiter les sites pouvant générer et stocker des pollutions
	4.2.3	Limiter l'impact des anciennes et futures carrières sur la qualité de la nappe alluviale	

Objectif général	Sous-objectif	N° Disposition	Libellé disposition
	5.1a Réduire la pollution d'origine urbaine et industrielle en améliorant l'assainissement collectif et non-collectif	5.1.1	Définir les priorités en matière de stations d'épuration et de mise aux normes des réseaux d'assainissement
		5.1.2	Améliorer les conditions de collecte des effluents urbains et industriels, et leur transport dans les réseaux
		5.1.3	Limiter les apports en sortie de stations d'épuration, en améliorant les capacités et les niveaux de traitement
		5.1.4	Identifier et valider les zones à enjeux environnementaux vis-à-vis de l'assainissement non collectif
5.1 Améliorer la qualité physico- chimique de l'eau	5.1b Réduire les pollutions diffuses et ponctuelles d'origine agricole (nitrate, phosphore, MES, phytosanitaires)	5.1.5	Préserver et restaurer les haies et la ripisylve
		5.1.6	Renforcer la mise en place des bandes végétalisées
		5.1.7	Inciter l'installation d'abreuvoirs et maîtriser les accès aux cours d'eau par les animaux d'élevage dans les secteurs sensibles
		5.1.8	Améliorer la gestion des effluents d'élevage et des effluents chez les producteurs fromagers
	5.1c Réduire les pollutions par les produits phytosanitaires	5.1.9	Pérenniser voire renforcer le réseau de suivi des produits phytosanitaires
		5.1.10	Engager des actions de réduction et d'amélioration de l'usage des produits phytosanitaires sur les zones prioritaires
	5.1d Améliorer les connaissances et éventuellement maîtriser les pollutions dues aux substances dangereuses	5.1.11	Etudier si besoin l'origine et l'impact des pollutions chroniques et ponctuelles à l'échelle du bassin Allier aval et mieux connaître leur mode de transfert

Le projet de forage devra donc rester compatible avec les objectifs du SAGE :

- Sur les aspects prélèvement d'eau, veiller à ne pas aggraver les pressions et notamment veiller à ne pas augmenter les prélèvements. Dans ce projet aucune augmentation globale du volume d'eau prélevé n'est à prévoir. Les volumes d'eau aujourd'hui prélevés sur le réseau d'eau potable pour alimenter en eau les bovins seront simplement réalisés à partir du forage.
- Pour l'atteinte du bon état de la masse d'eau, veiller à réduire et ne pas aggraver les pressions agricoles. <u>Aucune aggravation n'est mise en évidence dans le cadre de ce</u> <u>projet qui ne réalise aucun prélèvement supplémentaire par rapport à la situation</u> actuelle.
- Sur les aspects qualité physico-chimique de l'eau, assurer la préservation des éléments bocagers et des ripisylves. <u>Aucune destruction des éléments bocagers n'est à prévoir dans le cadre de ce projet</u>.

Zone de Répartition des Eaux (Z.R.E.)	Non Concerné
---------------------------------------	--------------

Les **zones de répartition des eaux (ZRE)** sont définies en application de l'article R211-71 du code de l'environnement, comme des " zones présentant une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins ".

La délimitation des nouvelles ZRE s'effectue selon les deux étapes prévues aux articles R211-71 et R211-72 du code de l'environnement :

Le préfet coordonnateur de bassin définit par arrêté les zones de répartition des eaux (art. R211-71) qui se substituent à celles mentionnées dans le tableau de l'article R211-71 du code de l'environnement.

OPE.COS.ENR 098 - 25-10-2016

2. Le préfet de département constate ensuite par arrêté la liste des communes concernées (art. R211-72).

Dans le cas des eaux souterraines, pour chaque commune est précisée la cote en dessous de laquelle les dispositions relatives à la ZRE deviennent applicables. Une commune dont une partie du territoire seulement serait concernée doit être incluse dans la ZRE pour la totalité de son territoire, la ZRE s'appliquant uniquement sur la masse d'eau visée.

La zone d'étude n'est pas concernée par une ZRE.

Contrat de rivière, contrat de milieux	Non Concerné
--	--------------

Les contrats de rivière, territoriaux ou de milieux, sont des plans d'actions multithématiques et pluriannuels (5 ans) permettant de décliner de manière opérationnelle les grands objectifs de la politique de l'eau.

La zone de travaux n'est pas concernée par un tel contrat.

4- Diagnostic des écoulements à proximité du projet de forage

La carte n°5 localise le réseau d'écoulement actuel sur le parcellaire ou jouxtant le parcellaire d'étude.

La consultation de la cartographie des cours d'eau sur le département de la Nièvre depuis http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/1107/Carto_cours_eau_v2.map

permet d'identifier sur ce secteur, les linéaires des différents cours d'eau.

Le cours d'eau le plus proche du projet est l'Alligny. M. MANGOTE informe qu'il n'y a plus d'écoulement dans ce ruisseau depuis juillet 2019.

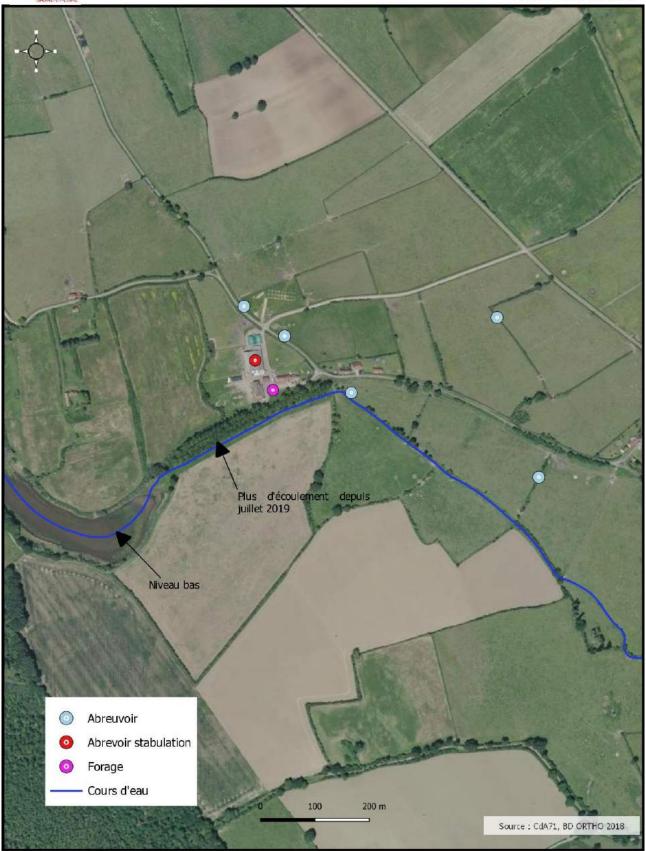
5 - Stations hydrologiques du site

Après vérification sur le site http://www.hydro.eaufrance.fr/ aucune station hydrologique de mesure n'est présente à proximité de la zone d'étude. La station la plus proche concerne l'Allier à Cuffy à environ 30 km du projet.



Carte 5 : Cours d'ea MANGOTE

Technicien: Bertrand Dury Date d'édition: mai 2021



6- Qualité des masses d'eaux

Les résultats d'analyses physico-chimiques sont qualifiés par le S.E.Q Eau (Système d'E valuation de la Qualité de l'eau). Le SEQ eau permet d'évaluer la qualité de l'eau et son aptitude à assurer certaines fonctionnalités : maintien des équilibres biologiques, production d'eau potable, loisirs et sports aquatiques, irrigation, abreuvage des animaux et aquaculture.

Les évaluations sont réalisées en croisant plusieurs paramètres physico-chimiques regroupés en 16 indicateurs, appelés altérations. L'aptitude de l'eau (à la biologie ou aux usages) est évaluée, pour chaque altération, avec 5 classes d'aptitude, qui vont du bleu (aptitude très bonne) au rouge (inaptitude).

Selon la Directive cadre sur l'Eau (DCE), le « bon état » d'une masse d'eau de surface est atteint lorsque l'état écologique et l'état chimique de celle-ci sont au moins « bons ».

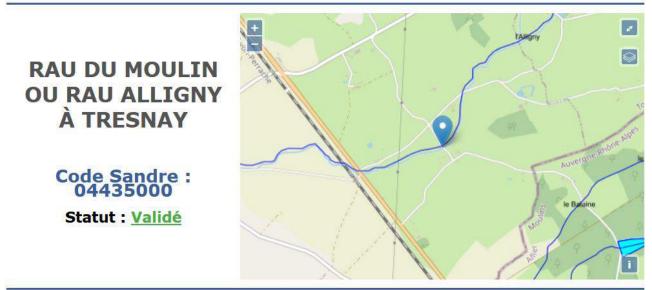
- · L'état écologique est évalué essentiellement selon des critères biologiques (composition et structure des peuplements biologiques) et des critères physicochimiques.
- · L'état chimique est déterminé au regard du respect de normes de qualité environnementale (NQE).

L'état global est évalué sur les mêmes paramètres pour toutes les masses d'eau. Les seuils à atteindre pour chaque paramètre sont toutefois adaptés pour tenir compte de la particularité des masses d'eau artificielles ou fortement modifiées. On parle alors d'un objectif de bon potentiel.

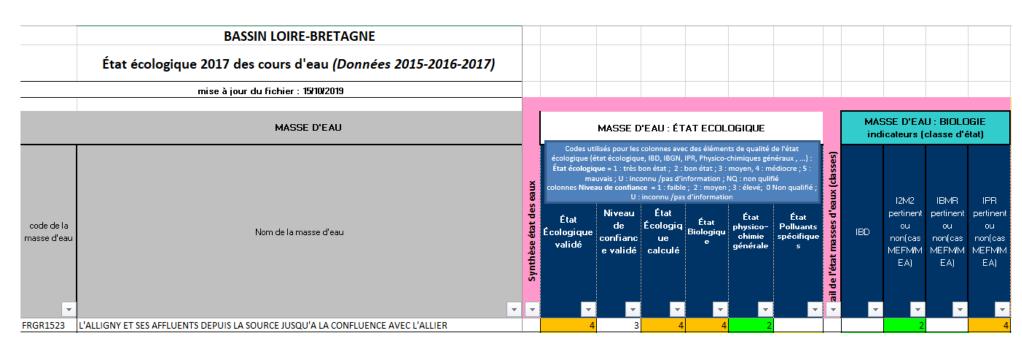
Selon la DCE, le « bon état » d'une masse d'eau souterraine est atteint lorsque, à la fois, son état quantitatif et son état chimique de celle-ci sont « bons ».

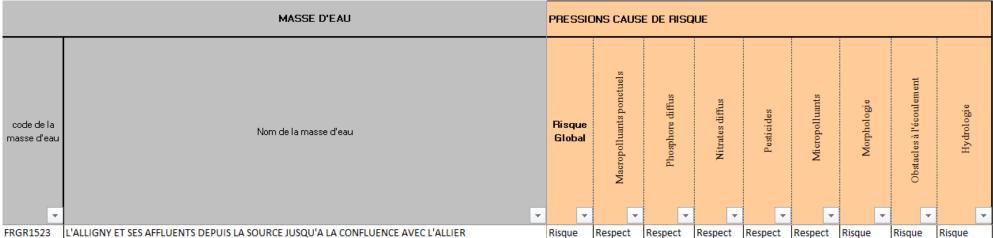
- Le bon état quantitatif est atteint lorsque les prélèvements ne dépassent pas la capacité de renouvellement de la ressource disponible.
- L'état chimique est bon lorsque les concentrations en polluants dues aux activités humaines ne dépassent pas les normes et valeurs seuils, lorsqu'elles n'entravent pas l'atteinte des objectifs fixés pour les masses d'eaux de surface alimentées par les eaux souterraines considérées et lorsqu'il n'est constaté aucune intrusion d'eau salée due aux activités humaines.

La station de mesure de la qualité des eaux la plus proche pour laquelle des données sur l'état de la qualité de l'eau est la station codifiée 04435000 à Tresnay.



Les données liées à cette station sont disponibles ci-dessous.





Non Concerné

L'article L214-17 du code de l'environnement, introduit par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de décembre 2006, réforme les classements des cours d'eau en les adossant aux objectifs de la directive cadre sur l'eau déclinés dans les SDAGE.

Ainsi les anciens classements (nommés L432-6 et loi de 1919) sont remplacés par un nouveau classement établissant deux listes distinctes qui ont été arrêtées en 2012 par le Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne (Annexe 2)

 Une <u>liste 1</u> est établie sur la base des réservoirs biologiques du SDAGE, des cours d'eau en très bon état écologique et nécessitant une protection complète des poissons migrateurs amphihalins. L'objet de cette liste est de contribuer à l'objectif de non-dégradation des milieux aquatiques.

Ainsi, sur les cours d'eau ou tronçons de cours d'eau figurant dans cette liste, aucune autorisation ou concession ne peut être accordée pour la construction de nouveaux ouvrages s'ils constituent un obstacle à la **continuité écologique** (cf. article R214-109 du code de l'environnement). Le renouvellement de l'autorisation des ouvrages existants est subordonné à des prescriptions particulières (cf. article L214-17 du code de l'environnement).

• Une <u>liste 2</u> concerne les cours d'eau ou tronçons de cours d'eau nécessitant des actions de restauration de la continuité écologique (transport des sédiments et circulation des poissons).

Tout ouvrage faisant obstacle doit y être géré, entretenu et équipé selon des règles définies par l'autorité administrative, en concertation avec le propriétaire ou, à défaut, l'exploitant. Ces obligations s'appliquent à l'issue d'un délai de cinq ans après publication des listes.

La restauration de la continuité écologique des cours d'eau qui figure dans cette liste a pour objectif de contribuer aux objectifs environnementaux du SDAGE. La délimitation de la liste tient compte également des objectifs portés par le Plan de GEstion des POissons MIgrateurs (PLAGEPOMI) et le volet Loire-Bretagne du plan national Anguille. Les travaux de restauration de la continuité biologique et sédimentaire doivent être réalisés sur les ouvrages y faisant obstacle, sur les tronçons de cours d'eau classés en liste 2, dans les 5 ans suivant l'adoption de leur classement soit d'ici fin 2018 pour les cours d'eau classés en 2013.

L'Alligny, qui passe à proximité de la zone d'étude n'est cité ni sur la liste 1, ni sur la liste 2.

Zone de frayère (cours d'eau longeant les parcelles)	Concerné
--	----------

L'article L. 432-3 du code de l'environnement réprime la destruction des frayères et des zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole, à l'exception des travaux autorisés ou déclarés dont les prescriptions ont été respectées et des travaux d'urgence.

Les zones sur lesquelles ce délit est susceptible d'être constaté par les agents assermentés doivent figurer dans des inventaires qui sont arrêtés par les préfets de département.

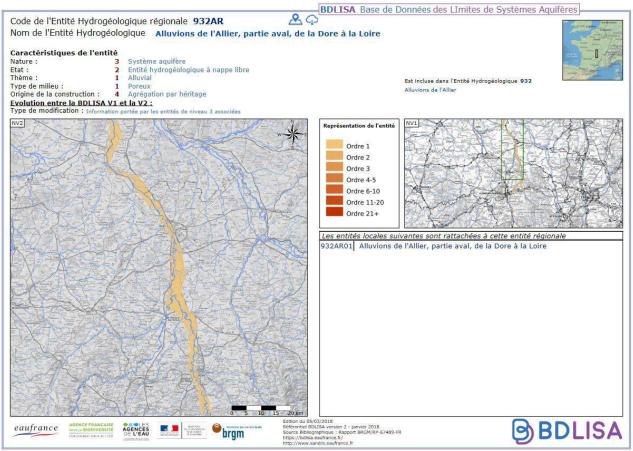
Par ailleurs, sont soumis à autorisation ou à déclaration en application de l'article L. 214-3 du code de l'environnement, les « installations, ouvrages, travaux ou activités, dans le lit mineur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens, ou dans le lit majeur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères de brochet » (rubrique 3.1.5.0. de la nomenclature « eau »).

L'arrêté préfectoral n°2012-DDT-2072 du 28 décembre 2012 relatif à l'inventaire des frayères et des zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole définit 3 listes des cours d'eau ou de portions de cours d'eau retenus au titre de cet inventaire pour la Nièvre : (Annexe 3)

- · liste 1 poissons (23/04/2008) : les parties cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères, établi à partir des caractéristiques de pente et de largeur des cours d'eau pour les espèces présentes dans le département de la Nièvre : truite fario, chabot, lamproie de planer, lamproie de rivière, saumon atlantique, Ombre commun, Lamproie marine, vandoise,
- · liste 2 poissons (23/04/2008) : les zones définies à partir de l'observation de la dépose d'œufs ou de la présence d'alevins de l'espèce au cours de la période des 10 années précédentes pour le brochet et la grande alose
- · liste 3 écrevisses (23/04/2008) : les zones d'alimentation et de croissance des crustacés, à savoir pour la Nièvre, l'écrevisse à pieds blancs et l'écrevisse à pieds rouges.

Après vérification, l'Alligny est cité sur la liste 1 pour la vandoise et la liste 2 poisson pour le brochet.





Masse d'eau profonde

Code de la masse d'eau FRGG051

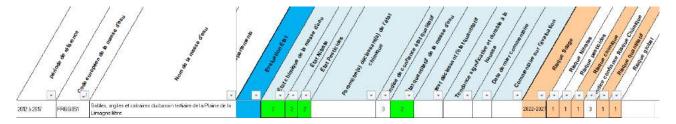
La protection des eaux souterraines constitue une priorité de la politique environnementale française et de l'Union européenne (UE) pour quatre raisons majeures :

- les eaux souterraines sont très utilisées pour l'alimentation en eau potable, pour l'industrie et pour l'agriculture, leur pollution peut être dangereuse pour la santé humaine et pour le bon déroulement des activités économiques;
- les eaux souterraines fournissent le débit de base de nombreux fleuves (elles peuvent représenter jusqu'à 90 % du débit de certains cours d'eau) et peuvent influencer la qualité des eaux de surface ;
- si elles sont contaminées, le bon état des eaux souterraines est difficile à retrouver et les conséquences peuvent se prolonger pendant des décennies ;
- elles servent de tampon en période de sécheresse et sont essentielles pour conserver les zones humides.

La directive-cadre sur l'eau a imposé de découper le territoire national en masses d'eau souterraine. L'état d'une masse d'eau souterraine est déterminé par la plus mauvaise valeur de son état quantitatif et de son état chimique.

<u>Sur le plan quantitatif</u>, une masse d'eau souterraine est en bon état lorsque les volumes prélevés dans la nappe ne dépassent pas la capacité de renouvellement de la ressource et préservent l'alimentation en eau des écosystèmes de surface. <u>Sur le plan qualitatif</u> (état chimique), les déclassements des masses d'eau souterraine sont principalement dus aux nitrates et pesticides d'origine agricole. Une eau souterraine est en bon état lorsque son état quantitatif et son état chimique sont au minimum bons.

Le forage se localise dans la masse d'eau souterraine FRGG051 « Sables, argiles et calcaires du Tertiaire de la Plaine de la Limagne » dont l'état est présenté ci-dessous.



C - Localisation par rapport aux enjeux relatifs à la biodiversité et aux zones humides

1 - Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

a - Le contexte réglementaire de protection et les inventaires

Une Zone d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) est un territoire où les scientifiques ont identifié des éléments rares, remarquables, protégés ou menacé du patrimoine naturel. Sur le territoire français, ces secteurs ont fait l'objet d'inventaires scientifiques nationaux sous l'autorité du Muséum National d'Histoire Naturelle pour le compte du Ministère de l'Environnement. Sur les ZNIEFF en question, les données datent de 1984 à 1993.

On recense deux types de ZNIEFF sur le territoire Français :

- ZNIEFF de type II : ce sont de vastes ensembles naturels et paysagers cohérents, au patrimoine naturel globalement plus riches que les territoires environnants;
- ZNIEFF de type I : ce sont des zones souvent de plus petite taille, situées ou non à l'intérieur des précédentes et qui se détachent par une concentration d'enjeux forts en termes de patrimoine naturel.

Les zones ZNIEFF n'ont pas de portée juridique directe, elles représentent un outil d'information et d'alerte sur l'intérêt de la zone.

b - Identification des ZNIEFF concernées

Z.N.I.E.F.F. de type 1	Concerné
------------------------	----------

Le projet de forage se situe au sein de la ZNIEFF n° 260015462 « Val d'Allier du Tresnay au Pont du Veurdre ». Ses spécificités sont détaillées dans la fiche descriptive reprise en annexe 4.

Le site occupe le tronçon du val d'Allier le plus en amont en Bourgogne. Des grèves sableuses y alternent avec des méandres abandonnés, des forêts riveraines bien structurées et des îlots de graviers régulièrement remaniés. Le cours d'eau, très dynamique, est caractérisé par des successions de zones d'érosions et de dépôts d'alluvions, ce qui crée des biotopes variés. Les bras morts et leurs abords présentent différents types d'habitats humides (boires, mares, ripisylves, roselières, cariçaies, prairies inondables, etc. Ces milieux sont encadrés par des prairies bocagères alternant avec des secteurs cultivés ou plantés en peupliers.

Ce site est d'intérêt régional pour ses habitats alluviaux, sa faune et sa flore. Le cours de l'Allier et ses abords présentent divers habitats avec :

- des herbiers aquatiques des cours d'eau, d'intérêt européen,
- des végétations sur dépôts sableux, d'intérêt régional,
- des végétations sur dépôts limoneux, d'intérêt européen,
- des saulaies pionnières riveraines.
- des herbiers aquatiques des plans d'eau, d'intérêt européen,
- des végétations amphibies des berges exondées des plans d'eau, d'intérêt européen,
- des roselières et caricaies,
- des prairies humides inondables de fauche, d'intérêt régional,
- des mégaphorbiaies, d'intérêt européen,
- des prairies de fauche, d'intérêt européen,
- des forêts alluviales à frênes, ormes et saules, d'intérêt européen.

Dans ces biotopes, diverses espèces végétales déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF sont présentes, notamment :

- la Lathrée clandestine (Lathrea clandestina), plante des forêts alluviales, exceptionnelle en Bourgogne et en limite nord-est de son aire de répartition,

- la Gratiole officinale (Gratiola officinalis), plante protégée réglementairement, inscrite au livre rouge de la flore menacée de France,
- l'Oenanthe à feuilles de silaüs (Oenanthe silaifolia), plante protégée réglementairement,
- la Pulicaire vulgaire (Pulicaria vulgaris), plante protégée réglementairement et inscrite au livre rouge de la flore menacée de France,
- le butome en ombelle (Butomus umbellatus), plante protégée réglementairement,
- la Véronique à feuilles d'acinos (Veronica acinifolia), plante très rare et localisée en Bourgogne, inscrite au livre rouge de la flore menacée de France.

Localement, ont été observées :

- des pelouses ouvertes sur sables acides, d'intérêt régional,
- des pelouses sur alluvions calcaréo-siliceuses (alliance végétale de l'Armerienion elongatae), d'intérêt européen.

Ces milieux sont caractérisés par plusieurs espèces végétales déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF comme :

- l'Armoise champêtre (Artemisia campestris), plante rarissime en Bourgogne et protégée réglementairement,
- la Renoncule des marais (Ranunculus paludosus), plante méditerranéenne annuelle des pelouses sèches, rare et très localisée en Bourgogne,
- la Vesce printanière (Vicia lathyroides), plante annuelle naine très rare en Bourgogne,
- le Corynéphore blanchâtre (Corynephorus canescens), plante protégée réglementairement, peu commune en Bourgogne,
- le Trèfle souterrain (Trifolium subterraneum), plante naine protégée réglementairement.

Les berges sableuses exondées constituent des sites de nidification pour la Sterne pierregarin (Sterna hirundo) et la Sterne naine (Sternula albifrons), deux oiseaux d'eau d'intérêt européen, nicheurs rares à très rares en Bourgogne, sensibles au dérangement sur leurs sites de reproduction (bancs de graviers) et aux modifications du régime fluvial. L'Allier et ses proches abords accueillent également l'Oedicnème criard (Burhinus oedicnemus), oiseau d'intérêt européen. D'autres espèces nidifient préférentiellement dans le système prairial bocager, comme:

- la Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio), passereau chasseur d'insectes, d'intérêt européen,
- l'Alouette Iulu (Lullula arborea), passereau d'intérêt européen,
- la Huppe fasciée (Upupa epops).

Le lit de l'Allier constitue aussi un corridor écologique pour les poissons migrateurs comme la Lamproie marine (Petromyzon marinus), l'Alose (Alosa alosa) et le Saumon de l'Atlantique (Salmo salar), trois poissons d'intérêt européen, sensibles aux pollutions et aux dégradations du lit des cours d'eau (ouvrage d'arts, extractions de matériaux). Au niveau des berges du fleuve un cortège d'insectes déterminants pour l'inventaire ZNIEFF a été répertorié avec entre autres :

- le Gomphe à pattes jaunes (Gomphus flavipes) et le Gomphe serpentin (Ophiogomphus cecilia), deux libellules d'intérêt européen,
- le Gomphe semblable (Gomphus simillimus).

Enfin, le Castor (Castor fiber), mammifère d'intérêt européen, est bien implanté sur l'Allier.

D'anciennes mines de Kaolin, à Livry, accueillent en période d'hibernation deux espèces de chauvessouris d'intérêt européen :

- le Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros),
- le Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum).

Ce patrimoine dépend essentiellement du maintien de la dynamique naturelle du cours d'eau. Il convient d'éviter les extractions de matériaux dans le lit majeur, la création de digues et le remblaiement. Une agriculture extensive (pâturage extensif, absence de retournement des prairies) est également importante.

Le périmètre de ce zonage est précisé en carte n°6.

Z.N.I.E.F.F. de type 2	Concerné
------------------------	----------

Le projet est situé dans le périmètre de la ZNIEFF de type 2 n°260009924 « Val d'Allier de Tresnay à Fourchambault ». Ses spécificités sont détaillées dans les fiches descriptives reprises en annexe 5. Le périmètre de ce zonage est précisé en carte n°6.

Le cours bourguignon de la vallée de l'Allier présente un paysage typique modelé par la dynamique du cours d'eau (dépôts de matériaux, inondations, érosions). Boisements alluviaux, grèves, bras morts, pelouses sableuses, prairies alluviales bocagères et zones cultivées se partagent l'espace. La zone est d'intérêt régional pour ses milieux alluviaux, sa faune et sa flore.

- 1) La dynamique de l'Allier a créé une topographie variée où alternent des cuvettes à nappe affleurante, et des buttes sableuses/graveleuses sèches. La dynamique actuelle de ce cours d'eau très actif (érosion des berges, transformation des îles, dépôts de matériaux) crée des perturbations dans la végétation alluviale et permet l'expression de successions végétales variées. Au niveau du lit mineur plusieurs habitats s'expriment dont :
- des herbiers aquatiques des cours d'eau, d'intérêt européen,
- des herbiers aquatiques des plans d'eau, d'intérêt régional à européen,
- des végétations amphibies annuelles des vases exondées des pièces d'eau, d'intérêt européen,
- des végétations sur dépôts de limons alluviaux, d'intérêt européen,
- des végétations sur dépôts de sables alluviaux, d'intérêt régional,

Les eaux courantes et les berges accueillent diverses espèces déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF avec :

- le Gomphe serpentin (Ophiogomphus cecilia), libellule d'intérêt européen,
- le Gomphe à pattes jaune (Gomphus flavipes), libellule sensible à la dégradation des grandes rivières à fond sableux.
- la Lamproie marine (Petromyzon marinus) et Saumon de l'atlantique (Salmo salar), deux poissons d'intérêt européen sensibles à la pollution et aux dégradations du lit des cours d'eau (ouvrage d'arts, extractions de matériaux),
- le Castor d'Europe (Castor fiber), mammifère des bords de cours d'eau, d'intérêt européen
- le Chevalier quignette (Actitis hypoleucos), échassier limicole nicheur rare en Bourgogne.
- la Sterne pierregarin (Sterna hirundo) et la Sterne naine (Sternula albifrons), deux oiseaux d'eau nicheurs rares en Bourgogne et d'intérêt européen, sensibles au dérangement sur leurs sites de reproduction (bancs de graviers) et aux modifications du régime fluvial,
- le Bihoreau gris (Nycticorax nycticorax), échassier d'intérêt européen, nicheur rare en Bourgogne.
- le Crapaud calamite (Bufo calamita), amphibien protégé réglementairement dont la répartition est très morcelée en Bourgogne; il est menacé par la disparition des zones humides.
- 2) Les milieux secs du lit majeur, établis sur les cordons d'alluvions sableuses ou graveleuses déposées anciennement par le fleuve, présentent le panel d'habitats suivants :
- pelouses à Fétuque à longues feuilles (Festuca longifolia) sur sables enrichis en calcaires, d'intérêt européen,
- pelouses à annuelles sur sables enrichis en calcaires, d'intérêt européen,
- prairies de fauche sèches ou rapidement ressuvées après les crues, d'intérêt européen.
- pelouses à vivaces sur sols acides, d'intérêt européen,- pelouses à annuelles sur sols acides, d'intérêt régional.

Diverses espèces végétales déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF caractérisent ces milieux secs avec par exemple :

- la Spargoute printanière (Spergula morisonii), plante annuelle naine des milieux sableux ou rocheux, rare en Bourgogne et protégée réglementairement,
- l'Armoise champêtre (Artemisia campestris), plante des pelouses sableuses, exceptionnelle en Bourgogne et protégée réglementairement.
- 3) Les zones humides du lit majeur, s'exprimant à la faveur d'alluvions limoneuses, sont constituées quant à elles de :
- ripisylves d'aulnes et de frênes des petits cours d'eau annexes, d'intérêt européen,
- forêts alluviale à base de saules et d'ormes, d'intérêt européen,
- ourlets à hautes herbes, d'intérêt européen,

- prairies de fauche inondables à Oenanthe à feuille de silaüs (Oenanthe silaifolia), d'intérêt régional.

Ces milieux humides abritent des plantes déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF suivantes comme :

- la Gratiole officinale (Gratiola officinalis), plante amphibie assez rare en Bourgogne, protégée réglementairement et inscrite au livre rouge de la flore menacée de France,
- la Lathrée clandestine (Lathrea clandestina), plante de forêt alluviale, exceptionnelle en Bourgogne et en limite Nord-Est de son aire de répartition.

Les différents types de milieux (forêts alluviales, prairies humides et sèches, cours d'eau) permettent à un cortège important d'oiseaux déterminants pour l'inventaire ZNIEFF de se reproduire avec par exemple:

- la Cigogne blanche (Ciconia ciconia), échassier d'intérêt européen considéré comme nicheur très rare en Bourgogne,
- la Chevêche d'Athéna (Athene noctua), rapace nocturne menacé par la disparition du bocage et notamment des vieux arbres qu'il utilise préférentiellement pour nidifier.

Le Val de Loire constitue un site majeur pour l'avifaune migratrice avec par exemple la Grue cendrée (Grus grus), échassier d'intérêt européen qui y fait étape lors de ses migrations.

Ce patrimoine dépend :

- du maintien de la dynamique naturelle de l'Allier,
- d'un élevage extensif respectueux des haies, des pelouses, des prairies, des plans d'eau et des cours d'eau,
- d'une gestion forestière à base de peuplements feuillus et de traitements adaptés aux conditions stationnelles, conservant les milieux annexes.

Il convient en particulier :

- de ne pas étendre les zones cultivées,
- d'éviter les nouvelles extractions de matériaux, la création de digues et le remblaiement dans le lit majeur.



ZNIEFF type 1 ZNIEFF type 2

Carte 6: ZNIEFF

Technicien: Bertrand Dury Date d'édition: mai 2021 MANGOTE Abreuvoir Abrevoir stabulation Forage

Source: CdA71, BD SCAN 25

Z.I.C.O. Concerné

Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (Z.I.C.O.) sont des secteurs qui ont été identifiés en 1992 sur le territoire français pour leur richesse ornithologique d'intérêt communautaire (ROCAMORA, 1994).

La zone d'étude est situé sur le périmètre de la ZICO AE01 « Val d'Allier Bourbonnais ».

Cette vallée alluviale est une zone humide d'importance régionale avec une grande variété de milieux (bras morts, grèves, pelouses, prairies humides...). Ce site revêt une importance comme pour le nichage des espèces suivantes :

le Bihoreau gris, le Héron cendré, l'Aigrette garzette, le Milan noir, le Milan royal, le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, l'Oedicnème criard, le Petit Gravelot, la Sterne pierregarin, la Sterne naine et le Martin pêcheur.

Il est d'une importance internationale pour l'hivernage et la migration des oiseaux d'eau : Grand Cormoran, Grande Aigrette, Sarcelle d'hiver, Canard colvert, Pygargue à queue blanche, Faucon émerillon, Faucon pèlerin et Vanneau huppé sont les principaux hivernants. Grue cendrée, Bondée apivore, Milan noir, Milan royal, Balbuzard pêcheur, Oedicnème criard, Hibou des marais observés en migration

2 - Réseau Natura 2000

Réseau NATURA 2000 «Oiseau» Z.P.S.

Concerné

Les Zones de Protection Speciale (directive 79-4A9 / CEE dite directive «Oiseaux») sont des sites désignés par les Etats membres de l'Union Européenne au titre de la directive 79-409 / CEE dite directive «Oiseaux» du 2 avril 1979.

Le projet de forage est situé au sein du périmètre du site FR8310079- Val d'Allier Bourbonnais. (cf annexe 6).

Qualité et importance :

Il s'agit du plus important site alluvial d'Auvergne. le Val d'Allier est reconnu comme étant une zone humide d'importance internationale par la richesse de ses milieux et son importance pour les oiseaux : *nidification de nombreuses espèces dont certaines sont rares (5 espèces de hérons arboricoles, du Milan noir, fortes populations d'Oedicnèmes criards, colonies de Sternes pierregarin et naine...),*site d'importance majeure pour la migration et l'hivernage.

Au total, 70 espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive fréquentent le site, dont 15 s'y reproduisent régulièrement. D'autres espèces migratrices concernées par la directive et justifiant également la désignation du site sont présentes au nombre de 76. On peut également noter la présence d'autres espèces occasionnelles mais qui complètent utilement le panorama de l'avifaune du site. Il s'agit d'espèces inscrites à l'annexe 1 de la directive (Podiceps auritus, Plegadis falcinellus, Phoenicoptérus ruber, Aquila clanga, Aquila chrysaetos, Cursorius cursor, Gallinago media, Acrocephalus paludicola, Tadorna ferrunginea) ou d'autres espèces migratrices non inscrites à l'annexe 1 (Stomateria mollissimo, Clangula hyemalis, Melanitta nigra, Larus marinus, Rissa tridactyla, Eremophilus alpestris, Hirundo daurica, Sylvia hortensis, Plectropheniax nivalis)

Réseau NATURA 2000 «Habitat» S.I.C.

Concerné

Les Sites d'Importances Communautaires (directive 92/043/CEE du 2I mai 1992) sont sélectionnés à partir des propositions des Etats membres (pSIC). Ces sites contribuent de manière significative à maintenir ou à rétablir un type d'habitat ou une espèce d'intérêt communautaire (hors oiseau) dans un état de conservation favorable (maintien de la diversité biologique). Ils constitueront, après validation, les Zones Spéciales de Conservation (Z.S.C.).

Les parcelles du projet se situent au sein du site FR2600965 – Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre (cf. annexe 7).

Site localisé sur 2 domaines biogéographiques : 98% pour le domaine atlantique et 2% pour le domaine continental.

Vulnérabilité :

Les pelouses et prairies sur sable sont des milieux instables et très fragiles qui, en l'absence d'exploitation par l'agriculture évoluent vers le fourré et/ou la forêt. De même, une évolution vers un boisement marécageux dense à Saule et Aulne est constaté sur les boires et ganches. L'activité traditionnelle d'élevage (pâture et fauche) peu intensive a permis l'entretien du patrimoine naturel des prairies.

Globalement, on constate actuellement une tendance nette à l'évolution vers des pratiques plus intensives (augmentation de la charge en bétail, amendements, herbicides, modification durable d'humidité des sols, mise en culture). Ces pratiques conduisent actuellement à une régression importante et rapide des habitats naturels. L'installation, de cultures (maïs) et de peupleraies entraîne la disparition irréversible des plantes les plus sensibles et rares et une dégradation des annexes aquatiques (pollution des mares et frayères).

Très prisées pour les activités de loisirs, les grèves, milieux sur sables et annexes du fleuve sont soumis à différentes dégradations (circulation pédestre et motorisée) constituant une menace pour la reproduction des oiseaux nichant sur les grèves. La stabilité des berges par enrochement modifie la dynamique du fleuve et élimine les micro-habitats aquatiques utilisés pour les poissons.

Qualité et importance :

La Loire entre dans le département de la Nièvre à une altitude de 200 m pour en ressortir 130 km plus loin à 140 m d'altitude. Son régime très variable engendre une infinité de micro-milieux sans cesse renouvelés : grèves, berges abruptes, méandres et îles.

Au niveau habitats, le Val de Loire se caractérise par une mosaïque de pelouses sur sables, landes, prairies et forêts alluviales. La dynamique fluviale est un des éléments primordiaux de la répartition de la végétation :

- les grèves et les îles fréquemment renouvelées ou rajeunies abritent une végétation pionnière spécifique.
- la dynamique fluviale rajeunit constamment les successions végétales, permettant une diversification importante de la végétation,
- des éléments de forêts alluviales persistent sur les îles ou bord de Loire.

La Loire offre des secteurs encore peu aménagés qui permettent la présence d'une faune remarquable:

- elle est un axe de migration important pour les poissons (Saumon, Lamproies...)
- elle constitue un axe migratoire et d'hivernage pour de nombreux oiseaux (190 espèces sont recensées) ; un secteur de Loire est d'ailleurs classé en Zone de Protection Spéciale (ZPS),
- on y rencontre un certains nombre d'espèces dont les populations sont importantes pour la faune française : Castor, Sternes naine et pierregarin pour lesquelles la Loire est un site majeur de nidification au niveau national.

La carte n°7 localise les entités du site Natura 2000 le plus proche du parcellaire



Carte 7 : NATURA 2000 MANGOTE

Technicien: Bertrand Dury Date d'édition: mai 2021



3 - Parc, Réserves naturelles et arrêté de biotope

Parc naturel régional, Réserve naturelle	Non Concerné
--	--------------

Institués par le décret du 1^{er} mars 1967 (Articles L.333-1 à L.333-16 du Code de l'Environnement), les parcs naturels Régionaux ont pour objectifs la protection et la valorisation du patrimoine (nature, culture, paysage).

Les parcelles du projet ne sont pas situées dans un parc naturel régional ou une réserve naturelle.

Arrêté Biotope Non concerné (à proximité)

Arrêté préfectoral de conservation d'un milieu loi du l0 juillet 1976 et décret d'application n°77-1295 du 25 novembre 1977.

Le projet est situé à proximité, environ 800 mètres, de l'APPB FR3800783- Rivière Allier.

Ce site accueille notamment les espèces protégées suivantes : Oedicnème criard, Héron bihoreau, Campagnol amphibie, Cistude d'Europe, Lézard des souches, Cuivré des marais et Marsilée à quatre feuilles. La préservation de leur habitat revêt un enjeu stratégique.

4 - Zones humides

Zone humide RAMSAR Non concerné

La Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) est un traité intergouvernemental qui a pour mission de favoriser la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des mesures prises au plan national et par la coopération internationale comme moyens de parvenir au développement durable dans le monde entier.

Le parcellaire n'est pas situé en zone RAMSAR.

Milieux humides	Non Concerné
-----------------	--------------

La délimitation des zones humides au sens de la police de l'eau a connu différents rebondissements depuis la mise en place de l'arrêté zones humides du 1^{er} octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L.2l 4-7-1 et R21 I -108 du code de l'environnement.

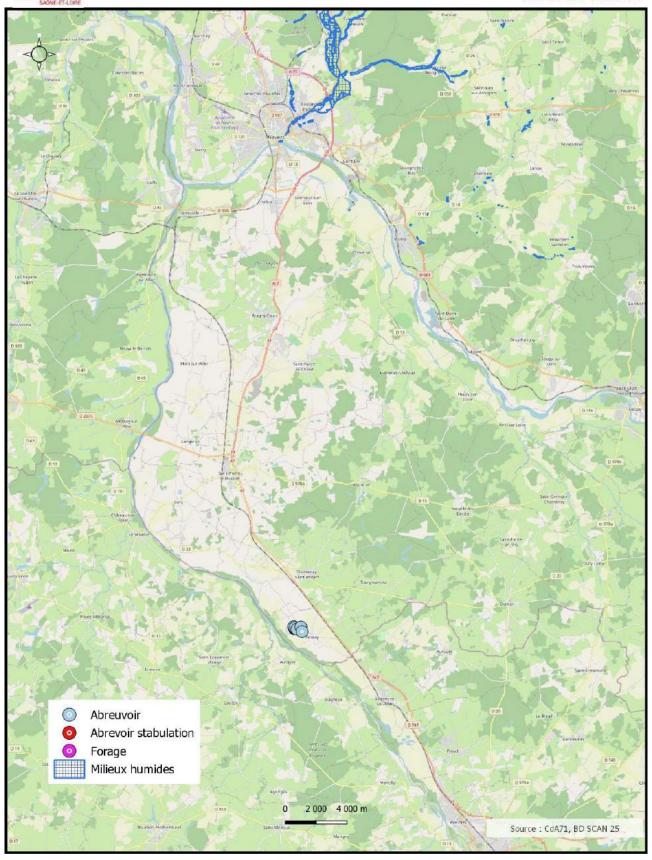
- <u>Depuis le 24 juillet 2019</u>, l'article 23 de la loi 2019-773 donne une nouvelle définition réglementaire des zones humides qui se décline désormais comme suit : « on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; **ou dont** la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».
- Après vérification sur le portail Sigogne, les projets de forage-puits ne sont pas localisés sur un milieu pré-identifié comme milieu humide. Une visite terrain a permis de vérifier ces éléments. Toutes ces informations sont détaillées partie VI.

Ces éléments sont repris dans la carte n°8 ci-dessous.



Carte 8 : Zone humides MANGOTE

Technicien: Bertrand Dury Date d'édition: mai 2021



D - Localisation du projet par rapport aux zonages réglementaires liés à l'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)	Non Concerné
---------------------------------	--------------

La commune de Tresnay ne dispose pas d'un Plan Local d'Urbanisme. La commune est régie par le Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Aucune prescription particulière ne concerne les travaux de création de forage sur cette commune.

Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager	Non Concerné
---	--------------

En France, une **Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager** (ZPPAUP) est un dispositif instauré par la loi de décentralisation du 7 janvier 1983, dont le champ fut étendu par la loi « paysages » du 8 janvier 1993, et qui constitue depuis le 24 février 2004 l'article L642 du Code du patrimoine.

Elle a pour objet d'assurer la protection du patrimoine paysager et urbain et mettre en valeur des quartiers et sites à protéger pour des motifs d'ordre esthétique ou historique en exprimant l'ambition d'améliorer la notion de champ de visibilité (« périmètre de 500 m » aux abords d'un monument historique) en lui substituant un « périmètre intelligent ».

Aucune zone de protection du Patrimoine n'est identifiée sur le périmètre d'étude.

Site Classé et Inscrit	Non concerné
------------------------	--------------

Les sites inscrits et classés ont pour objectif la conservation ou la préservation d'espaces naturels ou bâtis présentant un intérêt certain au regard des critères prévus par la loi. Il n'y a pas de site classé ou inscrit à proximité de la zone d'étude.

Aucune prescription particulière n'est à prendre en considération vis-à-vis du projet de travaux de forage.

E - Localisation du projet par rapport aux risques inondation

Zone inondable	Concerné
----------------	----------

Le présent projet n'est pas localisé en zone inondable. La commune de Tresnay est située au sein du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) secteur Allier Amont.

PGRI Plan de Gestion du Risque Inondation TRI

La France dispose déjà d'outils de gestion performants (PPR : Plans de prévention des risques, PAPI : Programmes d'action de prévention des inondations, Plans Grands Fleuves, ...), qui sont aujourd'hui mobilisables pour mettre en œuvre la directive inondation.

Le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) est l'outil de mise en œuvre de la directive inondation. Il vise à :

- 1. Encadrer l'utilisation des outils de la prévention des inondations à l'échelle du bassin Loire-Bretagne
- 2. Définir des objectifs priorisés pour réduire les conséquences négatives des inondations des 22 Territoires à Risques Important d'inondation du bassin Loire-Bretagne.

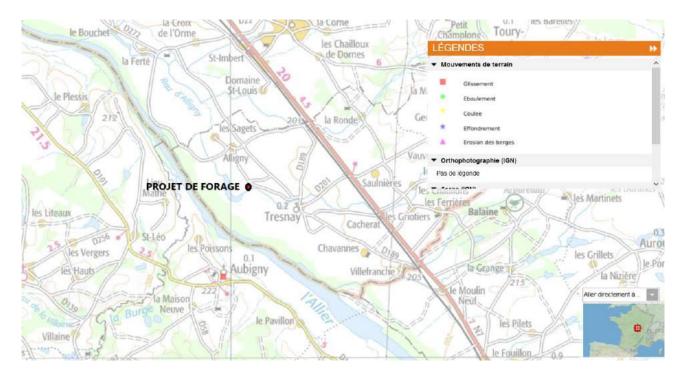
La zone d'étude est située au sein du périmètre du PGRI mais hors zonage Territoire à Risque Important (TRI).

F - Localisation du projet par rapport aux mouvements de terrain

Mouvement de terrain	Non concerné
----------------------	--------------

L'évaluation de ce risque a été réalisée à partir de la plateforme Infoterre.brgm.fr

Les zones de risque les plus proches correspondent à des glissements de terrain à environ 2 km du projet de forage sur la commune d'Aubigny sur la rive opposée de l'Allier.



Carte 9: Localisation des mouvements de terrain par rapport au projet de forage

III – RUBRIQUE NOMENCLATURE EAU, EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

A - Rubriques Nomenclature Eau

La création de ce genre de forage et le prélèvement relèvent des rubriques de nomenclature Eau 1.1.2.0 « prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage » et 1.1.1.0 « forage ».

N° de la rubrique	Intitulé	Procédure
	A l'exception des prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu par l'article L. 214-9, prélèvements et installations et ouvrages permettant le prélèvement, y compris par dérivation, dans un cours d'eau, dans sa nappe d'accompagnement ou dans un plan d'eau ou canal alimenté par ce cours d'eau ou cette nappe :	
1.2.1.0	 D'une capacité totale maximale supérieure ou égale à 1 000 m³/heure ou à 5 % du débit du cours d'eau ou, à défaut, du débit global d'alimentation du canal ou du plan d'eau (A) 	Déclaration
	2. D'une capacité totale maximale comprise entre 400 et 1 000 m³/heure ou entre 2 et 5 % du débit du cours d'eau ou, à défaut, du débit global d'alimentation du canal ou du plan d'eau	
1.1.1.0	Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau	Déclaration

Tableau n°1 : Nomenclature Eau

B – Evaluation des incidences Natura 2000

Le régime d'évaluation d'incidences des projets sur les sites Natura 2000 existe depuis 2001 en application de la directive européenne « habitat, faune, flore ». Il ne s'appliquait toutefois qu'à un nombre restreint de catégories de projets.

Un élargissement a fait l'objet du décret n°2010-365 du 9 avril 2010. Ce texte réglementaire établit une liste d'activités soumises, sur tout le territoire national, à cette procédure d'examen préalable, dite « évaluation d'incidences Natura 2000 ».

Il s'agit des projets, plans, programmes ou manifestations (PPM) qui relèvent d'un régime d'encadrement administratif (autorisation, déclaration ou approbation) et qui sont susceptibles d'affecter de façon notable les habitats naturels et les espèces présents sur un site « Natura 2000 ».

Le but d'une évaluation d'incidences est de déterminer si l'activité envisagée porte atteinte ou non aux objectifs de conservation des habitats et espèces à l'origine de la désignation du site « Natura 2000 » considéré. Elle se fait en deux phases : une évaluation simplifiée ou préliminaire, qui doit permettre de conclure ou non à la possibilité d'un impact. Si c'est le cas, l'évaluation doit se poursuivre de façon approfondie.

Cette liste nationale de projets ou d'activités est complétée par 2 listes dressées par chaque préfet en fonction des enjeux locaux. La première concerne des activités qui relèvent d'un régime d'encadrement administratif, autres que celles de la liste nationale.

La seconde comprend des activités ne relevant actuellement d'aucun encadrement administratif mais qui sont cependant susceptibles d'avoir un impact significatif sur un ou des site(s) « Natura 2000 ». Cette seconde liste locale de programmes, projets ou activités soumises à évaluations des incidences au titre du régime propre Natura 2000 retient 11 items de priorité régionale ainsi que 4 items répondant aux enjeux locaux après examen de la Commission Départementale Nature Paysage et Sites (CDNPS), du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et consultation du public.

A noter dans le cadre de ce dossier de déclaration, le projet est soumis à évaluation des incidences Natura 2000.

IV - DESCRIPTIF DU FORAGE

A – Carte de situation du forage- distance réglementaire

Forage	Localisation	caractéristiques	Masse d'eau	Usage
Nouveau projet	Dpt: Nièvre Commune: Tresnay Coordonnées GPS (Lambert 93): 713182.15 6622317.73 Alt: 197 m	Prélèvements maximum 4 000 m3/an Débit maximum 10m3/h Profondeur maximale 22 mètres Forage en PVC de diamètre 125.	Sables, argiles et calcaires du Tertiaire de la Plaine de la Limagne	Abreuvement de 80 UGB dans une stabulation et dans 5 bacs à flotteur dans les prés

Le forage sera réalisé sur une zone enherbée à proximité de l'exploitation.

Aucune source de pollution ponctuelle (stockage de fuel, fumière, etc) n'est présente au voisinage du forage dans le périmètre de 35 mètres. Les bâtiments dans un rayon de 35m par rapport au forage sont des habitations et un garage pour le matériel. L'alimentation du forage est électrique.

Distances de sécurité de 35 m



Carte 10: Distance des 35 mètres par rapport au projet de forage commune de Tresnay

Le stockage de matières organiques fermentescibles (fumier, compost, digestat solide, etc) est interdit à moins de 35 mètres du forage.

L'épandage de boue de station d'épuration d'eau usée (compostée ou non), de digestat de méthanisation et d'effluents organiques (fumier, compost) provenant d'installation classée est interdit à moins de 5 m.

Distances réglementaires d'implantation d'un forage

Les conditions d'implantation de tout forage sont mentionnées à l'arrêté du 11 sept. 2003, modifié par l'arrêté du 7 août 2006.

► Les règles sont les suivantes :

L'emplacement retenu vérifie les distances réglementaires suivantes :

- à plus de 200 mètres des décharges et installation de stockage de déchets ménagers ou industriels
- à plus de 35 mètres des ouvrages d'assainissement collectif ou non collectif, des canalisations d'eaux usées ou transportant des matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux souterraines; de stockages d'hydrocarbures, de produits chimiques, d'engrais minéraux, de produits phytosanitaires, des fumières et des fosses à lisier.

L'emplacement des futurs forages respecte les distances réglementaires.

Autres dispositions de protection

L'arrêté du 11 septembre 2003, modifié par l'arrêté du 7 août 2006, impose qu'un coffrage hermétique et anti-intrusion coiffera la tête du forage. Ce dispositif évitera également la projection accidentelle d'éléments dans le forage. Aussi tout déversement intentionnel de produits, de nature à détériorer le forage et/ou à polluer les eaux de la nappe, sera ainsi évité.

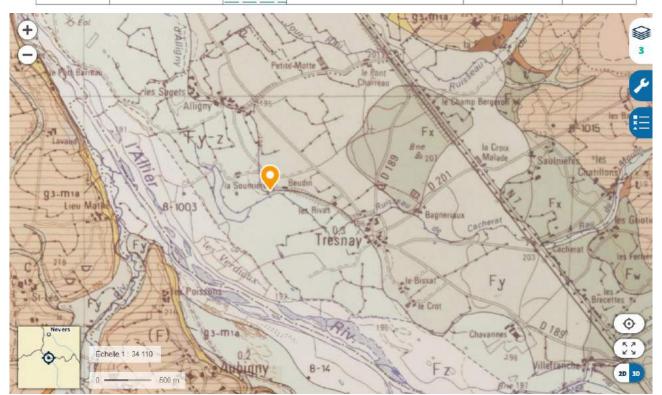
B - Contexte géologique et hydrogéologique

La carte géologique au 1/50000ème ainsi que les forages de profondeur variable réalisés sur la zone (Infoterre) apportent des informations géologiques sur l'organisation géologique du domaine d'étude.

Forage sur la commune de Saint-Imbert



Profondeur	Formation	Lithologie	Lithologie	Stratigraphie	Altitude
	Fz		Sable et alluvions de l'Allier.	Holocène	400.00
16.00 -	Marne et calcaire à algues, phryganes et oolithes de la Séquence S4		Argile et marne avec rognons calcaires.	Chattien	— 180.00



Carte 11: Carte géologique sur la commune de Tresnay

Le forage sur la commune de Tresnay sera réalisé dans la formation Fy-z « Alluvions de l'Allier ». Cette formation correspond à des dépôts récents. Cette zone occupe le lit mineur du cours d'eau et la plaine alluviale de l'Allier dont les divagations actuelles.

C - Contexte hydrogéologique

Le forage envisagé exploitera la nappe alluviale de l'Allier.

V - PRECONISATIONS TECHNIQUES: CONCEPTION DU FORAGE

A - Création du puits

Création:

Les informations fournies par la banque du sous-sol et la carte géologique renseignent sur la nature des terrains géologiques traversés. Les forages de proximité renseignent sur une idée de débit.

Le puits sera réalisé à partir d'un système de tubes PVC qualité forage alimentaire avec crépine en diamètre 112/125 mm avec graillonnements.

La profondeur totale du puits sera au maximum de 28 mètres.

Surveillance au cours de la réalisation du forage

Au cours de la foration, les profondeurs des arrivées d'eau seront scrupuleusement repérées et notées par le foreur. Un échantillon tous les mètres sera impérativement conservé en vue d'une caractérisation géologique des terrains traversés par le forage.

Les risques de pollution lors des travaux sont faibles. Un petit cordon de terre sera réalisé autour du forage afin d'éviter toutes pollutions accidentelles lors des travaux.

Aménagement des abords immédiats du forage

Un coffrage hermétique et fermant à clé coiffera la tête du forage. Il sera posé afin de prévenir tout risque de pollution accidentelle ou intentionnelle.

Le pourtour immédiat du forage dans un rayon de 5 mètres sera maintenu en herbe et entretenue sans aucun traitement chimique et engrais.

Déroulement des travaux

La période des travaux envisagée est l'été 2021.

Le chantier comprendra:

- la foration et la pose des tubes PVC
- l'essai de pompage
- l'aménagement de la margelle du forage

La conception du coffrage sera réalisé une fois la pompe et les raccords aux abreuvoirs dans les parcelles réalisés.

En référence aux obligations réglementaires (cf. article 8 Arrêté Ministériel 11/09/03, il sera réalisé une margelle bétonnée, conçue de manière à éloigner les eaux de la tête de forage. Cette margelle est de 3 m² au minimum autour de la tête de forage et 0,30 m de hauteur au-dessus du niveau du terrain naturel.

Lorsque la tête de l'ouvrage débouche dans un local ou une chambre de comptage, cette margelle n'est pas obligatoire; dans ce cas, le plafond du local ou de la chambre de comptage doit dépasser d'au moins 0,5 m le niveau du terrain naturel.

La tête des sondages, forages, puits et ouvrages souterrains s'élève au moins à 0,5 m au-dessus du terrain naturel ou du fond de la chambre de comptage dans lequel elle débouche. Cette hauteur minimale est ramenée à 0,2 m lorsque la tête débouche à l'intérieur d'un local. Elle est en outre cimentée sur 1 m de profondeur comptée à partir du niveau du terrain naturel. En zone inondable, cette tête est rendue étanche ou est située dans un local lui-même étanche.

Un capot de fermeture ou tout autre dispositif approprié de fermeture équivalent est installé sur la tête du sondage, forage, puits ou ouvrage souterrain conservé pour prélever à titre temporaire ou

permanent des eaux souterraines ou pour effectuer leur surveillance. Il doit permettre un parfait isolement du sondage, forage, puits ou ouvrage souterrain des inondations et de toute pollution par les eaux superficielles. En dehors des périodes d'exploitation ou d'intervention, l'accès à l'intérieur du sondage, forage, puits, ouvrage souterrain est interdit par un dispositif de sécurité.

Les conditions de réalisation et d'équipement des forages, puits, sondages et ouvrages souterrains conservés pour prélever à titre temporaire ou permanent des eaux souterraines ou pour effectuer leur surveillance doivent permettre de relever le niveau statique de la nappe au minimum par sonde électrique.

Tous les sondages, forages, puits et ouvrages souterrains conservés pour prélever à titre temporaire ou permanent des eaux souterraines ou pour effectuer leur surveillance sont identifiés par une plaque mentionnant les références du récépissé de déclaration.

Au cours de l'opération de foration, un échantillon de cutines tous les mètres sera mis de côté de façon ordonnée pour le relevé géologique. Les arrivées d'eau seront rigoureusement repérées.

B - Essai de pompage

Conformément à l'article 9 de l'arrêté ministériel du 11/09/03 (Modifié par Arrêté 2006-08-07 art. 1 JORF 24 septembre 2006 en vigueur le 1er octobre 2006), lorsque le sondage, forage, puits ou ouvrage souterrain est réalisé en vue d'effectuer un prélèvement dans les eaux souterraines, le déclarant s'assure des capacités de production de l'ouvrage par l'exécution d'un pompage d'essai. Lorsque le débit du prélèvement envisagé est supérieur à 80 m3/h, le pompage d'essai est constitué au minimum d'un pompage de courte durée comportant trois paliers de débits croissants et d'un pompage de longue durée à un débit supérieur ou égal au débit définitif de prélèvement envisagé. La durée du pompage de longue durée ne doit pas être inférieure à 12 heures.

Le pompage d'essai doit également permettre de préciser l'influence du prélèvement sur les ouvrages voisins, et au minimum sur ceux de production d'eau destinée à la consommation humaine et ceux légalement exploités situés dans un rayon de 500 m autour du sondage, forage, puits ou ouvrage souterrain où il est effectué. Lorsque le débit du prélèvement définitif envisagé est supérieur à 80 m3/h, le déclarant suit l'influence des essais de pompage dans des forages, puits ou piézomètres situés dans un rayon de 500 m autour du sondage, forage, puits, ouvrage en cours d'essai, en au moins trois points et sous réserve de leur existence et de l'accord des propriétaires. Ce suivi peut être remplacé par le calcul théorique du rayon d'influence du prélèvement envisagé, lorsque la connaissance des caractéristiques et du fonctionnement hydrogéologique de la nappe est suffisante pour permettre au déclarant d'effectuer ce calcul.

L'essai sera réalisé avec le débit de **10m³/h pendant une heure**. L'enregistrement de la remontée en fin de forage dans le nouveau forage est demandé.

Cet essai fera également l'objet d'un suivi strict des débits d'exhaure. La turbidité des eaux d'exhaure fera l'objet d'une surveillance renseignant sur le développement du forage et par conséquent la stabilité des niveaux mesurés. Les arrivées d'eau troubles seront mentionnées.

Les eaux d'exhaure seront dispersées dans les parcelles agricoles en contrebas à plus de 50 mètres de l'ouvrage. Compte tenu de l'occupation du sol, l'eau s'infiltrera dans les horizons du sol. Ainsi tout risque de retour d'eau dans le forage est écarté.

Aucun autre puits, forage n'est présent dans la zone de 500 m avoisinante.

C - Rapport de fin de travaux

Dans un délai de 2 mois suivant la fin des travaux et des essais des pompages, M. Gérald MANGOTE s'engage à remettre au service Police de l'Eau de la DDT un rapport de fin de travaux comprenant :

- Le déroulement du chantier
- Les coupes géologiques des formations rencontrées, avec mention du ou des niveaux de nappes rencontrées

- Les coupes techniques des installations réalisées, précisant les caractéristiques des équipements notamment les diamètres, la nature du cuvelage, la profondeur atteinte,
- Les coordonnées GPS (en Lambert II étendu), Cote NGF de la tête du forage, code national BSS,
- Les résultats des pompages d'essais, interprétation et évaluation de l'incidence de ces pompages sur la ressource en eau
- Les résultats d'analyses d'eau
- Le compte rendu des travaux de comblement des ouvrages abandonnés

D - Débits attendus

Le débit maximum attendu pour ce forage est de 10 m³/h.

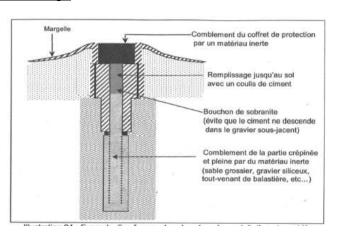
E – Condamnation du forage existant

En référence à l'article 13 de l'arrêté ministériel du 11/09/03 tout sondage, forage, puits, ouvrage souterrain abandonné devra être comblé par des techniques appropriées permettant de garantir l'absence de circulation d'eau entre les différentes nappes d'eau souterraine contenues dans les formations géologiques aquifères traversées et l'absence de transfert de pollution.

Si le pétitionnaire décide de ne pas exploiter le forage. Le forage devra être soit conservé et être entièrement équipé et périodiquement contrôlé ou bien il devra être rebouché : le rebouchât devant respecter les règles suivantes :

- des matériaux inertes, graviers et cailloutis calcaires ou siliceux, seront utilisés pour le comblement du forage, afin de ne pas bloquer la circulation des eaux souterraines
- un bouchon de sobranite de 1 mètre et une cimentation de 0 à 3 mètres de profondeur sera réalisée pour empêcher toute intrusion d'eau dans le forage.

Schéma de comblement du forage



F - Surveillance de l'Etat du forage

Tous les forages doivent être surveillés et entretenus :

- Pour garantir la protection de la ressource en eau souterraine vis-à-vis du risque de pollution par les eaux de surface;
- Pour empêcher le mélange des eaux de différents aquifères ;
- Pour éviter tout gaspillage de l'eau.

Au-delà des prescriptions réglementaires minimales sont exposées, ci-après, quelques recommandations pour optimiser le fonctionnement de l'installation. L'exploitant peut intervenir sur le fonctionnement de son installation. En revanche, il ne peut intervenir sur l'évolution naturelle de la nappe ni sur l'évolution des pompages au voisinage mais il doit pouvoir en tenir compte. Ainsi, l'exploitant devra s'assurer si :

- la ressource diminue, naturellement ou à cause de prélèvements au voisinage, afin de l'intégrer dans la gestion de son installation,
- son forage se maintient en bon état de fonctionnement ou se dégrade avec un risque, dans un premier temps, d'augmentation des charges d'exploitation et, dans un deuxième temps, d'arrêt d'exploitation.

<u>Contrôle des pertes de charge</u> du forage d'exhaure : Effectuer au moins tous les semestres un contrôle des pertes de charge du forage. La fréquence est à adapter si une augmentation des pertes de charge est constatée. Il est souhaitable d'assurer un suivi régulier.

<u>Contrôle du fond du forage</u>: Effectuer un contrôle du fond du forage, à l'occasion de chaque remontée de pompe et au moins tous les trois ans environ. Un comblement brutal ou progressif et continu du forage traduit un dysfonctionnement qu'il faudra traiter. Le contrôle se fait simplement avec une sonde lestée. A noter que la sonde lestée ne permet pas toujours de contrôler la présence de dépôts gélatineux à très faible consistance mais néanmoins colmatants.

Respect absolu du débit maximum d'exploitation : Chaque forage est livré avec un débit maximum d'exploitation qu'il ne faut jamais dépasser, même très temporairement. En cas de dépassement on risque de réorganiser différemment la granulométrie des particules autour du forage et « d'arracher » des particules du terrain ou du massif filtrant, de créer des « ponts de sable » c'est à dire des zones où le massif filtrant n'est plus correctement en place et laisse passer des flux de particules, entraînant alors une abrasion des crépines, de la pompe, de la colonne d'exhaure et de tous les matériels en aval, ainsi qu'un colmatage de la crépine, de la pompe avec le risque de surchauffe du moteur. Une attention particulière est portée sur les conditions d'exploitation de la nappe et/ou du forage. Si celles-ci viennent à changer de façon significative, le débit maximal peut être revu à la baisse.

G – Précautions à prendre pendant la phase de chantier

Dans le but de limiter au maximum l'impact des travaux lors de l'intervention de forage, il est important de prévoir les travaux hors des périodes pluvieuses ce qui limitera les problèmes de mises en suspension. Les travaux devront être réalisés dans de bonnes conditions météorologiques en évitant l'intervention après de fortes pluies ou durant un épisode pluvieux intense avec des sols engorgés qui risquent de compacter les sols.

Afin d'éviter tout problème de pollutions accidentelles, le plein en carburant des engins de travaux devra être réalisé hors des parcelles cultivées.

Précautions vis-à-vis des espèces exotiques envahissantes

Concernant la lutte contre les espèces invasives, l'ensemble du matériel nécessaire pour l'intervention de curage (pelle mécanique, remorque, tracteur) devra arriver propre en début de chantier. L'arrivée des camions et les différentes livraisons (carburants,..) devront être réalisées en bordure de chantier exclusivement hors du périmètre de l'étang.

Exclure tout remblaiement de terre avec de la terre extérieure pour éviter les contaminations par des espèces invasives.

En cas d'identification d'une espèce invasive lors du chantier, la bonne pratique reste de contacter la DDT 58 afin de mettre en œuvre les bonnes pratiques et conseils spécifiques vis-à-vis de l'espèce présente. A ce jour aucune espèce invasive n'a été identifiée sur la zone de travaux.

VI – EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 ET PRISE EN CONSIDERATION DE LA DOCTRINE ERC

A - Valeur paysagère du site

Les travaux de forage n'engendrent aucun arrachage de linéaire de haie, création d'accès particuliers ou modification du paysage.

Aucun impact n'est à signaler sur cet aspect.

B - Biodiversités remarquables et ordinaires

1 - Evaluation des incidences / Natura 2000

Aucune espèce (floristique ou faunistique) d'intérêt patrimonial ou protégée n'a été référencée ou identifiée sur le parcellaire d'étude situé à proximité d'habitations et de bâtiments agricoles.

Les enjeux identifiés sur les sites Natura 2000, concernent principalement des enjeux de maintien de la diversité écologique des milieux générés par l'Allier.

Les travaux de forage n'engendrent aucune destruction particulière d'habitat ou d'espèce d'intérêt communautaire, aucun impact direct n'est donc à signaler sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire ayant motivé la désignation des sites Natura 2000 les plus proches.

2 - Biodiversité ordinaire

Sur ce territoire, les éléments fixes du paysage jouxtant le parcellaire d'étude, jouent plusieurs rôles importants.

- Les haies bocagères: Les haies sont des sources de biodiversité animales et végétales très importantes sur ce territoire. Interface entre la forêt et l'agriculture, elles accueillent en effet une flore et une faune spécifiques de la forêt, de l'agriculture et de la haie elle-même. Celle-ci fournit nourriture, abri et site de reproduction à de nombreuses espèces, et a surtout un rôle essentiel pour leur circulation. Ces haies permettent également de limiter l'érosion et limiter les apports de matières dans l'étang.
- Les longs linéaires de ripisylves présentent également une grande valeur écologique. En tant qu'éléments ponctuels et linéaires, ils contribuent en effet à relier les différents réseaux de haies entre eux et permettent une action directe sur la qualité de l'eau. Les vieux arbres recèlent souvent des cavités propres à la nidification de différentes espèces d'oiseaux. Ils sont également des éléments marquants du paysage.

A noter par ailleurs que depuis 2015, pour l'ensemble des parcelles jouxtant le projet de forages et déclarées dans le cadre de la politique Agricole Commune, l'obligation de maintien d'éléments topographiques prévue dans le cadre de la conditionnalité des aides (Surface Equivalente Topographique SET) est remplacée par le critère de maintien de surfaces d'intérêt écologique (SIE) dans le cadre du verdissement des aides.

Désormais dans le cadre de la conditionnalité, certains éléments topographiques menacés de destruction sont protégés par une obligation de maintien (BCAE 7) : il s'agit dans ce cadre de protéger l'élément considéré, qui ne peut en règle générale ni être détruit ni être déplacé par l'exploitant.

Les éléments topographiques protégés par la BCAE 7 sont notamment les éléments suivants présents sur les exploitations agricoles (que ce soit à l'intérieur des parcelles ou en bordure de celles-ci) :

- les haies dont la largeur n'excède pas dix mètres,
- les mares dont la surface est strictement supérieure à dix ares, et inférieure ou égale à cinquante ares.
- les bosquets dont la surface est strictement supérieure à dix ares, et inférieure ou égale à cinquante ares.

Les travaux de forage n'engendrent aucune modification sur ces éléments au sein de la parcelle concernée par les travaux de forage.

C - Zones Humides

La visite sur site a permis de faire un diagnostic des sols au niveau du projet de forage. Le sol identifié ne présente aucune traces d'oxydoréduction (hydromorphie) jusqu'à 53 cm. Les sols sont donc classés hors des classes GEPPA IVd à VI ou H, les sols étant non caractéristiques de zones humides. (Cf photo ci-dessous).

Il est à noter que le sol est quasi nu sur cette zone située à proximité d'habitations et de bâtiments agricoles, aucune analyse floristique n'a donc été réalisée sur la zone d'étude.



Aucune destruction ou remblai de zones humides n'est à indiquer dans le cadre de ces travaux.

Le projet de drainage est donc compatible avec le SDAGE LB.

D - Hydrologie

Estimation des besoins en eau

Par un rapide calcul si l'on considère qu'une vache allaitante consomme 50m³ d'eau par an (Données GDS Auvergne). La consommation maximale faite par le cheptel serait de 4000 m³/an. Ainsi, le prélèvement annuel ne dépassera pas ce volume.

A noter qu'aujourd'hui ces prélèvements sont déjà réalisés sur le réseau d'eau potable.

Le projet n'engendre donc aucun nouveau prélèvement d'eau à l'échelle de l'exploitation.

VI – COMPATIBILITE AVEC LE SDAGE LOIRE BRETAGNE

Le SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021 énonce 5 grands principes qui ont été pris en compte dans l'étude d'incidence lorsqu'ils avaient un rapport de près ou de loin avec l'irrigation. Ces 5 objectifs sont les suivants :

- 1. Protéger les milieux aquatiques et des zones humides : le bon fonctionnement des milieux aquatiques et la préservation des zones humides sont une condition clef du bon état de l'eau. Rétablir la continuité écologique au sein des bassins hydrographiques.
- 2. Lutter contre les pollutions : toutes les dégradations de la qualité de l'eau en modifiant leurs caractéristiques physiques, chimiques, biologiques ou bactériologiques sont concernées quelle que soit leur origine. Restaurer la qualité de l'eau.
- 3. Maîtriser la ressource en eau : la ressource et les prélèvements doivent être équilibrés. Promouvoir une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau. Valoriser l'eau comme ressource économique. Mobiliser, créer et protéger la ressource en eau.
- 4. Gérer le risque inondation : développer la conscience et la prévention du risque.
- 5. Gouverner, coordonner, informer : assurer une cohérence entre les politiques.

Les mesures prévues pour les masses d'eau souterraines consistent principalement à :

- Réaliser des études de connaissance (notamment sur les prélèvements effectués),
- Évaluer les volumes globaux prélevables et leurs répartitions spatiales,
- Limiter les prélèvements, initier des économies d'eau, améliorer la qualité des ouvrages de captage, mettre en place des dispositifs de réalimentation de nappe ainsi que des ressources de substitution ou complémentaires,
- Mettre en place des dispositifs de gestion collective et définir les modalités de partage de la ressource en eau.

Pour limiter la pression quantitative sur les cours d'eau, les mesures envisagées sont les suivantes :

- Mise en place de structures de concertation entre usagers,
- Amélioration de la gestion par bassin versant, afin de répartir la ressource entre prélèvements actuels et nouveaux prélèvements,
- Amélioration de la connaissance des seuils d'alerte, révision des débits réservés et restriction des usages lors des étiages sévères,
- Création et gestion de dispositifs pour le soutien d'étiage.

S'agissant de la compatibilité au SDAGE Loire-Bretagne, le projet est concerné par la disposition 7B-5 du SDAGE 7B-5: axes réalimentés par soutien d'étiage: augmentation, ou plafonnement au niveau actuel, des prélèvements à l'étiage selon la capacité des ouvrages de soutien à compenser ces nouveaux prélèvements.

Le projet vise à assurer l'alimentation en eau des bovins sur l'exploitation qui aujourd'hui est réalisée à partir de prélèvements directement sur le réseau d'eau potable.

Aucune augmentation de volume n'est à enregistrer et ce projet aura un impact positif en diminuant la pression sur le réseau d'eau potable.

Ce projet reste compatible avec les objectifs du SDAGE).

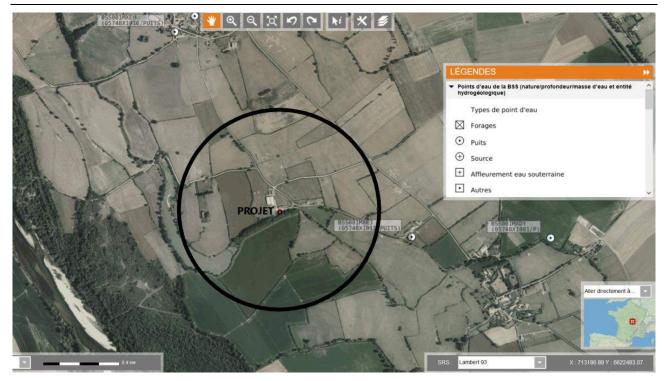
VIII - COMPATIBILITE AVEC LA DIRECTIVE NITRATE

Le projet est situé au sein de la zone vulnérable, au titre de la directive nitrate. Le forage étant destiné à l'abreuvement des animaux et non à l'irrigation, aucune analyse de la teneur en nitrate et nitrite de l'eau n'est nécessaire pour le bilan de la fertilisation.

IX - COMPATIBILITE AVEC LA PGRI

Le projet ne pouvant pas engendrer de risque d'inondation, il reste compatible avec les objectifs de la PGRI.

X – INCIDENCES DU FORAGE SUR LES AUTRES CAPTAGES A PROXIMITE



Carte 12 : Localisation des puits à proximité des projets de forage (Tresnay)

Aucun puits avec des consommations humaines n'est présent dans le périmètre des 500 mètres autour des projets de forage

Dans la mesure où les prélèvements de la nappe resteront au maximum équivalents aux prélèvements actuels sur le réseau d'eau potable, nous pouvons considérer que le nouvel ouvrage n'engendrera pas d'incidences supplémentaires à la situation actuelle et permettra de diminuer les pressions sur le réseau d'eau potable.

Le rapport de fin de travaux fera apparaître les résultats des pompages d'essais, leur interprétation et l'évaluation de l'incidence des pompages sur la nappe à partir de l'analyse de la vitesse de la remontée de nappe.

XI - CONCLUSION

L'objectif des travaux vise à permettre la réalisation d'un forage sur la commune de Tresnay dans le département de la Nièvre.

La présente déclaration vise à exposer les modalités des travaux, préciser les caractéristiques techniques de l'ouvrage et évaluer l'impact des nouveaux forages sur l'environnement (Eau, biodiversité). Différentes bonnes pratiques sont préconisées au moment de la réalisation des travaux.

Dans la mesure où l'ensemble des préconisations de l'étude est respecté, préservant ainsi l'ensemble des enjeux identifiés, les atteintes occasionnées sur le milieu sont négligeables **et non significatives**.

Annexes

- Annexe 1 : Arrêté Zones sensibles
- Annexe 2: Liste 1 et 2 cours d'eau
- Annexe 3 : Frayères
- Annexe 4: ZNIEFF type 1
- Annexe 5 : ZNIEFF type 2
- Annexe 6: Natura 2000 ZPS
- Annexe 7: Natura 2000 ZSC
- Annexe 8 : Acte de propriété.
- Annexe 9 : résumé non technique

Annexe 1 Arrêté zones sensibles



Arrêté du 23 novembre 1994 portant délimitation des zones sensibles pris en application du décret n° 94-469 du 3 juin 1994 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionnées aux articles L. 372-1-1 et L. 372-3 du code des communes

O Dernière mise à jour des données de ce texte : 01 mars 2009

NOR: ENVE9430394A

Fraternité

Version en vigueur au 09 novembre 2020

Le ministre de l'environnement,

Vu la directive n° 91/271/C.E.E. du Conseil des communautés européennes du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires ;

Vu la loi nº 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau :

Vu le décret n° 94-469 du 3 juin 1994 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionnées aux articles L. 372-1-1 et L. 372-3 du code des communes, et notamment ses articles 6 et 7 ;

Vu les délibérations du Comité de bassin Adour-Garonne en date des 23 novembre 1992 et 2 juillet 1993;

Vu la délibération du Comité de bassin Artois-Picardie en date du 4 décembre 1992;

Vu les délibérations du Comité de bassin Loire-Bretagne en date des 10 novembre 1992 et 10 février 1994;

Vu la délibération du Comité de bassin Rhin-Meuse en date du 25 juin 1992;

Vu les délibérations du Comité de bassin Rhône-Méditerranée-Corse en date des 3 décembre 1992 et 7 juillet 1993;

Vu la délibération du Comité de bassin Seine-Normandie en date du 29 juin 1993 ;

Vu le rapport du préfet coordonnateur de bassin relatif à la consultation des conseils régionaux et généraux du bassin Adour-Garonne en date du 4 octobre 1994 ;

Vu le rapport du préfet coordonnateur de bassin relatif à la consultation des conseils régionaux et généraux du bassin Artois-Picardie en date du 28 septembre 1994 ;

Vu le rapport du préfet coordonnateur de bassin relatif à la consultation des conseils régionaux et généraux du bassin Loire-Bretagne en date du 30 mai 1994 ;

Vu le rapport du préfet coordonnateur de bassin relatif à la consultation des conseils régionaux et généraux du bassin Rhin-Meuse en date du 3 juin 1994 ;

Vu le rapport du préfet coordonnateur de bassin relatif à la consultation des conseils régionaux et généraux du bassin Rhône-Méditerranée-Corse en date du 8 juin 1994 ;

Vu le rapport du préfet coordonnateur de bassin relatif à la consultation des conseils régionaux et généraux du bassin Seine-Normandie en date du 7 septembre 1994 ;

Vu l'avis de la mission interministérielle de l'eau en date du 5 octobre 1994,

Article 1

Modifié par Décret n°2009-235 du 27 février 2009 - art. 5 (V)

Les zones sensibles prévues à l'article 6 du décret n° 94-469 du 3 juin 1994 sont définies aux articles ci-après et délimitées par la carte jointe en annexe au présent arrêté (1).

1 sur 4 09/11/2020 à 10:01

Pour l'application du présent arrêté, on entend par " bassin versant l'ensemble des affluents, des sous-affluents et de leurs ramifications ultimes, dont les eaux sont drainées vers les masses d'eaux significatives mentionnées dans les articles ci-après.

Sauf indication contraire, les indications " amont de ou " aval de, utilisées dans l'énumération ci-après des bassins versants hydrographiques classés en zone sensible, doivent être interprétées de la façon suivante :

- -pour un nom de commune, celle-ci est incluse dans le zonage ;
- -pour les bassins versants des cours d'eau affluents, ils sont inclus dans le zonage après les expressions " en amont de sa confluence avec... et " les affluents de rive gauche ou droite entre... ; ils sont exclus après l'expression " en aval de sa confluence avec....

Nota:

(1) Cette carte peut être consultée et mise à la disposition du public dans chaque direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Diren) et au ministère de l'environnement (direction de l'eau).

NOTA:

Décret n° 2009-235 du 27 février 2009 art 7 : Les présentes dispositions prennent effet dans chaque région à la date de nomination du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement et au plus tard le 1er janvier 2011.

Conformément à son article 10, le présent décret ne s'applique ni à la région Ile-de-France, ni aux régions d'outre-mer.

Article 2

Les zones sensibles du bassin Adour-Garonne comprennent les bassins versants des cours d'eau et lacs suivants :

- les affluents en rive gauche de la Garonne entre la Saudrune à l'amont et la Baïse à l'aval (hors son affluent la Gélise);
- les affluents de rive droite de la Garonne suivants :
- l'Hers mort;
- le Tarn (en aval de Montauban) et le lac de la Raviège, l'Aveyron et ses affluents hors le Cérou et la Vère;
- les cours d'eau entre la Barguelonne à l'amont et la Masse à l'aval ;
- le Lot (en aval de sa confluence avec le Dourdou) et ses affluents hors le Célé;
- les cours d'eau entre le Tolzac à l'amont et le Dropt à l'aval ;
- la Dordogne en amont du barrage de Bort-les-Orgues, son affluent de rive gauche la Rhue (en amont de Vaussaire), son affluent de rive gauche la Cère (en amont du lac de Saint-Etienne-de-Cantalès) et son affluent de rive droite l'Isle entre ses points de confluence avec l'Auvezère (exclue) et la Dronne (exclue);
- la Charente en amont de sa confluence avec l'Arnoult;
- les affluents de rive gauche de l'Adour, entre le Lées et le Luys, et l'Arros à l'aval de Villecomtal-sur-Arros ;
- les lacs et étangs littoraux aquitains et le bassin d'Arcachon.

Article 3

Les zones sensibles du bassin Artois-Picardie comprennent les eaux de la mer dans la limite des eaux territoriales et les bassins versants des cours d'eau suivants :

- la Somme en amont de Bray-sur-Somme et en aval d'Amiens (à l'exclusion de la Selle) ;
- les autres fleuves côtiers entre la Bresle au Sud et l'Aa au Nord ;
- la Lys en amont d'Armentières.

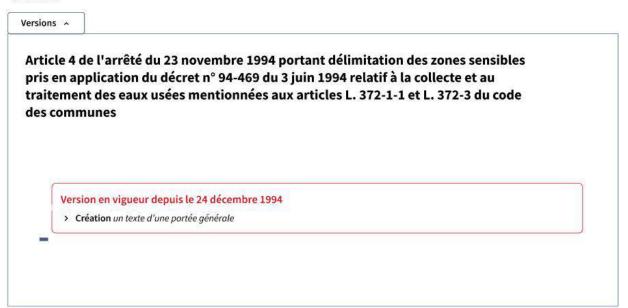
Article 4

Les zones sensibles du bassin Loire-Bretagne comprennent les bassins versants des cours d'eau suivants :

- la Loire en amont de sa confluence avec le Beuvron ;

2 sur 4 09/11/2020 à 10:01

- la Vilaine.



Article 5

Les zones sensibles du bassin Rhin-Meuse comprennent les bassins versants des cours d'eau suivants :

- la Meuse ;
- la Moselle;
- le Rhin;
- la Sarre (y compris ses affluents et sous-affluents qui prennent leur source en territoire français, mais qui confluent avec la Sarre en territoire allemand).

Article 6

Les zones sensibles du bassin Rhône-Méditerranée-Corse comprennent les bassins versants :

- de la Saône en amont de Massieux (Ain) en rive gauche et Quincieux (Rhône) en rive droite ;
- du lac Léman ;
- des étangs palavasiens (Arnel, Méjean, Grec, Prévost), de l'étang de l'Or et de l'étang de Berre.

Article 7

3 sur 4 09/11/2020 à 10:01

Annexe 2 Listes 1 et 2 Cours d'Eau



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Arrêté

portant sur la liste 2 des cours d'eau, tronçons de cours d'eau ou canaux classés au titre de l'article L 214-17 du code de l'environnement du bassin Loire-Bretagne

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
PREFET DU LOIRET
PREFET COORDONNATEUR
DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu la directive cadre européenne sur l'eau n°2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour la politique communautaire dans le domaine de l'eau;

Vu les articles L 214-17 et R.214-107 et suivants du code de l'environnement ;

Vu le schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin Loire Bretagne pour 2010-2015, notamment les dispositions 1B-2, 9A et 9B ainsi que la liste des réservoirs biologiques et la liste des axes migrateurs;

Vu les avant-projets de liste transmis par les Préfets à l'issue de la concertation qui s'est déroulé d'avril 2010 à novembre 2010 et les observations formulées à ces occasions ;

Vu l'harmonisation des avant-projets départementaux par la commission administrative de bassin du 18 novembre 2010 :

Vu l'étude de l'impact des classements sur les différents usages de l'eau sur le bassin Loire-Bretagne;

Vu les avis des conseils régionaux, des conseils départementaux, des établissements publics de bassin et des commissions locales de l'eau consultés de mai à septembre 2011;

Vu l'avis de la commission administrative de bassin du 28 novembre 2011;

Vu l'avis du comité de bassin en date du 13 décembre 2011 ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Centre, délégué de bassin Loire Bretagne,

ARRÊTE

Article 1

L'annexe au présent arrêté fixe la liste des cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux tels que définis au 2° du I de l'article L214-17 du code de l'environnement sur lesquels tout ouvrage doit être géré, entretenu et équipé selon les règles définies par l'autorité administrative, en concertation avec le propriétaire ou, à défaut, l'exploitant pour assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs dans un délai de 5 ans après la publication de la liste en annexe.

Article 2

Dans la mention « le cours d'eau X et ses cours d'eau affluents », sont considérés comme affluents tous les cours d'eau tributaires correspondant à l'ensemble du bassin hydrographique amont dans la section où le cours d'eau est classé.

Article 3

Sauf précision contraire, les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux s'entendent avec leurs annexes hydrauliques, bras et autres dérivations participant à l'écoulement de leurs eaux et au fonctionnement de leur écosystème.

Article 4

L'obligation d'assurer la circulation (montaison et dévalaison) s'applique aux espèces amphibalines citées en annexe et aux espèces holobiotiques qui seront précisées dans le cadre de l'instruction des propositions d'aménagement ou de modification des modalités de gestion de chaque ouvrage concerné.

Article 5

L'étude de l'impact des classements et le document technique d'accompagnement détaillant les informations hydrographiques, les critères justifiant le classement issu des concertations et consultations locales sont consultables sur le site internet http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr de la DREAL Centre, DREAL de bassin Loire Bretagne. Ils sont tenus à la disposition du public à la DREAL de bassin Loire Bretagne, 5 avenue Buffon, BP 6407, 45064 Orléans Cedex 2, ainsi que dans les préfectures des départements aux adresses suivantes :

DÉPARTEMENT	ADRESSE	CP	VILLE
Allier	2, rue Michel-de-L'Hospital	03016	MOULINS
Ardèche	Rue Pierre-Filliat	07007	PRIVAS
Cantal	2, Cours Monthyon	15005	AURILLAC
Charente	7-9, rue de la Préfecture	16017	ANGOULEME
Charente-Maritime	38, rue Réaumur	17017	LA ROCHELLE
Cher	Place Marcel-Plaisant	18020	BOURGES
Corrèze	1 Rue Souham	19012	TULLE
Côte-d'Or	49, rue de la Préfecture	21041	DIJON
Côtes-d'Armor	3, place du Général-de-Gaulle	22023	SAINT-BRIEUC
Creuse	Place Louis-Lacrocq	23011	GUERET
Eure-et-Loir	Place de la République	28019	CHARTRES
Finistère	40-42, boulevard Dupleix	29320	QUIMPER
Ille-et-Vilaine	3, avenue de la Préfecture		RENNES
Indre	Place de la Victoire-et-des-Alliés	36019	CHATEAUROUX
Indre-et-Loire	15, rue Bernard-Palissy	37925	TOURS
Loir-et-Cher	1, place de la République	41018	BLOIS
Loire	2, rue Charles-de-Gaulle	42022	SAINT-ETIENNE
Haute-Loire	6, avenue du Général-de-Gaulle	43011	LE PUY
Loire-Atlantique	6, quai Ceineray	44035	NANTES
Loiret	181, rue de Bourgogne	45042	ORLEANS
Lozère	2, rue de la Rovère	48005	MENDE
Maine-et-Loire	Place Michel Debré	49934	ANGERS
Manche	Place de la Préfecture	50009	SAINT-LO
Mayenne	46, rue Mazagran	53015	LAVAL
Morbihan	24, place de la République	56019	VANNES
Nièvre	40, rue de la Préfecture	58019	NEVERS
Orne	39, rue Saint-Blaise	61018	ALENCON
Puy-de-Dôme	18, boulevard Desaix	63033	CLERMONT-FERRAND
Rhône	106, rue Pierre-Corneille	69003	LYON
Saône-et-Loire	196, rue de Strasbourg	71021	MACON
Sarthe	Place Aristide-Briand	72041	LE MANS
Deux-Sèvres	4, rue Du-Guesclin	79021	NIORT
Vendée	29, rue Delille	The state of the s	LA ROCHE S/YON
Vienne	1, place Aristide-Briand	-	POITIERS
Haute-Vienne	1, rue de la Préfecture	-	LIMOGES
Yonne	Place de la Préfecture	-	AUXERRE

Article 6

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 7

Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République française.

Article 8

Les préfets de région et de département du bassin Loire-Bretagne et le directeur régional de l'environnement de la région Centre, délégué de bassin, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Orléans le 🗿 🖟 JUL 2012

Le préfet de la région Centre Préfet du Loiret Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne

Michel CAMUX

Annexe 3 Frayères



PRÉFÈTE DE LA NIEVRE

Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

Service Eau Forêt Biodiversité

Nº 2012-DDT - 2072

ARRETE

portant établissement des inventaires relatifs aux frayères et aux zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole

> La Préfète de la Nièvre, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L. 432-3 et R 432-1 à R 432-1-5;

VU le code de l'environnement et notamment l'article L 432-3;

VU l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 fixant la liste des espèces de poissons et de crustacés et la granulométrie caractéristique des des frayères en application de l'article R 432-1 du code de l'environnement;

VU l'avis du Président de la Fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique en date du 4 décembre 2012 ;

VU l'avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites émis lors de sa séance du 27 novembre 2012 ;

VU l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques émis lors de sa séance du 18 décembre 2012;

Considérant la nécessité de préserver les frayères de lamproie marine, lamproie de rivière, lamproie de Planer, truite fario, saumon de l'Atlantique, ombre commun, vandoise, chabot, grande alose et brochet;

Considérant la nécessité de préserver les zones de croissance et d'alimentation des écrevisses à pieds rouges et écrevisses à pieds blancs ;

Considérant les pratiques agricoles de valorisation des prairies par un pâturage extensif et le besoin d'abreuvement du bétail y afférent ;

Considérant le travail de mise en cohérence de l'inventaire des frayères avec les arrêtés recensant les cours d'eau sur les bassins versants sur lesquels une cartographie des cours d'eau a été réalisée ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ;

ARRETE

Article 1:

L'inventaire prévu à l'article R 432-1-1-I du code de l'environnement des parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères de chabot, lamproie de Planer, lamproie de rivière, lamproie marine, ombre commun, truite fario, vandoise, saumon de l'Atlantique est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe du présent arrêté (« I » - Liste I poissons)

Article 2:

L'inventaire prévu à l'article R 432-1-1-II du code de l'environnement des parties de cours d'eau sur lesquelles ont été observé la dépose et la fixation d'oeufs ou la présence d'alevins de brochet et de grande alose est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe du présent arrêté (« 2p » - Liste 2 poissons)

Article 3:

L'inventaire prévu à l'article R 432-1-1-III du code de l'environnement des parties de cours d'eau sur lesquelles la présence d'écrevisses à pieds blancs et d'écrevisses à pieds rouges a été observée est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe du présent arrêté « Liste 2 - 2e » - écrevisses.

Article 4:

Constitue une frayère à poissons au sens de l'article L 432-3 du code de l'environnement toutes parties de cours d'eau visées dans l'annexe du présent arrêté.

Constitue une zone de croissance ou d'alimentation des crustacés, au sens de l'article L 432-3 du code de l'environnement toutes parties de cours d'eau visées dans l'annexe du présent arrêté.

Article 5:

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit d'un recours gracieux auprès de Madame la Préfète de la Nièvre,
- soit d'un recours hiérarchique auprès du ministère en charge de l'écologie.

L'absence de réponse dans un délai de quatre mois constitue un rejet tacite du recours.

Le présent arrêté, ainsi que les décisions de rejet des recours gracieux et hiérarchiques, peuvent être déférés dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Dijon.

Article 6 :

Monsieur le Secrétaire général de la préfecture de la Nièvre,

Monsieur le Directeur départemental des territoires,

Monsieur le Chef du service départemental de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Nièvre, sur le site internet de la préfecture et affiché dans toutes les mairies du département.

Fait à Nevers, le 28 DEC. 2012

Michel PAILLISSÉ

La Bréfète,

Annexe 4 ZNIEFF type 1









VAL D'ALLIER DE TRESNAY AU PONT DU VEURDRE (Identifiant national : 260015462)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 29004008)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Cellule d'Application en Ecologie - B. Maupetit , F. Chambaud, S.H.N.A. (BELLENFANT S. & REVEILLON A.), .- 260015462, VAL D'ALLIER DE TRESNAY AU PONT DU VEURDRE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 51P. https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/260015462.pdf

Région en charge de la zone : Bourgogne

Rédacteur(s) : Cellule d'Application en Ecologie - B. Maupetit , F. Chambaud, S.H.N.A. (BELLENFANT S. &

REVEILLON A.)

Centroïde calculé: 654432°-2195595°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 11/12/2014 Date actuelle d'avis CSRPN : 11/12/2014 Date de première diffusion INPN : 01/01/1900 Date de dernière diffusion INPN : 22/11/2016

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	5
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	6
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	7
6. HABITATS	7
7. ESPECES	10
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	51
9. SOURCES	51



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est inclue dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat.: 260009924 - VAL D'ALLIER DE TRESNAY A FOURCHAMBAULT (Id reg.: 29004000)

1.1 Localisation administrative

- Département : Nièvre

- Commune: Chantenay-Saint-Imbert (INSEE: 58057)

- Commune : Tresnay (INSEE : 58296) - Commune : Livry (INSEE : 58144)

1.2 Superficie

1713,82 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 188 Maximale (mètre): 192

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat.: 260015461 - VAL D'ALLIER DU PONT DES LORRAINS AU PONT DU VEURDRE (Type 1) (Id reg.: 29004011)

- Id nat.: 260009924 - VAL D'ALLIER DE TRESNAY A FOURCHAMBAULT (Type 2) (Id reg.: 29004000)

1.5 Commentaire général

Le site occupe le tronçon du val d'Allier le plus en amont en Bourgogne. Des grèves sableuses y alternent avec des méandres abandonnés, des forêts riveraines bien structurées et des îlots de graviers régulièrement remaniés. Le cours d'eau, très dynamique, est caractérisé par des successions de zones d'érosions et de dépôts d'alluvions, ce qui crée des biotopes variés. Les bras morts et leurs abords présentent différents types d'habitats humides (boires, mares, ripisylves, roselières, cariçaies, prairies inondables, etc. Ces milieux sont encadrés par des prairies bocagères alternant avec des secteurs cultivés ou plantés en peupliers.

Ce site est d'intérêt régional pour ses habitats alluviaux, sa faune et sa flore.

Le cours de l'Allier et ses abords présentent divers habitats avec :

- des herbiers aquatiques des cours d'eau, d'intérêt européen,
- des végétations sur dépôts sableux, d'intérêt régional,
- des végétations sur dépôts limoneux, d'intérêt européen,
- des saulaies pionnières riveraines,
- des herbiers aquatiques des plans d'eau, d'intérêt européen,
- des végétations amphibies des berges exondées des plans d'eau, d'intérêt européen,
- des roselières et cariçaies,
- des prairies humides inondables de fauche, d'intérêt régional,
- des mégaphorbiaies, d'intérêt européen,



- des prairies de fauche, d'intérêt européen,
- des forêts alluviales à frênes, ormes et saules, d'intérêt européen.

Dans ces biotopes, diverses espèces végétales déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF sont présentes, notamment :

- la Lathrée clandestine (Lathrea clandestina), plante des forêt alluviales, exceptionnelle en Bourgogne et en limite nord-est de son aire de répartition,
- la Gratiole officinale (Gratiola officinalis), plante protégée réglementairement, inscrite au livre rouge de la flore menacée de France.
- l'Oenanthe à feuilles de silaüs (Oenanthe silaifolia), plante protégée réglementairement,
- la Pulicaire vulgaire (Pulicaria vulgaris), plante protégée réglementairement et inscrite au livre rouge de la flore menacée de France.
- le butome en ombelle (Butomus umbellatus), plante protégée réglementairement,
- la Véronique à feuilles d'acinos (Veronica acinifolia), plante très rare et localisée en Bourgogne, inscrite au livre rouge de la flore menacée de France.

Localement, ont été observées :

- des pelouses ouvertes sur sables acides, d'intérêt régional,
- des pelouses sur alluvions calcaréo-siliceuses (alliance végétale de l'Armerienion elongatae), d'intérêt européen.

Ces milieux sont caractérisés par plusieurs espèces végétales déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF comme :

- l'Armoise champêtre (Artemisia campestris), plante rarissime en Bourgogne et protégée réglementairement,
- la Renoncule des marais (Ranunculus paludosus), plante méditerranéenne annuelle des pelouses sèches, rare et très localisée en Bourgogne,
- la Vesce printanière (Vicia lathyroides), plante annuelle naine très rare en Bourgogne,
- le Corynéphore blanchâtre (Corynephorus canescens), plante protégée réglementairement, peu commune en Bourgogne,
- la Spargoute de Morison (Spergula morisonii), plante annuelle naine rare en Bourgogne et protégée réglementairement,
- le Trèfle souterrain (Trifolium subterraneum), plante naine protégée réglementairement.

Les berges sableuses exondées constituent des sites de nidification pour la Sterne pierregarin (Sterna hirundo) et la Sterne naine (Sternula albifrons), deux oiseaux d'eau d'intérêt européen, nicheurs rares à très rares en Bourgogne, sensibles au dérangement sur leurs sites de reproduction (bancs de graviers) et aux modifications du régime fluvial. L'Allier et ses proches abords accueillent également l'Oedicnème criard (Burhinus oedicnemus), oiseau d'intérêt européen.

D'autres espèces nidifient préférentiellement dans le système prairial bocager, comme:

- la Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio), passereau chasseur d'insectes, d'intérêt européen,
- l'Alouette lulu (Lullula arborea), passereau d'intérêt européen,
- la Huppe fasciée (Upupa epops).

Le lit de l'Allier constitue aussi un corridor écologique pour les poissons migrateurs comme la Lamproie marine (Petromyzon marinus), l'Alose (Alosa alosa) et le Saumon de l'Atlantique (Salmo salar), trois poissons d'intérêt européen, sensibles aux pollutions et aux dégradations du lit des cours d'eau (ouvrage d'arts, extractions de matériaux).

Au niveau des berges du fleuve un cortège d'insectes déterminants pour l'inventaire ZNIEFF a été répertorié avec entre autres :



- le Gomphe à pattes jaunes (Gomphus flavipes) et le Gomphe serpentin (Ophiogomphus cecilia), deux libellules d'intérêt
- le Gomphe semblable (Gomphus simillimus).

Enfin, le Castor (Castor fiber), mammifère d'intérêt européen, est bien implanté sur l'Allier.

D'anciennes mines de Kaolin, à Livry, accueillent en période d'hibernation deux espèces de chauves-souris d'intérêt européen :

- le Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros),
- le Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum).

Ce patrimoine dépend essentiellement du maintien de la dynamique naturelle du cours d'eau. Il convient d'éviter les extractions de matériaux dans le lit majeur, la création de digues et le remblaiement.

Une agriculture extensive (pâturage extensif, absence de retournement des prairies) est également importante.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)
- Zone bénéficiant d'autres mesures agri-environnementales

Commentaire sur les mesures de protection

Le site est désigné au réseau des sites Natura 2000 au titre de la directive Habitats : VAL D'ALLIER BOURGUIGNON

Le site est désigné au réseau des sites Natura 2000 au titre de la directive Oiseaux : VAL D'ALLIER BOURBONNAIS EN PARTIE (PARTIE NORD)

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière
- Exploitations minières, carrières

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Lit majeur - Lit mineur
- Bras mort
- Mare, mardelle
- Île lacustre ou fluviale
- Vallée

-4/51-



- Terrasse alluviale

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)
- Domaine de l'état
- Domaine public fluvial

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires		
- Ecologique	- Auto-épuration des eaux	- Paysager		
- Faunistique	 Fonction d'habitat pour les 	- Géomorphologique		
- Poissons	populations animales ou végétales	- Historique		
- Amphibiens	- Fonctions de régulation hydraulique	- Scientifique		
- Reptiles	- Expansion naturelle des crues	The second second section is a second		
- Oiseaux	 Corridor écologique, zone de 			
- Mammifères	passages, zone d'échanges			
- Insectes	- Etapes migratoires, zones de			
- Floristique	stationnement, dortoirs			
- Phanérogames	- Zone particulière d'alimentation			
Committee of the Commit	 Zone particulière liée à la reproduction 	1		

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Zone délimitée à l'ouest et au sud par les limites départementales respectives du Cher et de l'Allier, au nord au niveau du pont du Veurdre et à l'est avec les routes D134, D22, D272 et D189. Les enveloppes est prennent en compte l'enveloppe de crue centennale.



4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet negatif	Effet significatif	Réalité de l'impac
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Infrastructures linéaires, réseaux de communication	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Equipements sportifs et de loisirs	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les sols	Intérieur	Indéterminé	Réel
Nuisances sonores	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Vandalisme	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Modification des fonds, des courants	Intérieur	Indéterminé	Réel
Création ou modification des berges et des digues, îles et llots artificiels, remblais et déblais, fossés	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Modification du fonctionnement hydraulique	Intérieur	Indéterminé	Réel
Actions sur la végétation immergée, flottante ou amphibie, y compris faucardage et démottage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Aménagements liés à la pisciculture ou à l'aquaculture	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pāturage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Suppression ou entretien de végétation	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Réel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations de haies et de bosquets	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Réel
Prélèvements organisés sur la faune ou la flore	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Introductions	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Atterrissements, envasement, asséchement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel



Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon	
- Algues	- Mammifères	- Amphibiens		
- Autre Faunes	- Oiseaux	- Phanérogames		
- Bryophytes	- Poissons	3.5		
- Lichens	- Ptéridophytes			
- Mollusques	- Reptiles			
- Crustacés	- Odonates			
- Arachnides				
- Myriapodes				
- Orthoptères				
- Lépidoptères				
- Coléoptères				
- Diptères				
- Hyménoptères				
- Autres ordres d'Hexapodes				
- Hémiptères				
- Ascomycètes				
- Basidiomycètes				
- Autres Fonges				

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.4 Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves				
	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens				
	38.22 Prairies de fauche des plaines médio-européennes				
	37.71 Voiles des cours d'eau				
	37.214 Prairies à Séneçon aquatique				
	35.2 Pelouses siliceuses ouvertes médio- européennes				



EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.34 Pelouses calcaréo- siliceuses de l'Europe centrale				
	34.12 Pelouses des sables calcaires				
	24.52 Groupements euro- sibériens annuels des vases fluviatiles				
	24.4 Végétation immergée des rivières				
	24.32 Bancs de sable riverains pourvus de végétation				
	22.411 Couvertures de Lemnacées				
	22.41 Végétations flottant librement				
	22.3232 Gazons à petits Souchets				
	22.32 Gazons amphibies annuels septentrionaux				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	88 Mines et passages souterrains				
	24.22 Bancs de graviers végétalisés				
	82 Cultures	Ŷ.			
	53.2 Communautés à grandes Laîches				
	53.1 Roselières				
	24.21 Bancs de graviers sans végétation				
	31.8 Fourrés				
	44.12 Saussaies de plaine, collinéennes et méditerranéo-montagnardes				



EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24.1 Lits des rivières				
	38.112 Pâturages à Cynosurus-Centaurea				
	22.1 Eaux douces				
	37.24 Prairies à Agropyre et Rumex				
	84.4 Bocages				
	24.31 Bancs de sable des rivières sans végétation				
	86.2 Villages	8			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espece	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation		
708 Sem	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	Sonneur à ventre jaune	Reproduction certaine ou probable	Informateur BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				2008		
Amphibiens	281	Hyla arborea (Linnaeus, 1758)	Ranette verte	Reproduction certaine ou probable	Informateur: BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				1980 - 2003		
	61212	Castor fiber Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie. Castor, Castor d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOURAND M. (CSRPN)				1997 - 2010		
	60418	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Hivernage, séjour hors de période de reproduction							
		(Doknadser(7797)	(DOMINGOSOF, 1797)	(DUKHBUSHIC 7797)		Reproduction indéterminée	Informateur : BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)	Faible			1996 - 1999
Mammifères	60295	Rhinolophus 60295 ferrumequinum (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Hivernage, séjour hors de période de reproduction							
	220884		(Schreber, 1774)			Reproduction indéterminée	Informateur BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)	Faible	31	5	1996 - 2006
	60313	Rhinolophus hipposideros	Petit rhinolophe	Hivernage, séjour hors de période de reproduction							
		(Bechstein, 1800)		Reproduction indéterminée	Informateur: BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)	Faible	1	5	1996 - 2006		
Odonates	65236	Gomphus flavipes (Charpentier, 1825)	Gomphe à pattes jaunes (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				1989 - 2003		
	65229	Gomphus smillimus Selys, 1850	Gomphe semblable (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				1989 - 2003		

-10/51 -



Date el-Euton : 05/07/2018 https://impn.mihn.frizone/znef0260015462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65243	Ophiogomphus cecilia (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Gomphe serpentin, Cécile	Reproduction indéterminée	Informateur: BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				1989 - 2003
	3120	Burhinus cedicnemus (Linnaeus, 1758)	Oedicnéme criard	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3807	Lanius collunio Linnaeus, 1758	Pie-griëche écorcheur	Reproduction certains ou probable	Informateur BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				1998 - 2007
Oiseaux	3670	Lulkila arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette Iulu	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3350	Sterna albifrons Pallas, 1764	Steme name	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3343	Stema hirundo Linnaeus, 1758	Steine pieriegarin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				1998 - 2007
	3590	Upupa epops Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Reproduction certaine ou probable	Informateur: BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				1998 - 2008
	83953	Artemisia campestris L., 1753	Armoise champêtre, Aurone- des-champs, Armoise rouge	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
Phanérogames	87136	Butomus umbellatus L., 1753	Butoms en ombelle, Jonc fleuri, Carélé	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	88893	Carex strigosa Huds., 1778	Laîche à épis grêles, Laîche maigre	Reproduction certaine ou probable	Informateur:: CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE BOURGOGNE				
	92614	Corynephorus canescens (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchâtre, Canche des sables	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie - PROMONATURE				1994

-11/51 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	93973	Cypenis michelianus (L.) Link, 1827	Souchet de Michel	Reproduction certaine ou probable	Informateur: CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN				2003
	99233	Galanthus nivalis L., 1753	Perce-neige, Goutte de fait, Clochette d'hiver, Galanthine, Galanthe des neiges	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	100576	Gratiola officinalis L. 1753	Gratiole officinale, Herbe au pauvre homme	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	103120	Hydrocharis morsus ranae L., 1753	Hydrochans moréne, Moréne, Petit nénuphar, Hydrochande	Reproduction certaine ou probable	Informatiour SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE D'AUTUN				2007
	103364	Hypochaeris glabra L., 1753	Porcelle glabre, Porcelle des sables	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	103369	Hypochaens maculata L., 1753	Porcelle à feuilles tachées, Porcelle tachetée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105145	Lathraea clandestina L_ 1753	Lathrée clandestine	Reproduction certaine ou probable	Informateur: CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE BOURGOGNE				
	108477	Mibora minima (L.) Desv., 1818	Mibora naine, Famine	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	108785	Montia fontana L., 1753	Montie des fontaines	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	109896	Oenanthe silaifolia M.Bieb., 1819	Oenanthe à feuilles de Silaus, Oenanthe intermédiaire	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-12/51 -



Date el-lution 15/07/2018 https://impn.rminn.fr/2016/2006/2006/5462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	114312	Poa palustris L., 1759	Pâturin des marais	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116405	Pulicana vulgaris Gaettr., 1791	Herbe de Saint- Roch, Pulicaire annuelle, Pulicaire commune	Reproduction certaine ou probable	Information: CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN				1994 - 2003
	117151	Ranunculus paludosus Poir., 1789	Renoncule des marais, Renoncule à feuilles de certeuil	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	119595	Rumex thyrsiflorus Fingerh., 1829	Oseille à oreillettes	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	121065	Saxifraga granulata L., 1753	Saxifrage granulé, Herbe à la gravelle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	122256	Sedum sexangulare L_1753	Orpin de Bologne, Orpin doux, Orpin à six angles	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	124517	Spergula monsonii Boveau, 1847	Spargoute printanière, Spargule de Morison, Espargoutte de printemps	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	126124	Thelictrim flavum L., 1753	Pigamon jaune, Pigamon noircissant	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				
	127498	Trifolium subterraneum L., 1753	Tréfle semeur, Tréfle souterrain, Tréfle enterreur	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128782	Veronica acinifolia L., 1762	Véronique à feuilles d'acinos, Véronique à feuilles de Calament Acinos	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-13/51 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	129207	Vicia lathyroides L_ 1753	Vesce printannière, Vesce fausse Gesse	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	66967	Alosa alosa (Linnaeus, 1758)	Grande alose, Alose vraie	Reproduction indéterminée	Bibliographie : D.I.R.E.N. Bourgogne				1997
Poissons	663 1 5	Petromyzon marinus Linnaeus, 1758	Lamproie marine	Reproduction indéterminée	Bibliographie : D.I.R.E.N. Bourgogne				1997
	67765	Salmo salor Linnaeus, 1758	Saumon de l'Atlantique, Saumon atlantique	Reproduction indéterminée	Bibliographie : DIREN. Bourgogne				1997
Reptiles	77619	Lacerta bilineata Daudin, 1802	Lézard à deux raies	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				2000

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Autres	107707	Medicago rigidula		Reproduction indéterminée	Bibliographie : PROMONATURE				
	61258	Arvicole sapidus Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Reproduction indéterminée	Informateur : BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				2000
Mammiféres	60630	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Reproduction indéterminée	Informateur BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				2003
	60731	Mustela putorius Linnaeus, 1758	Putois d'Europe, Furet	Reproduction indéterminée	Informateur : BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				2000
Oiseaux	3676	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Alcuette des champs	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C A.E.				1998

-14/51 -



Date el-Euton : 05/07/2018 https://impn.mihn.frizone/znef0260015462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	3571	Alcedo etthis (Linnaeus, 1758)	Martin-pëcheur d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	1966	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie C.A.E.				1998
	2506	Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héran cendré	Passage, migration	Bibliographie : C.A.E.				1998
	4588	Carduelis cannabina (Linneeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CAE				1998
	4580	Carduelis chions (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C A E				1998
	2517	Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E.				1996
	3424	Columba paiumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	4503	Corvus corone Linnaeus, 1758	Comeille noire	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3465	Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Coucou gris	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3611	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CAE				1998
	4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Bruent jaune	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	4564	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998

-15/51 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degrê d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4466	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	Geal des chânes	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	2651	Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)	Algie botté	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E.				1996
	3696	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : CAE				1998
	4013	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Rossignol philoméle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	4684	Mitiaria calandra (Linnaeus, 1758)	Bruant proyer	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3741	Motacilla (lava Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	2481	Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Héron bihoreau, Bihoreau gris	Reproduction indéterminée	Informateur: BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				2008
	3760	Parus caeruleus Linnaeus, 1758	Mésange bleue	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3764	Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	4525	Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Momeau domestique	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	2832	Pemis apivorus (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Passage, migration	Bibliographie : C.A.E.				1998
	4035	Phoenicurus ochruros (S. G Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998

-16/51 -



Date el-lution 15/07/2018 https://impn.rminn.fr/2016/2006/2006/5462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	4280	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	Poullot veloce	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3603	Picus viridis Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	4053	Saxicola torquata (Linnaeus, 1766)	Taner påtre	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3429	Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	4516	Sturnus vulgeris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E				1998
	4254	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . C.A.E.				1998
	4117	Turdus merula Linnaeus, 1758	Melle noir	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	79766	Acer negundo L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	79783	Acer pseudopietanus L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
hanêrogames	79908	Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcifs-de-Vénus	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	80334	Aesculus hippocastanum L., 1753	Marronnier d'Inde, Marronnier commun	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-17/51 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	80410	Agrimonia eupatoria L., 1753	Aigremoine, Francormier	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	80590	Agrostis canina L., 1753	Agrostide des chiens	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	80759	Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifere	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	80805	Agrostis vulgaris Willi., 1796	Agrostide capillaire	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	80857	Aira caryophyllea L., 1753	Canche caryophiliée	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	80990	Ajuga reptans L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	81295	Allieria petiolata (M Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire, Herbe aux aulx	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	81544	Allium vineale L., 1753	Ail des vignes, Olgnon båtard	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E				1998
	81569	Ainus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Auine glutineur, Verne	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	81637	Alopecurus geniculatus L., 1753	Vulpin genouillé	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	81656	Alopecurus pretensis L., 1753	Vulpin des prés	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-18/51 -



Date el-ution : 05/07/2018 https://impn.rminn.fr/2009/2/meff/2600/15462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degrê d'abondance	Effectif Inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	81856	Althaea officinalis L., 1753	Guimauve officinale, Guimauve sauvage	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	82000	Amaranthus lividus auct. non L., 1753	Amarante verte, Fieur de jalousie, Passe-velours	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	82018	Amaranthus retroflexus L., 1753	Amarante réfléchie, Amaranthe à racine rouge, Blé rouge	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	82321	Anagalis arvensis L., 1753	Mouron rouge, Fausse Morgeline	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	82369	Anchusa arvensis (L.) M.Bieb., 1808	Lycopside des champs	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	82738	Angelica sylvestris L., 1753	Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	82922	Anthoxanthum odoratum L., 1753	Flouve odorante	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	82931	Anthriscus caucalis M.Bieb., 1808	Gerfeuil vulgaire à fruits glabres, Persil sauvage	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	83159	Aphanes arvensis L., 1753	Alchémille des champs, Aphane des champs	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	83272	Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842	Arabette de thalius, Arabette des dames	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	83499	Arctium lappa L_ 1753	Grande berdane, Berdane commune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-19/51 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	83653	Arenaria serpyllifolia L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	83777	Aristolochia clematilis L., 1753	Aristoloche clématre, Poison de terre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	83912	Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presi & C.Presi, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	84061	Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	84110	Arum italicum Mill., 1768	Gouet d'Italie, Pied de-veau	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	84112	Arum maculatum L., 1753	Gouet tächeté, Chandelle	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	84843	Astragalus glycyphylios L, 1753	Réglisse sauvage, Astragale à feuilles de Réglisse	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	85557	Barbaroa vulgaris R.Br., 1812	Barbarée commune, Harbe de sainte Barbe	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	85740	Bellis perennis L., 1753	Pâquerette	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	85795	Berteroa incana (L.) DC., 1821	Alysson blanc, Alysse blanche	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	85957	Bidens frondosa L., 1753	Bident feuillé, Bident à truits noirs, Bident feuillu	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-20/51 -



Date d'écition : 05/07/2018 https://imprummin.fr/zone/zneft/26/00/15462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	86400	Bressice nigre (L.) W.D.J.Koch, 1833	Moutarde noire, Chou noir	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	86634	Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	86732	Bromus racemosus L., 1762	Brome en grappe	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	86763	Bromus steriks L_ 1753	Brome stérile	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	86778	Bromus tectorum L., 1753	Brome des toits	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	159572	Bryonia cretica L		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	87712	Campanula rapunculus L., 1753	Campanule raiponce	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	87849	Capsella bursa- pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse- à-pasteur, Bourse- de-capucin	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	87930	Cardamine hirsuta L., 1753	Cardamine hérissée, Cresson de muraille	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	87933	Cardamine impatiens L, 1753	Cardamine impatiens, Cardamine impatiente, Herbe au diable	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie - PROMONATURE				1994
	87964	Cardamine pratensis L., 1753	Cardamine des prés, Cresson des prés	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-21/51 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88059	Carduus acanthoides L_ 1753	Charden faux-acanthe	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	88318	Carex acutiformis Ehrh., 1789	Laiche des marais, Laiche fausse Laiche arguë, Laiche fausse Laiche aiguë	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	88415	Carex caryophyliea Latourr., 1785	Laiche printanière, Laiche du printemps	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	88483	Carex divulsa Stokes, 1787	Laiche écartée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	88569	Carex hirta L., 1753	LaTche hérissée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	88819	Carex remota L, 1755	Laiche espacée	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	88952	Carex vulpina L, 1753	Laiche des renards, Carex des renards	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	89619	Centaurea jacea L., 1753	Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	89659	Centaurea paniculata L., 1753	Centaurée à panicule, Centaurée paniculée	Reproduction certains ou probable	Informatiour : CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE BOURGOGNE				
	89968	Cerastium arvense L ₊ 1753	Céraiste des champs	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	89998	Cerastium diffusum Pers., 1805	Céraiste d'ffuse, Céraiste à quatre étamines	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994

-22/51 -



Date e'écition : 05/07/2018 https://impr.minn.fr/zone/zneff/26/00/15462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	90076	Cerastium pumilum Curtis, 1777	Céraiste nain	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	90091	Cerastium semidecandrum L., 1753	Céraiste à 5 étamines, Céraiste variable	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	90316	Chaenorrhnum minus (L.) Lange, 1870	Petite linaire, Petit Chaenorthinum	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	90356	Chaerophyllum temulum L., 1753	Cherophylie penché, Couquet	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	90669	Chelidonium majus L., 1753	Grande chélidoine, Herbe à la verrue, Éclaire	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	90700	Chenopodium botrys L., 1753	Chénopode à grappes	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE	V 4			1994
	90786	Chenopodium polyspermum L_ 1753	Limoine	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	91258	Circaea luteliana L., 1753	Circée de Paris, Circée commune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	91289	Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	91430	Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles Iancéolées, Cirse Iancéolé	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	92127	Colchicum autumnale L., 1753	Colchique d'automne, Safran des prés	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	92353	Convolvulus sepium L., 1753	Liset, Liseron des haies	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	92379	Conyza canadensis (L.) Cronquist, 1943	Conyze du Canada	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	92501	Comus sanguinea L., 1753	Comouller sanguin, Sanguine	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	92876	Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	93015	Crepis biennis L., 1753	Crépide bisannuelle	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E				1998
	93023	Crepis capillaris (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	93157	Crepis vesicaria L., 1753	Barkhausie à feuilles de pissenilt, Crépis à vésicules	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	93308	Cruciata laevipes Opiz, 1852	Gaillet croisette, Croisette commune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	93487	Cucubalus bacciter L., 1753	Cucubale couchée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	93803	Cynodan dactylon (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	93840	Cynoglossum officinale L., 1753	Cynoglosse officinals	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-24/51 -



Date el-Euton : 05/07/2018 https://impn.mihn.frizone/znef0260015462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	93860	Cynosurus oristatus L., 1753	Crétalle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	93924	Cyperus esculentus L., 1753	Souchet comestible, Souchet sucré	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	93936	Cyperus fuscus L., 1753	Souchet brun	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	94164	Cytisus scoparius (L.) Link, 1822	Genét à balai, Juniesse	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	94207	Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	94489	Datura stramonium L., 1753	Stramoine, Herbe à la taupe, Datura officinale	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	94626	Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv., 1812	Canche cespiteuse, Canche des champs	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	94959	Digitalis purpurea L., 1753	Digitale pourpre, Gantolèe	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	94995	Digitana sanguinalis (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine, Digitaire commune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	95149	Dipsacus fullonum L., 1753	Cabarel des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	95337	Draba muralis L., 1753	Drave des murailles	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-25/51 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	95671	Echinochioa crus-galli (L.) P. Beauv., 1812	Echinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	95793	Echium vulgare L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	95922	Eleocharis pakrstris (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des mareis	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	95980	Elodea canadensis Michx., 1803	Élodée du Canada	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	95992	Elymus caninus (L.) L., 1755	Froment des haies	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	96136	Epilobium angustifolium L., 1753	Épilobe en épi, Laurier de saint Antoine	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	96180	Epilobium hirsutum L., 1753	Épilobe hérisse, Epilobe hirsute	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	96628	Eragrostis pilosa (L.) P.Beauv., 1812	Eragrostis poilu	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	96739	Erigeron annuus (L.) Dest., 1804	Vergerette annuelle, Éngéron annuel	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	96895	Erodium cicutanum (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	97008	Erophila verna (L.) Chevall., 1827	Drave de printemps	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-26/51 -



Date d'écition : 05/07/2018 https://imprummhn.fr/zone/znet/26/00/15462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif Inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	97141	Eryngium campestre L., 1753	Chardon Roland, Panicaut champétre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	97434	Eupatonum cannabinum L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	97490	Euphorbia cyperissies L., 1753	Euphorbe petit- cyprés, Euphorbe faux Cyprés	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	97508	Euphorbia esula L., 1753	Euphorbe ësule, Euphorbe feuiliue, Euphorbe âcre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	97676	Euphorbia stricte L., 1759	Euphorbe raide	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	97896	Evonymus europaeus L.	Bonnet-d'évêque	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	98078	Festuca arundinacea Schreb., 1771	Fétuque Roseau	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	98460	Festuca pratensis Huds., 1762	Fétuque des près	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	98717	Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879	Reine des près, Spirée Ulmaire	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	98910	Fraxinus angustifoka Vahl, 1804	Frêne à feuilles étroites	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	98921	Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99373	Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	99418	Galium elongatum C Prest, 1822	Gallet allongé	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	99473	Galium mollugo L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	99582	Galium verum L_ 1753	Gaillet jaune, Caille-lait jaune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	99683	Gaudinia fragilis (L.) P.Beauv., 1812	Gaudinie fragile	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E				1998
	100052	Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	100104	Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	100142	Geranium robertianum L., 1753	Herbe å Robert	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	100225	Geum urbanum L_ 1753	Benaîte commune, Herbe de saint Benaît	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	100310	Glechoma hederacea L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	100387	Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810	Glycèrie flottante, Manne de Pologne	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-28/51 -



Date el-ution : 05/07/2018 https://impn.rminn.fr/2006/2/meff/2600/15462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observatio
	100400	Glyceria plicate (Fr.) Fr., 1842	Glycório pliéo	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : G.A.E.				1998
	100519	Gnaphalium uliginosum L., 1753	Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des marais	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	100677	Gypsophila muratis L., 1753	Gypsophile des murailles, Gypsophile des moissons	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	100787	Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Joan	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	101144	Heliotropium europaeum L., 1753	Héliatrope d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	101300	Heracleum sphondylum L., 1753	Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	101411	Hemiaria glabra L., 1753	Herniaire glabre, Herniole	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	101412	Homiaria hirsuta L., 1753	Hemiaire velue	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	102900	Holcus lanatus L_ 1753	Houlque laineuse, Blanchard	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	102901	Holcus mallis L., 1759	Houlque molle, Avoine molle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	102990	Hordeum secalinum Schreb., 1771	Orge laux seigle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	103031	Humulus lupulus L., 1753	Houbton grimpant	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	103316	Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	103375	Hypochaeris radicata L., 1753	Porcelle enracinée	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	103547	Impatiens glandulifera Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya, Balsamine géante, Balsamine rouge	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	103772	Iris pseudacorus L., 1753	Iris faux acore Iris des marais	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	104022	Jasione montana L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	104074	Juglans nigra L., 1753	Noyer noir	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	104076	Jugians regia L_ 1753	Noyer commun, Calottier	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	104173	Juncus effusus L_ 1753	Jone épars, Jone diffus	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	104214	Juncus inflexus L., 1753	Jone glauque	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	104502	Kickxia elatine (L.) Dumort., 1827	Linaire élatine	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				

-30/51 -



Date el-lution 15/07/2018 https://impn.rminn.fr/2016/2006/2006/5462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	104506	Kickxia spuria (L.) Dumort., 1827	Linaire båtarde, Velvote, Kickxia båtarde	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	104615	Koeleria cristata (L.) Bertol_ 1819	Fausse fléole, Rostrara à crête, Koelène fausse Fléole	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	104854	Lamium album L., 1753	Lamier blanc, Ortie blanche, Ortie morte	Reproduction certains ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				
	104889	Lamium maculatum (L.) L., 1763	Lamier maculé, Lamier à feuilles panachées	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	104903	Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105017	Lapsana communis L, 1753	Lampsane commune, Graceline	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105247	Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105273	Lathyrus tuberosus L., 1753	Macusson, Gland-de-terre	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105432	Lemna minuscula Herter, 1954	Lentille d'eau minuscule	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105480	Leontodon autumnalis L., 1753	Liondent d'automne	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	105502	Leontodon hispidus L., 1753	Liondent hispide	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	105526	Leontodon taraxacoides (Vill.) Mérat, 1831	Liondent des rochers, Léontodon des rochers	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	105689	Lepidium virginicum L., 1753	Passerage de Virginie	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	105817	Leucanthemum vulgare Lam., 1779	Marguerite commune, Leucanthéme commun	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	105966	Ligustrum vulgare L., 1753	Troëne, Raisin de chien	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	106213	Lineria repens (L.) Mill., 1768	Linaire rampante	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	106226	Linaria supina (L.) Chaz., 1790	Linave couchée	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	106234	Linaria vulgaris Mill., 1768	Linaire commune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				
	106499	Lolkum perenne L_ 1753	Ivrale vivace	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	106581	Lonicera periolymenum L_ 1753	Chévreteuille des bois, Cranquillier	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	106653	Lotus comiculatus L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	106818	Luzula campestris (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-32/51 -



Date d'écition : 05/07/2018 https://inpn.minn.fr/zone/zneff/26/01/5462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	106918	Lychnis flos- cuculi L., 1753	Oeil-de-perdrix	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107073	Lysimachia nummularia L., 1753	Lysimaque nummulaire, Herbe aux écus	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107090	Lysinachia vulgeris L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	107115	Lythrum portula (L.) D.A.Webb, 1967	Pourpier d'eau	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107117	Lythrum salicaria L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107282	Maive moschate L., 1753	Mauve musquée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE	V 4			1994
	107470	Matricaria perforata Mérat, 1812	Matricaire inodore	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107574	Medicago arabica (L.) Huds., 1762	Luzeme tachetëe	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107649	Medicago Iupulina L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				
	107658	Medicago minima (L.) L., 1754	Luzerne naine	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	107711	Medicago sativa L., 1753	Luzeme cultivée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	107886	Melilotus albus Medik., 1787	Méllat blanc	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	108138	Mentha pulegium L., 1753	Menthe poullot	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	108168	Mentha suaveolens Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	108874	Muscan comosum (L.) Mill., 1768	Muscari à foupet Muscari chevelu	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	108898	Muscari neglectum Guss ex Ten., 1842	Muscari á grappes, Muscari négligé	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	108996	Myosolis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	109004	Myosotis cespitosa Schultz, 1819	Myosotis cespiteux, Myosotis gazonnant	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	109019	Myosotis discolor Pers., 1797	Myosotis bicolore, Myosotis changeant	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	109084	Myosolis ramosissima Rochel, 1814	Myosotis rameux	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				
	109104	Myosolis sylvatica Hoffm., 1791	Myosotis des forêts	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	109121	Myosoton equaticum (L.) Moench, 1794	Stellare aquatique, Céraiste d'eau	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-34/51 -



Date d'écition : 05/07/2018 https://imprummhn.fr/zone/znet/26/00/15462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observatio
	109297	Narcissus pseudonarcissus L_ 1753	Janquille des bais	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	109732	Nuphar lutea (L.) Sm., 1809	Nënuphar jaune, Nënufer jaune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	109869	Oenanthe fistulosa L., 1753	Oenanthe fistuleuse	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	109911	Oenothera biennis L., 1753	Onagre bisannuelle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	110236	Ononis spinosa L., 1753	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	111012	Orchis ustulata L., 1753	Orchis brûlê	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				
	111369	Omithogalum pyrenaicum L_ 1753	Ornithogale des Pyrénées	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	111876	Oxalis comiculata L_ 1753	Oxalis comiculé, Tréfle jaune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	112111	Panicum capillare L., 1753	Panic capillaire	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				
	112303	Papaver dublum L., 1753	Pavot douteux	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	112463	Parthenocissus inserts (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	112465	Parthenocissus quinquefolia (L.) Planch , 1887	Vigne vierge à cinq feuilles, Vigne-vierge	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	112975	Phalans arundinacea L., 1753	Baldingère faux-roseau, Fromenteau	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1944
	113221	Phleum pratense L., 1753	Fléale des prés	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	113260	Phragmites eustralis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau, Roseau commun, Roseau à balais	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	113579	Pimpinella major (L.) Huds., 1762	Grand boucage	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	113809	Plantago arenaria Waldst. & Kit., 1802	Plantain scabre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	113893	Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	113904	Plantago major L., 1753	Plantsin majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	113906	Plantago media L., 1753	Plantain moyen	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	114112	Poa angustifolia L., 1753	Påturin ä feuilles étroites	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	114114	Pos annua L., 1753	Pâlurin annuel	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998

-36/51 -



Date d'écition : 05/07/2018 https://imprummhn.fr/zone/znet/26/00/15462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	114136	Poa bulbosa L., 1753	Pātwn bulbeux	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	114297	Poa nemoralis L., 1753	Păturin des bois, Păturin des forêts	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	114332	Poa pratensis L., 1753	Păturin des prés	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	114416	Pos trivialis L_ 1753	Påturin commun, Gazon d'Angleterre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	114655	Polygonum arenastrum Boreau, 1857	Renouée littorale	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	114658	Polygonum aviculare L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Trainasse	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	114745	Polygonum hydropiper L., 1753	Renouée Poivre d'eau	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	114761	Polygonum lapathifolium L., 1753	Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	114822	Polygonum persicana L., 1753	Renouée Persicaire	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	115139	Populus italica (Münchh.) Moench, 1785	Peuplier now d'Italie	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	115145	Populus nigra L., 1753	Peuplier commun noir, Peuplier noir	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	115215	Portulaca oleracea L., 1753	Pourpier cultivé, Porcelane	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	115282	Potamogeton nodosus Poir., 1816	Potamot noueux	Reproduction certaine ou probable	Informateur SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE D'AUTUN				2007
	115407	Potentilla argentea L., 1753	Potentille argentise	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	115570	Potentilla neumanniana Rchb., 1832	Potentille de Tabernaemontanus	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	115624	Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante, Ouintefeuille	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	115918	Primula veris L., 1753	Coucou, Primevère officinale, Brérelle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116043	Prunus avium (L.) L., 1755	Mensier vrai, Cerisier des bois	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116142	Prunus spinosa L., 1753	Epine noire, Prunefler, Pelossier	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116162	Prunus x fruticans Welhe, 1826	Prunellier à gros fruits	Reproduction indéterminée	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116407	Pulmonaria affinis Jord., 1854	Pulmonaire affine	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116744	Quercus petraca Liebl., 1784	Chêne sessile Chêne rouvre, Chêne à trochets	Reproduction certains ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	116759	Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-38/51 -



Date el-lution 15/07/2018 https://impn.rminn.fr/2016/2006/2006/5462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif Inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	116903	Ranunculus acris L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116928	Ranunculus aquatilis L., 1753	Renoncule aquatique	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116952	Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	117019	Ranunculus ficarie L., 1753	Ficaire à bulbilles	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	117025	Ranunculus flammula L., 1753	Renancule flammette, Petile douve, Flammule	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	117164	Ranunculus pettatus Schrank, 1789	Renoncule pettée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	117201	Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	117221	Ranunculus sardous Crantz, 1763	Renoncule sarde, Sardonie	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	117224	Ranunculus sceleratus L _{.,} 1753	Renoncula scélérate, Renoncule à feutles de céten	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				
	117459	Reseda lutecia L., 1753	Résèda jaunâtre, Résèda des teinturiers, Mignonette jaunâtre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	117590	Rhmanthus angustifolius C.C.Gmel., 1806	Rhinanthe à grandes fleurs, Rhinanthe à feuilles étroites	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-39/51 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degrê d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	117616	Rhinanthus minor L., 1756	Petit cocriste, Petit Rhmanthe	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	117933	Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821	Rorippe amphibie	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	117944	Rorippa palustris (L.) Besser, 1821	Rorippe faux- cresson, Cresson des marais	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	117951	Rorippa sylvestris (L.) Besser, 1821	Romppe des forêts. Rompe des bors	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	118016	Rosa arvensis Huds., 1762	Rosier des champs, Rosier rampant	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	118073	Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	118993	Rubus caesius L., 1753	Rosier bleue, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	119373	Rubus ulmifolius Schott, 1818	Rosier à feuilles d'orme, Ronce à feuilles d'Orme	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	119418	Rumex acetosa L_ 1753	Oseille des prés, Rumex oseille	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	119419	Rumex acelosella L., 1753	Petite oseille, Oseille des brebis	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	119471	Rumex conglomeratus Murray, 1770	Patience agglomérée, Oseille agglomérée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-40/51 -



Date e'éution : 05/07/2018 https://impn.minn.fr/zone/zneft/26/00/15462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	119473	Rumex crispus L_ 1753	Patience crépue, Oseille crépue	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	119550	Rumex abtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	119569	Rumex pulcher L., 1753	Patience élégante, Rumex joli	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	119915	Salix alba L., 1753	Saule bianc, Saule commun	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	119977	Salix caprea L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	119991	Salix cinerea L., 1753	Saule cendré	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	120040	Salix tragilis L, 1753	Saule fragile	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	120189	Salix purpurea L_ 1753	Osier rouge, Osier pourpre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	120246	Salix triandra L_ 1753	Saule à trois étamines, Osier brun	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				
	120260	Sahx veninalis L., 1753	Osier blanc	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	120685	Salvia pratensis L., 1753	Sauge des prés, Sauge commune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	120712	Sambucus ebulus L., 1753	Sureau yéble, Herbe á l'aveugle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	120717	Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir, Sampéchier	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	120824	Saponaria officinalis L., 1753	Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	121201	Saxifraga Iridactylites L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxfrage	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	121823	Scleranthus annuus L., 1753	Gnavelle annuelle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	121997	Scrophularia aquatica L_ 1753	Herbe aux écrouelles	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	122003	Scrophularia canina L., 1753	Scrofulaire des chiens	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	122028	Scrophularia nedosa L., 1753	Scrophulaire noueuse	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	122101	Sedum acre L_ 1753	Poivre de muraille, Orpin acre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	122106	Sedum album L., 1753	Orpin blanc	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	122236	Sedum reflexum L., 1755	Orpin réfléchi, Orpin des rochers	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				

-42/51 -



Date el-Justion - 05/07/2018 https://impn.mihn.fr/zone/zneff/26/0015462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	122243	Sedum rubens L., 1753	Orpin rougeâtre, Crassule rougeâtre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	122744	Senecio viscosus L., 1753	Séneçon visqueux	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	122745	Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	123863	Sisymbrium officinale (L.) Scop., 1772	Herbe aux chantres, Sisymbre officinal	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	124034	Solanum dulcamara L., 1753	Douce amére, Bronde	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	124080	Solanum nigrum L., 1753	Morelle noire	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				
	124168	Solidago gigantea Alton, 1789	Solidage géant, Solidage glabre, Solidage tardif, Verge d'or géante	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	124408	Sparganium erectum L., 1753	Rubanier drossé, Ruban-d'eau	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	124578	Spergularia rubra (L.) J.Prest & C.Prest, 1819	Sabline rouge	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	125000	Stellaria graminea L., 1753	Stellaire graminée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	125355	Symphylum officinale L., 1753	Grande consoude	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	125677	Taraxacum officinale Weber, 1780	Pissentt	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	126837	Tordyllum maximum L, 1753	Tordyle majeur	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127029	Tragopogon pratensis L., 1753	Salsifis des prés	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127230	Trifolium arvense L., 1753	Tréfie des champs, Pied de lièvre, Tréfie Pied-de-lièvre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127259	Trifolium campestre Schreb., 1804	Tréfie champétre, Tréfie jaune, Trance	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127294	Trifolium dubium Sibth., 1794	Tréfle douteux, Petit Tréfle jaune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127340	Trifolium incamatum L., 1753	Trèfle incarnat, Farouch, Farouche	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127439	Trifolium praterise L., 1753	Tréfle des prés, Tréfle violet	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127454	Tritolium repens L_ 1753	Trèfle rampant, Trèfle bianc, Trèfle de Hollande	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127495	Trifolium striatum L., 1753	Tréfle strië	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	159879	Ulmus campestris sensu 1	Petit orme, Orme cilië	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				

-44/51 -



Date el-Justion - 05/07/2018 https://impn.mihn.fr/zone/zneff/26/0015462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observatio
	128175	Ulmus minor Mill., 1768	Pelit orme, Orme calé	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128180	Ulmus nitens Moench, 1794		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128193	Ulmus scabra MIII., 1768	Orme glabre	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	128268	Urtica dioica L_ 1753	Ortie diorque, Grande ortie	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128476	Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	Mache doucette, Mache	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	128633	Verbascum pulverulentum Vill., 1779	Moléne pulvérulente	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128792	Veronica anagaliis aquatica L., 1753	Mouron aquatique, Mouron d'eau	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	128801	Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs, Velvole sauvage	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128832	Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	128880	Veronica hederifolia L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128954	Veronica peregrina L., 1753	Véronique voyageuse	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE		,		



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	129003	Veronica serpyllifolia L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	129022	Veronica teucrium L., 1762	Teucride d'Allemagne	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	129087	Vibumum opulus L., 1753	Viaine obier, Viorne aqualique	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	129191	Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée, Ers velu	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	129298	Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée, Poisette	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	129305	Vicia sepium L., 1753	Vesce des haies	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	129666	Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, 1857	Violette des bois, Violette de Reichenbach	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	130028	Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue- de-rat, Vulpie Queue-de-souris	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	130483	Xanthium macrocarpum DC., 1815	Lampourde à gros fruits	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
Poissons	66330	Lampetra fluviatiks (Linnaeus, 1758)	Lamproie de rivière, Lamproie fluviatile	Reproduction indéterminée	Bibliographie : D.I.R.E.N. Bourgogne				1997
Ptéridophytes	85469	Azolla filiculoides Lam., 1783	Azolla fausse- fougére, Fougère d'eau	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-46/51 -



Date e'écition : 05/07/2018 https://impn.mihn.fr/zone/zneff/26/0015462

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degre d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observatio
	95567	Dryopteris füx-mas (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	96508	Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie: PROMONATURE				1994
	96539	Equisetum ramosissimum Dest, 1799	Prêle très rameuse, Prêle rameuse	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
Reptiles	77381	Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)	Cistude d'Europe	Reproduction indéterminée	Informateur : BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				2007



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Groupe Espece Espece (nom scientifique)		Statut de déterminance	Réglementation
	040	Bombina variegata	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	212	(Linnaeus, 1758)		Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (fien)
Amphibiens	004	1750	D/1 - 1	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune- Flore) (lien)
	281	Hyla arborea (Linnaeus, 1 758)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (fien)
* #	65040	Ophiogomphus cecilia		Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (<i>lien</i>)
(Geoffroy in Fourcroy, 1785) Determinante Liste des insectes		Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)		
	60205	Rhinolophus ferrumequinum	Ditaminanta	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	60295	(Schreber, 1774)	Déterminante	Liste des mammiféres terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
		Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)		Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	60313		Déterminante	Liste des mammiféres terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60440	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	60418			Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (fien)
	60630	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Mammifères				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60731	Mustela putorius	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
		Linnaeus, 1758	- AGE(MAT)	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61212	Castor fiber Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	01212		Determinante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
8	61258	Arvicola sapidus Miller, 1908	Autre	Liste des mammifères terrestres protègés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	1966	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (fien)
Oiseaux	2481	Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (flen)
		1		Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

-48/51-



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation		
	2506	Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
				Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (fien)		
	2517	Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
		22		Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (fien)		
	2651	Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)		
		Demis subseque		Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (fien)		
	2832	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
		D. L.		Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (fien)		
	3120	Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
				Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (fien)		
	3343	3343 Sterna hirundo Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités d leur protection (fien)		
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégé sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)		
	3424	24 Columba palumbus Linnaeus, 1758 Autre Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (li		Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)		
		Streptopelia decaocto		Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)		
	3429	(Frivaldszky, 1838)	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)		
	3465	Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
		The state of the s		Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (fien)		
	3571	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)		
	3590	Upupa epops Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)		
	3603	Picus viridis Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
	3611	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
		Lullula arborea		Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)		
	3670	(Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
		Afailule addition		Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)		
	3676	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)		
	3696	Higgs of profite Consessed 4750	Autro	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
	3090	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégé sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)		



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation .		
	3741	Motacilla flava Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)		
	3764	Parus major Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
				Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (fier)		
	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fian)		
	4013	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Autre	Liste des oiseaux protègés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
	4035	Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)		
	4117	Turdus merula Linnaeus, 1758	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)		
	4254	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
	4280	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
	4525	Passar domasticus		Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités d leur protection (fien)		
	4564	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protègés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
	4580	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)		
	4588	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)		
	4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)		
	18188551	Petromyzon marinus		Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune- Flore) (<i>lien</i>)		
	66315	Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)		
		Lampetra fluviatilis		Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune- Flore) (lien)		
200	66330	(Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)		
Poissons			Carlo Marine Marine Account	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)		
	66967	Alosa alosa (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)		
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)		
	67765	Salmo salar Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de poissons protègées sur l'ensemble du territoire français national (lien)		
		Emys orbicularis		Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune- Flore) (lien)		
Reptiles	77381	(Linnaeus, 1758)	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)		



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Régle mentation		
	77640	Land Hilland Double 1993	D:1	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)		
	77619	Lacerta bilineata Daudin, 1802	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)		
	99233	Galanthus nivalis L., 1753	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faun Flore) (lien)		
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (fien)		
Angiospermes	100576	Gratiola officinalis L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)		
	109297	Narcīssus pseudonarcissus L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (fien)		
İ	116405	Pulicaria vulgaris Gaertn., 1791	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (fien)		

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Туре	Auteur	Année de publication	Titre
	CAE.	1996	Opération Locale Val d'Allier - Diagnostic Ecologique préalable à l'élaboration des contrats de gestion.
Dikto graphia	C.A.E.	1998	Opération Locale Val de Loire - Val d'Allier 58. Suivi et évaluation écologique. Bilan de l'état zéro.
Bibliographie	D.I.R.E.N. Bourgogne	1997	Fiches de présentation des sites susceptibles d'être désignés dans le réseau Natura 2000.
	PROMONATURE	1994	Cartographie des groupements végétaux de la Loire nivernaise de Nevers à Cosne sur Loire et de l'Allier nivernais
	BOURAND M. (CSRPN)		
	BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)		
	CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE BOURGOGNE		
Informateur	CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN		
	FELZINES Jean-Claude		
	SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE D'AUTUN		

Annexe 5 ZNIEFF type 2









VAL D'ALLIER DE TRESNAY A FOURCHAMBAULT (Identifiant national : 260009924)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 29004000)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CELLULE D'APPLICATION EN ECOLOGIE (MAUPETIT B., CHAMBAUD F.), .- 260009924, VAL D'ALLIER DE TRESNAY A FOURCHAMBAULT . - INPN, SPN-MNHN Paris, 76P. https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/260009924.pdf

Région en charge de la zone : Bourgogne

Rédacteur(s): CELLULE D'APPLICATION EN ECOLOGIE (MAUPETIT B., CHAMBAUD F.)

Centroïde calculé: 655708°-2213786°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 11/12/2014 Date actuelle d'avis CSRPN : 11/12/2014 Date de première diffusion INPN : 01/01/1900 Date de dernière diffusion INPN : 22/11/2016

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	. 5
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	5
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	6
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	. 7
6. HABITATS	7
7. ESPECES	13
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	76
9. SOURCES	76



1. DESCRIPTION

ZNIEFF de Type 1 inclue(s)

Id nat.: 260015461 - (Id reg.: 29004011)
 Id nat.: 260015462 - (Id reg.: 29004008)

1.1 Localisation administrative

- Département : Nièvre

- Commune : Chantenay-Saint-Imbert (INSEE : 58057) - Commune : Saincaize-Meauce (INSEE : 58225)

Commune: Tresnay (INSEE: 58296)
Commune: Livry (INSEE: 58144)
Commune: Mars-sur-Allier (INSEE: 58158)
Commune: Langeron (INSEE: 58138)

1.2 Superficie

4597.7 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 175 Maximale (mètre): 240

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat.: 260015461 VAL D'ALLIER DU PONT DES LORRAINS AU PONT DU VEURDRE (Type 1) (Id reg.: 29004011)
- Id nat.: 260015462 VAL D'ALLIER DE TRESNAY AU PONT DU VEURDRE (Type 1) (Id reg.: 29004008)

1.5 Commentaire général

Le cours bourguignon de la vallée de l'Allier présente un paysage typique modelé par la dynamique du cours d'eau (dépôts de matériaux, inondations, érosions). Boisements alluviaux, grèves, bras morts, pelouses sableuses, prairies alluviales bocagères et zones cultivées se partagent l'espace.

La zone est d'intérêt régional pour ses milieux alluviaux, sa faune et sa flore.

1) La dynamique de l'Allier a créé une topographie variée où alternent des cuvettes à nappe affleurante, et des buttes sableuses/ graveleuses sèches. La dynamique actuelle de ce cours d'eau très actif (érosion des berges, transformation des îles, dépôts de matériaux) crée des perturbations dans la végétation alluviale et permet l'expression de successions végétales variées.

Au niveau du lit mineur plusieurs habitats s'expriment dont :

- des herbiers aquatiques des cours d'eau, d'intérêt européen,
- des herbiers aquatiques des plans d'eau, d'intérêt régional à européen,
- des végétations amphibies annuelles des vases exondées des pièces d'eau, d'intérêt européen,
- des végétations sur dépôts de limons alluviaux, d'intérêt européen,
- des végétations sur dépôts de sables alluviaux, d'intérêt régional,

Les eaux courantes et les berges accueillent diverses espèces déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF avec :

- le Gomphe serpentin (Ophiogomphus cecilia), libellule d'intérêt européen,

-2/77 -



- le Gomphe à pattes jaune (Gomphus flavipes), libellule sensible à la dégradation des grandes rivières à fond sableux,
- la Lamproie marine (Petromyzon marinus) et Saumon de l'atlantique (Salmo salar), deux poissons d'intérêt européen sensibles à la pollution et aux dégradations du lit des cours d'eau (ouvrage d'arts, extractions de matériaux),
- le Castor d'Europe (Castor fiber), mammifère des bords de cours d'eau, d'intérêt européen
- le Chevalier guignette (Actitis hypoleucos), échassier limicole nicheur rare en Bourgogne,
- la Sterne pierregarin (Sterna hirundo) et la Sterne naine (Sternula albifrons), deux oiseaux d'eau nicheurs rares en Bourgogne et d'intérêt européen, sensibles au dérangement sur leurs sites de reproduction (bancs de graviers) et aux modifications du régime fluvial.
- le Bihoreau gris (Nycticorax nycticorax), échassier d'intérêt européen, nicheur rare en Bourgogne,
- le Crapaud calamite (Bufo calamita), amphibien protégé réglementairement dont la répartition est très morcelée en Bourgogne; il est menacé par la disparition des zones humides.
- 2) Les milieux secs du lit majeur, établis sur les cordons d'alluvions sableuses ou graveleuses déposées anciennement par le fleuve, présentent le panel d'habitats suivants :
- pelouses à Fétuque à longues feuilles (Festuca longifolia) sur sables enrichis en calcaires, d'intérêt européen,
- pelouses à annuelles sur sables enrichis en calcaires, d'intérêt européen,
- prairies de fauche sèches ou rapidement ressuyées après les crues, d'intérêt européen,
- pelouses à vivaces sur sols acides, d'intérêt européen,
- pelouses à annuelles sur sols acides, d'intérêt régional.

Diverses espèces végétales déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF caractérisent ces milieux secs avec par exemple :

- la Spargoute printanière (Spergula morisonii), plante annuelle naine des milieux sableux ou rocheux, rare en Bourgogne et protégée réglementairement,
- l'Armoise champêtre (Artemisia campestris), plante des pelouses sableuses, exceptionnelle en Bourgogne et protégée réglementairement.
- 3) Les zones humides du lit majeur, s'exprimant à la faveur d'alluvions limoneuses, sont constituées quant à elles de :
- ripisylves d'aulnes et de frênes des petits cours d'eau annexes, d'intérêt européen,
- forêts alluviale à base de saules et d'ormes, d'intérêt européen,
- ourlets à hautes herbes, d'intérêt européen,
- prairies de fauche inondables à Oenanthe à feuille de silaüs (Oenanthe silaifolia), d'intérêt régional.

Ces milieux humides abritent des plantes déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF suivantes comme :

- la Gratiole officinale (Gratiola officinalis), plante amphibie assez rare en Bourgogne, protégée réglementairement et inscrite au livre rouge de la flore menacée de France,
- la Lathrée clandestine (Lathrea clandestina), plante de forêt alluviale, exceptionnelle en Bourgogne et en limite Nord-Est de son aire de répartition.

Les différents types de milieux (forêts alluviales, prairies humides et sèches, cours d'eau) permettent à un cortège important d'oiseaux déterminants pour l'inventaire ZNIEFF de se reproduire avec par exemple :

- la Cigogne blanche (Ciconia ciconia), échassier d'intérêt européen considéré comme nicheur très rare en Bourgogne,

-3/77 -



 - la Chevêche d'Athéna (Athene noctua), rapace nocturne menacé par la disparition du bocage et notamment des vieux arbres qu'il utilise préférentiellement pour nidifier.

Le Val de Loire constitue un site majeur pour l'avifaune migratrice avec par exemple la Grue cendrée (Grus grus), échassier d'intérêt européen qui y fait étape lors de ses migrations.

Ce patrimoine dépend :

- du maintien de la dynamique naturelle de l'Allier,
- d'un élevage extensif respectueux des haies, des pelouses, des prairies, des plans d'eau et des cours d'eau,
- d'une gestion forestière à base de peuplements feuillus et de traitements adaptés aux conditions stationnelles, conservant les milieux annexes.

Il convient en particulier :

- de ne pas étendre les zones cultivées,
- d'éviter les nouvelles extractions de matériaux, la création de diques et le remblaiement dans le lit majeur.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site classé selon la loi de 1930
- Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)
- Zone bénéficiant d'autres mesures agri-environnementales

Commentaire sur les mesures de protection

Le site est désigné au réseau des sites Natura 2000 au titre de la directive Habitats : VAL D'ALLIER BOURGUIGNON (FR2600969)

Le site est désigné au réseau des sites Natura 2000 au titre de la directive Oiseaux :

- VALLEES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ENTRE MORNAY-SUR-ALLIER ET NEUVY-SUR-LOIRE (FR2610004)
- VAL D'ALLIER BOURBONNAIS EN PARTIE (PARTIE NORD) (FR8310079)

Le site est classé au titre de la loi Paysage : Bec d'Allier

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse - Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière
- Exploitations minières, carrières



Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Rivière, fleuve
- Lit majeur
- Lit mineur
- Bras mort
- Mare, mardelle
- Île lacustre ou fluviale
- Vallée Terrasse alluviale

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)
- Domaine de l'état
- Domaine public fluvial

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Ecologique - Faunistique - Poissons - Amphibiens - Reptiles - Oiseaux - Mammifères - Insectes - Floristique - Phanérogames	- Auto-épuration des eaux - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de régulation hydraulique - Expansion naturelle des crues - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs - Zone particulière d'alimentation	- Paysager - Géomorphologique - Historique - Scientifique - Pédagogique ou autre (préciser)
, manoregames	- Zone particulière liée à la reproduction	ו

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage



Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

L'enveloppe de la zone s'étire de Tresnay au sud à Fourchambault au nord, en longeant la limite départementale avec l'Allier et le Cher. A l'est, pour des raisons fonctionnelles, la limite est celle de la crue centenale. Elle se positionne le long des routes départementales D134, D272 et D189 et de la voie ferrée.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet negatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Equipements sportifs et de loisirs	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Rejets de substances polluantes dans les sols	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Modification des fonds, des courants	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Création ou modification des berges et des digues, lles et llots artificiels, remblais et déblais, fossés	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretien des rivières, canaux, fossés,plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Modification du fonctionnement hydraulique	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Actions sur la végétation immergée, flottante ou amphibie, y compris faucardage et démottage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Suppression ou entretien de végétation	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Plantations de haies et de bosquets	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pěche	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire



5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon	
- Algues	- Amphibiens	- Oiseaux		
- Autre Faunes	- Mammifères	- Phanérogames		
- Bryophytes	 Ptéridophytes 	- Poissons		
- Lichens	- Reptiles			
- Mollusques	- Odonates			
- Crustacés	 Orthoptères 			
- Arachnides	 Lépidoptères 			
- Myriapodes	 Coléoptères 			
- Diptères				
- Hyménoptères				
- Autres ordres d'Hexapodes				
- Hémiptères				
- Ascomycètes				
- Basidiomycètes				
- Autres Fonges				

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22.32 Gazons amphibies annuels septentrionaux				
	44.4 Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves				
	24.4 Végétation immergée des rivières				
	24.52 Groupements euro- sibériens annuels des vases fluviatiles				
	34.34 Pelouses calceréo- siliceuses de l'Europe centrale				
	35.1 Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés				
	37.7 Lisières humides à grandes herbes				



EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38.2 Prairies de fauche de basse altitude				
	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens				
	44.4 Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves				
	53.4 Bordures à Calamagrostis des eaux courantes				
	22.32 Gazons amphibies annuels septentrionaux				
	22.3232 Gazons à petits Souchets				
	22.41 Végétations flottant librement				
	22.411 Couvertures de Lemnacées				
	22.4 Vēgētations aquatiques				
	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens				
	22.41 Végétations flottant librement				
	22.43 Végétations enracinées flottantes				
	24.32 Bancs de sable riverains pourvus de végétation				
	24.52 Groupements euro- sibériens annuels des vases fluviatiles				
	34.12 Pelouses des sables calcaires				
	34.34 Pelouses calcaréo- siliceuses de l'Europe centrale				
	35.12 Pelouses à Agrostis-Festuca				
	35.2 Pelouses siliceuses ouvertes médio- européennes				

-8/77 -



EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.214 Prairies à Séneçon aquatique				
	37.71 Voiles des cours d'eau				
	38.2 Prairies de fauche de basse altitude				
	44.13 Forêts galeries de Saules blancs				
	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens				
	44.4 Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves				
	53.4 Bordures à Calamagrostis des eaux courantes				
	24.32 Bancs de sable riverains pourvus de végétation				
	24.4 Végétation immergée des rivières				
	24.52 Groupements euro- sibériens annuels des vases fluviatiles				
	34.12 Pelouses des sables calcaires				
	34.34 Pelouses calcaréo- siliceuses de l'Europe centrale				
	35.2 Pelouses siliceuses ouvertes médio- européennes				
	37.214 Prairies à Séneçon aquatique				
	37.71 Voiles des cours d'eau				
	38.22 Prairies de fauche des plaines médio-européennes				



6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22.1 Eaux douces				
	24.14 Zone à Barbeaux	C			
	24.2 Bancs de graviers des cours d'eau				
	24.21 Bancs de graviers sans végétation				
	24.3 Bancs de sable des rivières				
	31.8 Fourrés				
	37.2 Prairies humides eutrophes				
	38.1 Pâtures mésophiles				
	44,1 Formations riveraines de Saules				
	53.1 Roselières				
	53.2 Communautés à grandes Laîches				
	82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée				
	86.2 Villages				
	86.43 Voies de chemins de fer, gares de triage et autres espaces ouverts				
	22.1 Eaux douces				
	22.1 Eaux douces				
	22.32 Gazons amphibies annuels septentrionaux				
	24.1 Lits des rivières				
	24.14 Zone à Barbeaux				
	24.21 Bancs de graviers sans végétation				
	24.22 Bancs de graviers végétalisés				

-10/77 -



EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24.31 Bancs de sable des rivières sans végétation				
	24.4 Végétation immergée des rivières				
	31.8 Fourrés				
	37.24 Prairies à Agropyre et Rumex				
	38.1 Pâtures mésophiles				
	44.12 Saussaies de plaine, collinéernes et méditerranéo-montagnardes				
	53.1 Roselières				
	53.2 Communautés à grandes Laîches				
	83.321 Plantations de Peupliers				
	86.2 Villages				
	86.43 Voies de chemins de fer, gares de triage et autres espaces ouverts				
	88 Mines et passages souterrains				
	24.1 Lits des rivières				
	24.21 Bancs de graviers sans végétation				
	24.22 Bancs de graviers végétalisés				
	24.31 Bancs de sable des rivières sans végétation				
	31.8 Fourrés				
	37.24 Prairies à Agropyre et Rumex				
	38.112 Pâturages à Cynosurus-Centaurea				



EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.12 Saussaies de plaine, collinéennes et méditerranéo-montagnardes				
	53.1 Roselières				
	53.2 Communautés à grandes Laîches				
	82 Cultures				
	86.2 Villages				
	88 Mines et passages souterrains				
	84.4 Bocages				
	84.4 Bocages				
	84.4 Bocages				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	82 Cultures				
	81 Prairies améliorées				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
120 724	267	Bulo calamita Laurenti, 1768	Crapaud calamite	Reproduction certaine ou probable	Informatieur : BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				2003
Amphibiens	310	Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouile agile	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
Lépidoptères	53783	Apatura ilia (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant (Le), Petit Mars (Le), Miroitant (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
Mammifères	61212	Castor fiber Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Informateur ONCFS				1997 - 2010
5214 377737401	65236	Gomphus flavipes (Charpentier, 1825)	Gomphe à pattes jaunes (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				1989 - 2008
Odonates	65243	Ophiogomphus cecilia (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Gomphe serpentin, Cécile	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)				1989 - 2003
	2616	Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)	Chevaller guignette	Reproduction certains ou probable	Informateur SOBA Nature Nièvre				1988 - 2008
Oiseaux	3511	Athene noctua (Scopoll, 1769)	Chouette chevêche, Chevêche d'Alhens	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SOBA Nature Nièvre				2008
	3120	Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)	Oedicnéme criard	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993

-13/77 -



Date el-Euton : 05/07/2018 https://impn.mihn.fr/zone/zneff/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif Inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2517	Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SOBA Nature Nièvre				1996 - 2008
	2679	Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	2651	Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)	Aigle botté	Reproduction certains ou probable	Bibliographie CAE				1996
	3807	Lanius colluna Linnaeus, 1758	Ple-griëche écorcheur	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1996
	3670	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette fulu	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1996
	2481	Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Héron bihoreau, Bihoreau gris	Reproduction certaine ou probable	Informateur . SOBA Nature Nièvre				1988 - 2008
	3688	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Hirondello de rivage	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	3350	Sterna albifrons Pallas, 1764	Steme name	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SOBA Nature Nièvre				1993 - 2008
	3343	Stema hirundo Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Reproduction certaine ou probable	Informateur SOBA Nature Nièvre				1993 - 2008
	2618	Tringa hypoleucos Linnaeus, 1758	Chevalier guignetta	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur: PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	3590	Upupa epops Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1996

-14/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	83953	Artemisia campestris L., 1753	Armoise champêtre, Aurone- des-champs, Armoise rouge	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	87136	Butomus umbellatus L., 1753	Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	92614	Corynephorus canescens (L.) P. Beauv., 1812	Corynéphore blanchâtre, Canche des sables	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	99233	Gaianthus nivalis L., 1753	Perce-neige, Goulte de fait, Clochette d'hiver, Galanthine, Galanthe des neiges	Reproduction certaine ou probable	Informateur FELZINES Jeen-Claude				1993
	100576	Gratiola officinalis L., 1753	Gratiole officinale, Herbe au pauvre homme	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	103027	Hottonia palustris L., 1753	Hottonie des marais, Millefeuille aquatique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	103369	Hypochaeris maculata L., 1753	Porcelle à feutles tachées, Porcelle tachetée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105145	Lathraea clandestina L., 1753	Lathrée clandestine	Reproduction certaine ou probable	Informateur: CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE BOURGOGNE				
	109898	Oenanthe silaifolia M.Bieb., 1819	Cenanthe à feuilles de Silaus, Oenanthe intermédiaire	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	114312	Poa palustris L., 1759	Pâturin des marais	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-15/77 -



Date el-Euton : 05/07/2018 https://impn.mihn.fr/zone/zneff/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observatio
	116405	Pulicana vulgaris Gaedn., 1791	Herbe de Saint- Roch, Pulicaire annuelle, Pulicaire commune	Reproduction certaine ou probable	Informatiour FELZINES Jean-Claude				1993
	117151	Ranunculus paludosus Poir., 1789	Renoncule des marais, Renoncule à feuilles de cerfeuil	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	119595	Rumex thyraflorus Fingerh., 1829	Oseille à oreillettes	Reproduction certains ou probable	Bibliographie: PROMONATURE				1994
	124517	Sporgula morisonii Boreau, 1847	Spargoute printanière, Spargule de Morison, Espargoutte de printemps	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127498	Trifolium subterraneum L., 1753	Trèfle semeur, Trèfle souterrain, Trèfle enterreur	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128307	Uincularia australis R.Br., 1810	Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	66967	Alosa alosa (Linnaeus, 1758)	Grande alose, Alose vraie	Reproduction indéterminée	Bibliographie : D.I.R.E.N. Bourgogne				1997
Poissons	66315	Petromyzon mannus Linnaeus, 1758	Lamproie marine	Reproduction indetermines	Bibliographie': D.I.R.E.N. Bourgogne				1997
	67765	Salmo salar Linnaeus, 1758	Saumon de l'Atlantique, Saumon atlantique	Reproduction indéterminée	Bibliographie : D.I.R.E.N. Bourgogne				

7.2 Espèces autres

-16/77 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	318	Rana kL esculenta Linnaeus, 1758	Grenouille commune	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
Amphibiens	351	Rana temporaria Linnaeus, 1758	Grenouille rousse	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	155	Triturus helveticus (Razaumowsky, 1789)	Triton palmë	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
Autres	107707	Medicago rigidula		Reproduction indéterminée	Bibliographie: PROMONATURE				
	12346	Aromia moschala (Linnaeus, 1758)		Reproduction indéterminée	Informatieur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	9301	Harpalus autumnats (Duftschmid, 1812)		Reproduction indéterminée	Informatieur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	9307	Harpalus flavescens (Piller & Mitterpacher, 1783)		Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	9312	Harpalus servus (Duftschmid, 1812)		Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
Coléoptères	10937	Hoplia coerulea (Drury, 1773)	Hoplie bleue (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	9401	Masoreus wetterhalli (Gyllenhal, 1813)		Reproduction indéterminée	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	10005	Paederus ruficollis Fabricius, 1777	Pédère rufficole	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	222543	Poecikis punctulatus (Schaller, 1783)		Reproduction indéterminés	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-17/77 -



Date el-Euton : 05/07/2018 https://impn.mihn.fr/zone/zneff/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif Inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	10881	Polyphylla fullo (Linnaeus, 1758)	Hanneton foulon, Hannelon des pins	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	53754	Aglais urticae (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur: PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	54451	Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	53688	Aphantopus hyperanthus (Linnaeus, 1758)	Tristan (Le)	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	54339	Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le), Piéride de l'Aubépine (La), Piéride gazée (La), Piéride de l'Aliser (La), Piéride de l'Aubergine (Ls)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
Lépidoptéres	53724	Araschnia levana (Linnaeus, 1758)	Carte géographique (La), Jaspé (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	53878	Argynnis paphia (Linnoeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le), Nacrè vert (Le), Barre argentée (La), Empereur (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	521494	Aricia agestis (Denis & Schiffermuller, 1775)	Collier-de- coral (Le), Argus brun (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	53913	Brenthis daphne (Bergsträsser, 1780)	Nacré de la Ronce (Le), Nacré lilacé (Le), Nacré lifas (Le), Daphné (Le), Grande Violette (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur FELZINES Jean-Claude				1993

-18/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	54052	Calastrina argiolus (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L'), Argus à bande noire (L'), Argus bordé (L'), Argiolus (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	53942	Clossiana dia (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (Ls), Nacré violet (Le)	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	53623	Coenonympha pamphilas (Linnaeus, 1758)	Fadel commun (Le), Proces (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	54414	Collas crocea Geoffroy, 1785	Souci (Le)	Reproduction certains ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	54384	Colias hyale (Linnaeus, 1758)	Soufré (Le), Préride soufrée (La), Soufre (Le), Faux Soufré (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur: PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	54213	Cyaninis semiargus (Rottemburg, 1775)	Azuré des Anthyllides (L'), Demi-Argus (Le), Argus violet (L.)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	53749	Cynthia cardui (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dume (La), Vanesse de L'Artichaur (La), Vanesse du Chardon (La), Nymphe des Chardons (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur: PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	53307	Erynnis tages (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le), Grisette (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-19/77 -



Date el-Euton : 05/07/2018 https://impn.mihn.fr/zone/zneff/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observatio
	53902	Fabriciana adippe (Denis & Schiffermuller, 1775)	Moyen Nacré (Le), Grand Nacré (Le)	Reproduction indéterminés	Informatiour FELZINES Jean-Claude				1993
	54417	Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	53908	Issoria iathonia (Linnaeus, 1758)	Patit Nacrè (Le), Latonia (Le), Lathone (Le)	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	53604	Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)	Mégére (La), Satyre (Lo)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	54376	Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)	Piende du Lotier (La), Piéride de la Moutarde (La), Blanc-de-lait (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur: PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturets on Nivornais - Morvan				1988
	53765	Limenitis populi (Linnaeus, 1758)	Grand Sylvain (Le), Nymphale du Peuplier (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	53973	Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	54271	Lysandra bellargus (Rottomburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L'), Lycéne Bel-Argus (Le), Argus bleu cel (L')	Reproduction certains ou probable	Informatieur : PRCNAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	54265	Lysandra coridori (Poda, 1761)	Argus bleu- nacré (L')	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	53668	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)	Myrtii (Le), Myrtile (Le), Jurtine (La), Janko (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-20/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53700	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)	Demi-Deail (Le), Echiquier (L), Echiquier commun (L), Arge galathée (L')	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	53817	Melitae a cinxia (Linnaeus, 1758)	Méltée de Plantain (La), Déesse à ceinturons (La), Damer du Plantain (Le), Damier pointillé (Le), Damier (Le), Méstrée de la Piloselle (La)	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	53337	Ochlodes venatus (Bremer & Grey, 1853)	Sylvaine (La), Sylvain (Le), Sylvine (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	54468	Papilio machaon Linnaeus, 1758	Machaon (Le), Grand Porte- Queue (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur: FELZINES Jean-Claude				1993
	53595	Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	219833	Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	53759	Polygonia c.album (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le), Robert-le-diable (Le), C-blanc (Le), Dentelle (La), Vanesse Gamma (La), Papillon-C (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-21/77 -



Date el-Justion 15/07/2018 https://impn.rminn.frizone/zne/f/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	54279	Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrana (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Lo), Argus Icare (L')	Reproduction certaine ou probable	Informatour : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturets en Nivernais - Morvan				1988
	53691	Pyronia tithonus (Linnaeus, 1767)	Ameryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	53741	Vanessa atalania (Linnaeus, 1758)	Vuicain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vuicain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')	Reproduction indéterminée	Informateur FELZINES Jean-Claude				1993
	61258	Arvicola sapidus Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	61260	Arvicola terrestris (Linnaeus, 1758)	Campagnol terrestre	Reproduction indéterminée	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	61290	Clethnionomys glareolus (Schreber, 1780)	Campagnol roussâtre	Reproduction indéterminée	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
Mammifères	60205	Crocidura russula (Hermann, 1780)	Crocidure musette	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	61618	Etomys quercinus (Linnaeus, 1766)	Lérot	Reproduction indélerminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milleux naturets en Nivernais - Morvan				1988
	60015	Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	61648	Glis glis (Linnaeus, 1766)	Loir gris, Loir	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-22/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	61699	Lepus timidus Linnaeus, 1758	Lièvre variable	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	60630	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Reproduction indéterminée	Informateur : CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE BOURGOGNE				1993 - 2003
	60674	Martes foina (Erxleben, 1777)	Founs	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	60636	Meles meles (Linnaeus, 1758)	Bleireau européen	Reproduction indéterminée	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	61543	Micromys minutus (Pallas, 1771)	Rat des moissons	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	61568	Mus musculus Linnaeus, 1758	Souris grise. Souris domestique	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	60716	Mustela nivalis Linnaeus, 1766	Belette d'Europe	Reproduction indéterminée	Informateur: PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	61667	Myocastor coypus (Molina, 1782)	Ragondin	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	61448	Ondatra zibethicus (Linnaeus, 1766)	Rat musqué	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	61714	Oryctolegus curriculus (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturets en Nivernais - Morvan				1988
	60479	Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-23/77 -



Date el-Justion 15/07/2018 https://impn.rminn.frizone/zne/f/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	61427	Pitymys subterraneus	Campagnol souterrain	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	61587	Rattus rattus (Linnaeus, 1758)	Rat noir, Rat commun	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	60062	Sorex areneus Linnaeus, 1758	Musaraigne carrelet	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	60038	Sorex minutus Linnaeus, 1766	Musaraigne pygmée	Reproduction indéterminée	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	60981	Sus scrofa Linnaeus, 1758	Sanglier	Reproduction indéterminée	Informateur . PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	60249	Talpa europaea Linnaeus, 1758	Taupe d'Europe	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	60585	Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)	Renard roux	Reproduction certains ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	4195	Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte	Reproduction indéterminée	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	3676	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Alouetle des champs	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E.				1998
Oiseaux	3571	Alcedo atthis (Linnaous, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Informateur FELZINES Jean-Claude				1993
	1958	Anas crecca Linnaeus, 1758	Sarcelle d'hiver	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	1966	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert	Reproduction indéterminée	Informatieur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-24/77 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	1975	Anas querquedula Linnaeus, 1758	Sarcelle d'été	Reproduction indéterminée	Informateur: PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	1956	Anas strepera Linnaeus, 1758	Canard chipeau	Reproduction indéterminée	Informateur: PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	2720	Anser fabalis (Latham, 1787)	Oie des maissons	Passage, migration	Informateur : PRONAT - Station d'élude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	2506	Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héron cendré	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	3522	Asio otus (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Reproduction indéterminés	Informateur. FELZINES Jean-Claude				1993
	2623	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Reproduction certaine ou probable	Informateur: PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	4588	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E				1998
	4580	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Reproduction indéterminée	Informateur: PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturets en Nivernais - Morvan				1988
	3136	Charadrius dubius Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Reproduction indéterminée	Informateur . PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	3140	Charadrius hiaticula Linnaeus, 1758	Grand Grevelot	Reproduction indéterminée	Informateur FELZINES Jean-Claude				1993
	3371	Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)	Guifette noire	Reproduction indéterminée	Informeteur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	3424	Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-25/77 -



Date el-lution 15/07/2018 https://impn.rminn.fr/2016/2016/05/2016

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4503	Corvus corone Linnaeus, 1758	Comeille noire	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3465	Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Coucou gris	Reproduction indéterminée	Informateur . PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	3611	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3608	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Pic noir	Reproduction certains ou probable	Informateur . FELZINES Jean-Claude				1993
	2500	Egretta alba (Linnaeus, 1758)	Grande Algrette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milleux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	2497	Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzetle	Reproduction indéterminée	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Bruant jaune	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E.				1998
	2938	Falco peregrinus Tunstall, 1771	Faucon pélerin	Reproduction indéterminée	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	4564	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	Reproduction indéterminée	Bibliographie . C.A.E.				1998
	3070	Fulica atra Linnaeus, 1758	Foulque macroule	Reproduction indéterminée	Informateur FELZINES Jean-Claude				1993
	2543	Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	3059	Gailinula chloropus (Linnaeus, 1758)	Poule-d'eau, Galinule poule-d'eau	Reproduction indéterminée	Informateur: PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	4466	Gamulus glandarius (Linnaeus, 1758)	Geal des chênes	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E.				1998

-26/77 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3696	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Reproduction indéterminée	Bibliographie . C.A.E.				1998
	3283	Larus ridibundus Linnaeus, 1766	Mouette rieuse	Reproduction indéterminée	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	4013	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Rassignal philomele	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	4684	Miliaria calandra (Linnaeus, 1758)	Bruant proyer	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E.				1998
	2840	Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	Reproduction indéterminée	Informateur : FELZINES Jeen-Claude				1993
	2844	Milvus mivus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	3941	Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	3741	Motacilla flava Linnaeus, 1758	Bergeronnelte printanière	Reproduction indéterminée	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	2576	Numenius arquata (Linnaeus, 1758)	Courlis cendré	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	3803	Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe, Loriot jaune	Reproduction indéterminée	Informateur FELZINES Jean-Claude				1993
	4367	Parus ater Linnaeus, 1758	Mésarige noire	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	3760	Parus caeruleus Linnaeus, 1758	Mésange bleue	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3764	Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E.				1998

-27/77 -



Date el-Euton : 05/07/2018 https://impn.mihn.fr/zone/zneff/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4525	Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Reproduction indélerminée	Bibliographie : C.A.E.				1998
	2832	Pernis apivorus (Linneeus, 1758)	Bondrée apivore	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	2440	Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Reproduction indéterminée	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	4035	Phoenicurus ochruros (S. G Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	Reproduction indéterminée	Bibliographie C.A.E.				1998
	4280	Phylloscopus collybria (Vieillot, 1887)	Poullot véloce	Reproduction indéterminée	Bibliographie CAE				1998
	3603	Picus vindis Linnaeus, 1758	Pic vort, Pivort	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3036	Rallus aquaticus Linnaeus, 1758	Råle d'eau	Reproduction indéterminée	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	4053	Saxicola torquata (Linnaeus, 1766)	Taner påtre	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3429	Streptopelia decaosto (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E.				1998
	3439	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Reproduction indéterminée	Informateur FELZINES Jean-Claude				1993
	3518	Strix aluco Linnaeus, 1758	Chauette hulotte	Reproduction indéterminée	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	4516	Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	Reproduction indéterminée	Bibliographie : C.A.E.				1998
	4257	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-28/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4254	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	Reproduction indéferminée	Bibliographie : C.A.E.				1998
	2603	Tringa ochropus Linnaeus, 1758	Chevaller culblanc	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur . PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	4117	Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir	Reproduction indeterminée	Bibliographie : C.A.E.				1998
	4129	Turdus philomelos C. L. Brahm, 1831	Grive musicienne	Reproduction indéterminée	Informateur: PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	3187	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppė	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
Orthoptères	66194	Oedipoda caerulescens (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires, Criquet bleu, Criquet rubané, OEdipode bleue, Oedipode bleuâtre	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1998
	79766	Acer negundo L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négorido	Reproduction certains ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	79779	Acer platanoides L ₊ 1753	Érable plane, Plane	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
Phanérogames	79783	Acer pseudopletanus L_ 1753	Érable sycomore, Grand Érable	Reproduction certaine ou probable	Informateur FELZINES Jean-Claude				1993
	79908	Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils de Vénus	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-29/77 -



Date el-Euton : 05/07/2018 https://impn.mihn.fr/zone/zneff/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	80334	Aesculus hippocastanum L. 1753	Marronnier d'Inde, Marronnier commun	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	80410	Agrimonia eupatoria L., 1753	Aigremoine, Francormier	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	80414	Agrimonia odorata auct. non Mill., 1768	Aigremoine élevée, Aigremoine odorante	Reproduction certains ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	80417	Agrimonia procera Waltr., 1840	Aigremaine élevée, Aigremaine adarante	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	80590	Agrostis canina L., 1753	Agrostide des chiens	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E				1998
	80759	Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifere	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	80805	Agrostis vulgaris With., 1796	Agrostide capilitaire	Reproduction certains ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	80857	Aira caryophyllea L., 1753	Canche caryophiliëe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	80980	Ajuga genevensis L_ 1753	Bugle de Genéve	Reproduction certaine ou probable	Informateur- FELZINES Jean-Claude				1993
	80990	Ajuga reptans L_ 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	81272	Alisma plantago- aquatica L., 1753	Grand plantain d'eau , Plantain d'eau commun	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-30/77 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	81295	Alliaria petiolata (M Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliane, Herbe aux au/x	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	81544	Allium vineale L_ 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard	Reproduction certaine ou probable	Informateur - FELZINES Jean-Claude				1993
	81569	Ainus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	81637	Alopecurus geniculatus L., 1753	Vulpin genouillé	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	81656	Alopecurus pratensis L., 1753	Vulpin des près	Reproduction certains ou probable	Informateur : FELZINES Jean Claude				1993
	81856	Althaea officinalis L_ 1753	Guimauve officinale, Guimauve sauvage	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	81968	Amerenthus bouchonii Thell_ 1926	Amarante de Bouchon	Reproduction certains ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	81992	Ameranthus hybridus L., 1753	Amarante hybride	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	82000	Amaranthus lividus auct. non L., 1753	Amarante verte, Fieur de jalousie, Passe-velours	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie - PROMONATURE				1994
	82018	Amaranthus retroflexus L., 1753	Amarante réfléchie, Amaranthe à racine rouge, Blé rouge	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	82080	Ambrosia artemisidoša L. 1753	Ambroise élevée, Ambroise à feuilles d'Amnoise, Ambroisie annuelle	Reproduction certaine ou probable	Informateur: PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-31/77 -



Date el-lution 15/07/2018 https://impn.rminn.fr/2016/2016/05/2016

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observatio
	82321	Anagaliis arvensis L., 1753	Mouron rouge, Fausse Morgeline	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	82369	Anchusa arvensis (L.) M.Bieb., 1808	Lycopside des champs	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	82738	Angelica sylvestris L., 1753	Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	82922	Anthoxanthum odoratum L., 1753	Flouve odorante	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	82931	Anthriscus caucalis M.Bieb., 1808	Cerfeuil vulgaire à fruits glabres, Persil sauvage	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	83159	Aphanes arvensis L., 1753	Alchémille des champs, Aphane des champs	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	83205	Apium nodillorum (L.) Lag., 1821	Ache nodiflore	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	83272	Arabidopsis thaliana (L.) Heynh , 1842	Arabette de thelius, Arabette des dames	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	83499	Archum Iappa L., 1753	Grande bardane, Bardane commune	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	83653	Arenaria serpyllifolia L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	83777	Aristolochia ciematitis L., 1753	Aristoloche clématite, Poison de terre	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvain				1988

-32/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	83912	Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J. Presi & C.Presi, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	84061	Arternisia vulgaris L., 1753	Armorse commune, Herbe de feu	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	84110	Arum italicum Mill., 1768	Gouet d'Italie, Pied-de-veau	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	84112	Arum maculatum L., 1753	Gouet tächelé. Chandelle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	84843	Astragalus glycyphyllos L., 1753	Réglisse sauvage, Astragale à feuilles de Réglisse	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	85069	Atriplex hastata auct_non L., 1753	Arroche hastile	Reproduction certains ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	85348	Avena pubescens Vill., 1786	Avoine pubescente	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	85557	Barbarea vulgaris R.Br., 1812	Barbarée commune, Herbe de sainte Barbe	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	85740	Bellis perennis L., 1753	Pâquerette	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	85795	Berteroa incana (L.) DC., 1821	Alysson blanc, Alysse blanche	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	85957	Bidens frondosa L., 1753	Bident feuillé, Bident à truits noirs, Bident feuillu	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-33/77 -



Date er-Eubon : 05/07/2018 https://impn.minhn.frzone/zne/f/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	85986	Bidens tripartita L., 1753	Bident trifolië, Eupatoire aquatique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	86400	Brassica nigra (L.) W.D.J.Koch, 1833	Moutarde noire, Chou noir	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	86634	Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	86732	Bromus racemosus L_ 1762	Brome en grappe	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	86763	Bromus steritis L_ 1753	Brome stërile	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	86778	Bromus lectorum L., 1753	Brome des toits	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	159572	Bryonia cretica L		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	87712	Campanula rapunculus L_ 1753	Campanule raiponce	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	87849	Capsella bursa- pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse- à-pasteur, Bourse- de-capucin	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie - PROMONATURE				1994
	87930	Cardamine hirsufa L., 1753	Cardamine hérissée, Cresson de muraille	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	87933	Cardamine impatiens L., 1753	Cardamine impatiens, Cardamine impatiente, Herbe au diable	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-34/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	87964	Cardamine pratensis L., 1753	Cardamine des prés, Cresson des prés	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	88059	Carduus acanthoides L., 1753	Chardon faux-acanthe	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	88318	Carex acutiformis Ehrh., 1789	Laiche des marais, Laiche fausse Laiche arguë, Laiche fausse Laiche aiguë	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	88415	Carex caryophyllea Latourr., 1785	Laiche printanière, Laiche du printemps	Reproduction certaine ou probable	Informatiour : FELZINES Jean-Claude				1993
	88483	Carex divulsa Stokes, 1787	Laiche écartée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Joan-Claudo				1993
	88569	Carex hirta L., 1753	Laiche hérissée	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	88766	Carex pendula Huds 1762	Laiche à épis pendarits, Laiche pendante	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	88794	Carex pseudocyperus L., 1753	Laiche faux- souchet	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	888 19	Carex remota L ₊ 1755	LaTche espacée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	88861	Carex schreberi Schrank, 1789	Laiche précoce	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	88905	Carex sylvatica Huds., 1762	Laiche des bois	Reproduction certaine ou probable	Informateur - FELZINES Jean-Claude				1993

-35/77 -



Date el-lution 15/07/2018 https://impn.rminn.fr/2016/2016/05/2016

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	88952	Carex vulpina L_ 1753	Laiche des renards, Carex des renards	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	89619	Centaurea jacea L., 1753	Contaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	89659	Centaurea paniculata L, 1753	Centaurée à panicule, Centaurée paniculée	Reproduction certaine ou probable	Informateur CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE BOURGOGNE				
	89968	Cerastium arvense L., 1753	Céraiste des champs	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	89998	Cerastium diffusum Pers., 1805	Céraiste diffuse, Céraiste à quatre étamines	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	90017	Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Céraiste aggiornéré	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	90076	Cerastium pumilum Curtis, 1777	Céraiste nain	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	90091	Cerastium semidecandrum L., 1753	Céraiste à 5 étamines, Céraiste variable	Reproduction certains ou probable	Informateur: FELZINES Jean-Claude				1993
	90208	Ceratophyllum demersum L., 1753	Cornifie nageant, Cornifie immerge	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	90316	Chaenomhinum minus (L.) Lange, 1870	Petite linaire, Petit Cheenorthinum	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	90356	Chaerophyllum temulum L, 1753	Chérophylle penché, Couquet	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-36/77 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	90669	Chelidonium majus L., 1753	Grande chélidoine, Herbe à la verrue, Éclaire	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	90681	Chenopodium album L., 1753	Chénopode blanc, Senousse	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	90684	Chenopodium ambrosioides L_ 1753	Chénopode fausse Ambroisie	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	90700	Chenopodium botrys L., 1753	Chénopode à grappes	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	90732	Chenopodium glaucum L., 1753	Chénopode glauque	Reproduction certains ou probable	Informateur : FELZINES Jean Claude				1993
	90786	Chenopodium polyspermum L_ 1753	Limoine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	91258	Circaea lutetiana L., 1753	Circée de Paris, Circée commune	Reproduction certains ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	91289	Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirso des champs, Chardon des champs	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	91322	Cirsium dissectum (L.) Hill, 1768	Cirse des prairies, Cirse Angleis, Cirse d'Angleterre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie - PROMONATURE				1994
	91430	Ciraium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feutiles Iancéolées, Cirse lancéolé	Reproduction certains ou probable	Bibliographie - PROMONATURE				1994
	91886	Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-37/77 -



Date er-Eubon : 05/07/2018 https://impn.minhn.frzone/zne/f/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	92127	Colchicum autumnale L., 1753	Colchique d'aufomne, Safran des prés	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	92237	Conium maculatum L., 1753	Grande cigüe, Cigue tachée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	92353	Convalvulus sepium L., 1753	Lisel, Liseron des haies	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	92379	Conyza canadensis (L.) Cronquist, 1943	Conyze du Canada	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	92501	Cornus sanguinea L., 1753	Comoulter sanguin, Sanguine	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	92566	Corrigiola Illioralis L., 1753	Corngiole des grèves, Courroyelle des sables	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	92876	Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	93015	Crepis biennis L., 1753	Crépide bisannuelle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CAE				1998
	93023	Crepis capillaris (L.) Walir., 1840	Crépide capillaire, Crépis à liges capillaires	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	93134	Crepis selosa Haller f., 1797	Crépide hérissée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	93157	Crepis vesicaria L., 1753	Barkhausie à feuilles de pisseniit, Crépis à vésicules	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-38/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	93308	Cruciata laevipes Opiz, 1852	Gaillet croisette, Croisette commune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	93487	Cucubalus bacciler L., 1753	Cucubale couchée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	93803	Cynodon dectylon (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	93840	Cynogiossum officinale L., 1753	Cynoglosse officinale	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	93860	Cynosurus cristatus L., 1753	Crételle	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	93924	Cyperus esculentus L., 1753	Souchet comestible, Souchet sucré	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	93936	Cyperus fuscus L., 1753	Souchet brun	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	94164	Cytisus scoparius (L.) Link, 1822	Genêt à balai, Juniesse	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	94207	Dactylis glomerata L_ 1753	Dactyle aggioméré, Pied-de-poule	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	94489	Datura stramonium L., 1753	Stramoine, Herbe à la taupe, Datura officinale	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturets en Nivernais - Morvan				1988
	94626	Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv., 1812	Canche cespiteuse, Canche des champs	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-39/77 -



Date el-lution : 05/07/2018 https://impn.mmhn.fr/2019/2016/05/924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	94959	Digitalis purpurea L., 1753	Digitale pourpre, Gentelèe	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	94995	Digitaria sanguinalis (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine, Digitaire commune	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	95149	Dipsacus fullonum L., 1753	Cabaret des oiseaux, Cardére à foulon, Cardère sauvage	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	95337	Draba muralis L., 1753	Drave des murailles	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	95671	Echmochloa crus-galli (L.) P. Besuv., 1812	Échinochloë Pied-de-coq, Pied-de-coq	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	95679	Echinochloa muticata (P Beauv) Femald, 1915	Panic épineux	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	95793	Echium vulgare L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	95922	Eleocharis pakrstris (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des marais	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	95980	Elodea canadensis Michx_1803	Étodée du Canada	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	95992	Elymus caninus (L.) L., 1755	Froment des haies	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	96136	Epilobium angustifolium L. 1753	Épilobe en épi, Laurier de saint Antoine	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-40/77 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	96180	Epilobium Inrsutum L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	96271	Epilobium tetragonum L., 1753	Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	96611	Eregrostis megastachya (Koeler) Link, 1827	Grand erogrostis, Éragrostide Amourette	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	96628	Eragrostis pilosa (L.) P.Beauv., 1812	Éragrostis poilu	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	96739	Erigeron annuus (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle, Êrigéron annuel	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	96749	Engeron canadensis L. 1753	Conyze du Canada	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	96895	Erodium cicutarium (L.) L'Hèr., 1789	Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturets en Nivernais - Morvan				1988
	97008	Erophila vema (L.) Chevall., 1827	Drave de printemps	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	97141	Eryngium campestre L., 1753	Chardon Roland, Panicaut champétre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	97903	Euonymus vulgaris Mill., 1768	Bonnet-d'évêque	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturets en Nivernais - Morvan				1988
	97434	Eupatorium cannabinum L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-41/77 -



Date d'écition : 05/07/2018 https://impn.minhn.fr/zone/zneft/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif Inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	97490	Euphorbia cyparissias L., 1753	Euphorbe petit- cyprès, Euphorbe faux Cyprès	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	97508	Euphorbia esula L., 1753	Euphorbe ésule, Euphorbe feuillue, Euphorbe àcre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	97676	Euphorbia stricte L., 1759	Euphorbe raide	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	97896	Evonymus europaeus L	Bonnet-d'évêque	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	98078	Festuca arundmacea Schreb_1771	Fétuque Roseau	Reproduction certains ou probable	Bibliographie C.A.E.				1998
	98460	Festuca pratensis Huds., 1762	Fétuque des prés	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	98669	Filago arvensis L, 1753	immorfelle des champs	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	98717	Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879	Reine des près, Spirée Ulmaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	98910	Fraxinus angustifolia Vahl, 1804	Frêne à feuilles étroites	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	98921	Fraxinus excelsior L., 1753	Frâne álavé, Frâne commun	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturets en Nivernais - Morvan				1988
	98936	Fraxinus oxyphylla M.Bieb., 1808	Frêne oxyphylle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	99373	Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	99418	Galium elongatum C Prest, 1822	Gallet allongé	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	99473	Galium mollugo L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	99582	Galium verum L_ 1753	Gaillet jaune, Caille-lait jaune	Reproduction certaine ou probable	Informateur: FELZINES Jean-Claude				1993
	99683	Gaudinia fragilis (L.) P.Beauv., 1812	Gaudinie fragile	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E				1998
	100052	Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	100104	Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	100142	Geranium robertianum L., 1753	Herbe å Robert	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	100225	Geum urbanum L_ 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	100310	Glechoma hederacea L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	100372	Glycena altissima Garcke, 1851	Glycérie aquatique, Glycérie très élevée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993

-43/77 -



Date el-Euton : 05/07/2018 https://impn.mihn.fr/zone/zneff/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	100387	Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante, Manne de Pologne	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	100400	Glyceria plicata (Fr.) Fr., 1842	Glycório pliéo	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie C.A.E.				1998
	100519	Gnaphalium ulighosum L., 1753	Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des marais	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	100677	Gypsophila muralis L., 1753	Gypsophile des murailles, Gypsophile des moissons	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	100787	Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	101144	Heliotropium europaeum L ₊ 1753	Héliotrope d'Europe	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	101188	Helleborus foetidus L., 1753	Hellébore fétide, Pred-de-griffon	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	101300	Heracleum sphondylum L., 1753	Patte d'ours, Beros commune, Grande Beroe	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	101411	Hemiaria glabra L., 1753	Herniaire glabre, Herniole	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	101412	Herniaria hirsuta L., 1753	Hemiaire velue	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	101460	Hesperis matronalis L., 1753	Julienne des dames	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994

-44/77 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	102900	Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	102901	Holcus mollis L., 1759	Houlque molle, Avoine molle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	102990	Hordeum secalinum Schreb., 1771	Orge faux seigle	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	103031	Humulus lupulus L., 1753	Houbton grimpant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	103120	Hydrocharis morsus- ranae L., 1753	Hydrocharis moréne, Moréne, Petit nénuphar, Hydrochande	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	103316	Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	103364	Hypochaeris glabra L., 1753	Porcelle glabre, Porcelle des sables	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	103375	Hypochaeris radicata L _. 1753	Porcelle enracinée	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	103547	Impatiens glandutifera Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya, Balsamine géante, Balsamine rouge	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	103772	Iris pseudacorus L., 1753	lris faux acore, Iris des marais	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	104022	Jasione montana L __ 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie - PROMONATURE				

-45/77 -



Date el-usion: 05/07/2018 https://impn.rminn.fr/2006/2016/05/2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	104074	Juglaris nigra L., 1753	Noyer noir	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	104076	Jugians regia L., 1753	Noyer commun, Calottier	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	104155	Juncus compressus Jacq., 1762	Jonc à figes comprimées	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	104173	Juncus effusus L_ 1753	Jone épars, Jone diffus	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	104214	Juncus Inflexus L., 1753	Jone glauque	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	104228	Juncus Iampocarpus Ehrh ex Hoffm., 1791	Jone à fruits luisants, Jone à fruits brillants	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	104353	Juncus tenuis Willd _y 1799	Jone grôle, Jone fin	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	104502	Kickxia elatine (L.) Dumort., 1827	Linaire élatine	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	104615	Koeleria cristata (L.) Bertol., 1819	Fausse fléola, Rostraria à crête, Koeléne fausse Réole	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	104854	Lamium album L., 1753	Lamier blanc, Ortie blanche, Ortie morte	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	104889	Lamium maculatum (L.) L., 1763	Lamier maculé, Lamier à feuilles panachées	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-46/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	104903	Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	104981	Lappa major Gaertn , 1791	Grande bardane, Bardane commune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105017	Lapsana communis L., 1753	Lampsone commune, Graceline	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105162	Lathyrus aphaca L., 1753	Gesse aphylle Gesse sans feuilles	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105247	Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105273	Lathyrus tuberosus L., 1753	Macusson, Gland-de-terre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105400	Leersia oryzoides (L.) Sw., 1788	Loersie faux Riz	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105427	Lemna gibba L., 1753	Lentille d'eau bossue, Canillèe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	105431	Lemna minor L_ 1753	Petite lentille d'eau	Reproduction certaine ou probable	Informateur - FELZINES Jean-Claude				1993
	105432	Lomna minuscula Hortor, 1954	Lentille d'eau minuscule	Reproduction certaine ou probable	Informateur: FELZINES Jean-Claude				1993
	105441	Lemna trisulca L., 1753	Lentille d'eau à trois sillons	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993

-47/77 -



Date el-Euton : 05/07/2018 https://impn.mihn.fr/zone/zneff/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	105480	Leontodon autumnalis L., 1753	Liondent d'automne	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105502	Leontodon hispidus L., 1753	Liondent hispide	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	105526	Leontodon taraxacoides (Vill.) Mérat, 1831	Liondent des rochers, Lèontodon des rochers	Reproduction certains ou probable	Bibliographie CAE				1998
	105689	Lepidium virginicum L., 1753	Passerage de Virginie	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	105817	Leucanthemum vulgare Lam., 1779	Marguente commune Leucanthème commun	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	105966	Ligustrum vulgare L., 1753	Troëne, Raisin de chien	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	106213	Lineria repens (L.) Mal., 1768	Linaire rampante	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	106226	Linaria supina (L.) Chaz., 1790	Linaive couchée	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	106234	Linana vulgaris Mill., 1768	Linave commune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie - PROMONATURE				
	106254	Lindernia gratioloides (L.) Poir., 1804	Lindernie fausse-gratiole, Fausse Gratiole	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	106499	Lolium perenne L., 1753	Ivraie vivace	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-48/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	106581	Lonicera periolymenum L_ 1753	Chévrefeuille des bois, Cranquillier	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	106595	Lonicera xylosteum L., 1753	Chévrefeuille des haies, Camérisier des haies	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	106653	Lotus comiculatus L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-manée	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	106818	Luzula campestris (L.) DC., 1805	Luzule champétre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	106918	Lychnis flos- cuculi L., 1753	Geil-de-perdrix	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107038	Lycopus europaeus L., 1753	Lycope d'Europe, Chanvre d'eau	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107073	Lysimachia nummularia L_ 1753	Lysimaque nummulaire, Herbe aux écus	Reproduction certains ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	107090	Lysimachia vulgaris L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	107115	Lythrum portula (L.) D.A.Webb, 1967	Pourpier d'eau	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107117	Lythrum sakcaria L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107168	Malachium aquaticum (L.) Fr., 1817	Stellaire aquatique, Céraiste d'eau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-49/77 -



Date el-ution: 05/07/2018 https://impn.minn.fr/zone/znet/260009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	107224	Malva alcea L., 1753	Mauve aicée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107282	Malva moschata L., 1753	Mauve musquée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107454	Matricaria inodora L., 1755	Matricaire inodore	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	107470	Matricana perforata Méral, 1812	Matricaire inodore	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107574	Medicago arabica (L.) Fluds., 1762	Luzeme tachetëe	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107649	Medicago Jupulina L., 1753	Luzerne Iupuline, Minette	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				
	107652	Medicago maculata Willd, 1802	Luzeme tachetée	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	107658	Medicago minima (L.) L., 1754	Luzerne naine	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	107711	Medicago sativa L., 1753	Luzeme cultivée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	107886	Mediotus albus Medik_ 1787	Méllot blanc	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturets en Nivernais - Morvan				1988
	108027	Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-50/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	108029	Mentha arvensis L., 1753	Menthe des champs	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	108138	Mentha pulegium L., 1753	Menthe poullot	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	108168	Mentha suaveolens Ehm., 1792	Menthe à feuilles rondes	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	108308	Mentha x rotundifolia (L.) Huds., 1762	Menthe du Nil	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	108477	Mibora minima (L.) Desv., 1818	Mibora naine, Famine	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	108785	Montia fontana L., 1753	Montie des fontaines	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	108874	Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Muscari á toupet, Muscari chevelu	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	108898	Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1842	Muscari à grappes, Muscari negligli	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	109004	Myosotis cespitosa Schultz, 1819	Myosotis cespiteux, Myosotis gazonnant	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	109009	Alyosotis collina Rohb., 1822	Myosobs rameux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	109019	Myosotis discolor Pers., 1797	Myosotis bicolore, Myosotis changeant	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-51/77 -



Date el-Euton : 05/07/2018 https://impn.mihn.fr/zone/zneff/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	109071	Myosotis palustris Hill, 1770	Myosotis des marais, Myosotis faux Scorpion	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	109084	Myosotis ramosissima Rochel, 1814	Myosotis rameux	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	109104	Myosotis sylvatica Hoffm., 1791	Myosotis des forêts	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	109110	Myosotis versicolor (Pers.) Sm., 1813	Myosotis bicolore, Myosotis changeant	Reproduction certaine ou probable	Informateur: FELZINES Jean-Claude				1993
	109121	Myosolon aquaticum (L.) Moench, 1794	Stellaire aquatique, Céraiste d'eau	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	109150	Myriophyllum spicatum L., 1753	Myriophylle à épis	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	109297	Narcissus pseudonarcissus L., 1753	Jonquille des bois	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	109392	Nasturtium amphibium (L.) R.Br., 1812	Rorippe amphibie	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	109422	Nasturtium officinale W.T.Aiton, 1812	Cresson des fontaines	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	109436	Nasturtium sylvestre (L.) R.Br., 1812	Romppe des forêts, Rompe des bois	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	109732	Nuphar lutea (L.) Sm., 1809	Nënuphar jaune, Nënufar jaune	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	109861	Oenanthe aquatica (L.) Poir., 1798	Oenanthe phollandro, Oenanthe aquatique	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	109869	Oenanthe fistulosa L., 1753	Oenanthe fistuleuse	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	109911	Oenothera biennis L., 1753	Onagre bisannuelle	Reproduction certains ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	110236	Ononis spinosa L., 1753	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	111012	Orchis ustulata L., 1753	Orchis brûlê	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	111369	Omithogalum pyrenaicum L., 1753	Ornithogale des Pyrénées	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	111391	Omithogalum umbellatum L., 1753	Omithogalo en ombelle, Dame- d'onze-heures, Ornithogalo à feuilles étroites	Reproduction certaine ou probable	Informateur FELZINES Jean-Claude				1993
	111876	Oxalis comiculata L ₊ 1753	Oxalis comiculé, Tréfle jaune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	111922	Oxalis stricta auct. non L., 1753	Oxalide droit, Oxalis droit	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude	-			1993
	112111	Panicum capillare L., 1753	Panic capillaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	112303	Papaver dubium L., 1753	Pavot douteux	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994

-53/77 -



Date el-lution 15/07/2018 https://impn.rminn.fr/2016/2016/05/2016

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	112463	Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	112465	Parthenocissus quinquefolia (L.) Planch., 1887	Vigne vierge à cinq feuilles, Vigne-vierge	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	112975	Phalans arundinacea L., 1753	Baldingëre faux-roseau, Fromenteau	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	113221	Phleum pratense L_ 1753	Fléole des prés	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	113260	Phragmites austraks (Cav) Trin. ex Steud., 1840	Roseau, Roseau commun, Roseau à balais	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	113579	Pimpinella major (L.) Huds., 1762	Grand boucage	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	113596	Pimpinella saxfraga L., 1753	Petit boucage, Persil de Bouc	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	113809	Plantago arenaria Waldst, & Kit., 1802	Plantain scabre	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	113842	Plantago coronopus L., 1753	Planfain Corne- de-cerf, Planfain corne-de-bæuf, Pied-de-corbeau	Reproduction certains ou probable	Informateur FELZINES Jean-Claude				1993
	113893	Plantago Ianceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	113904	Plantago major L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie - PROMONATURE				1994

-54/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	113906	Plantago media L., 1753	Plantain moyen	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	113944	Plantago ramosa Asch., 1866	Plantain scabre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	114112	Poa angustifolia L., 1753	Pâturin â feuilles étroites	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	114114	Pos annua L., 1753	Păturin annuel	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	114136	Poa bulbosa L., 1753	Pâturn bulbeux	Reproduction certains ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	114297	Poa nemoralis L., 1753	Pâturin des bois, Pâturin des forêts	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	114332	Poa pratensis L., 1753	Păturin des prés	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	114416	Pos trivialis L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	114641	Polygonum amphibium L., 1753	Persicaire flottante	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie - PROMONATURE				1994
	114655	Polygonum arenastrum Boreau, 1857	Renovée littorale	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	114658	Polygonum aviculare L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Trainasse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-55/77 -



Date el-ution: 05/07/2018 https://impn.minn.fr/zone/znet/260009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degre d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	114745	Polygonum hydropiper L., 1753	Renouée Poivre d'eau	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	114761	Polygonum lapathilolium L., 1753	Renouée à fauilles de patience, Renouée gonflée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	114822	Polygonum persicaria L., 1753	Renouée Persicaire	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CAE				1998
	115139	Populus italica (Münchh.) Moench, 1785	Peuplier noir d'Italie	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	115145	Populus nigra L., 1753	Peuplier commun nair, Peuplier nair	Reproduction certains ou probable	Informateur . PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	115156	Populus tremula L., 1753	Peuplier Tremble	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	115168	Populus x canescens (Aiton) Sm., 1804	Peuplier grisard, Peuplier gris de l'Oise	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	115215	Portulaca oleracea L., 1753	Pourpier cultivé, Porcelane	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	115245	Potamogeton cnspus L., 1753	Potamot crépu, Potamot à feuilles crépues	Reproduction certaine ou probable	Informateur - FELZINES Jean-Claude				1993
	115402	Potentilla anserina L., 1753	Potentille des oies	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	115407	Potentilla argentea L., 1753	Potentille argentée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean Claude				1993

-56/77 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	115570	Potentilla neumanniana Rchb 1832	Potentille de Tabema emontanus	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	115624	Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie - PROMONATURE				1994
	115695	Potentilia verna sensu L., 1753	Potentille à grandes fleurs	Reproduction certains ou probable	Informateur FELZINES Jean-Claude				1993
	115918	Primula veris L_ 1753	Coucou, Primevère officinale, Brèrelle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116043	Prunus avium (L.) L., 1755	Merisier vrai, Cerisier des bols	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116142	Prunus spinosa L., 1753	Épine noire, Pruneflier, Pelossier	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	116162	Prunus x fruticens Welhe, 1826	Prunellier à gros truts	Reproduction indéterminée	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116392	Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116407	Pulmonaria affinis Jord , 1854	Pulmonaire affine	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116742	Quercus pedunculata Ehrh. ex Hallm., 1791	Chêne pédonculé, Gravelin	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturets en Nivernais - Morvan				1988
	116744	Quercus petraca Liebl., 1784	Chêne sessile Chêne rouvre, Chêne à trochets	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116759	Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-57/77 -



Date el-Euton : 05/07/2018 https://impn.mihn.fr/zone/zneff/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degrê d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observatio
	116903	Ranunculus acris L., 1753	Bouton d'or, Pred-de-coq, Renoncule âcre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116928	Ranunculus aquatils L., 1753	Renoncule aquatique	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116936	Ranunculus auricomus L., 1753	Renoncule à tête d'or, Renoncule Tête-d'or	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	116952	Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur: FELZINES Jean-Claude				1993
	117019	Ranunculus ficerie L., 1753	Ficaire à bulbilles	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	117025	Ranunculus flammula L., 1753	Renoncule flammette, Petile douve, Flammule	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	117164	Ranunculus peltatus Schrank, 1789	Renoncula peltée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	117201	Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	117221	Ranunculus sardous Crantz, 1763	Renoncule sarde, Sardonie	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	117224	Ranunculus sceleratus L., 1753	Renoncule scélérate, Renoncule à feuilles de célen	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				
	117459	Reseda luteola L., 1753	Réséda jaunâtre, Réséda des teinturiers, Mignonette jaunâtre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994

-58/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	117530	Rhamnus cathartica L., 1753	Norprun purgatif	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	117590	Rhinanthus angustifolius C.C.Gmet, 1806	Rhinanthe à grandes fleurs, Rhinanthe à feuilles étroites	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	117616	Rhhanthus minor L., 1756	Petit cocriste, Petit Rhinanthe	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : C.A.E.				1998
	117787	Ribes uva- crispa L., 1753	Groseillier å тадиогових	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	117933	Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821	Rorippe amphible	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	117940	Rorippe islendica (Oeder ex Gunnerus) Borbás, 1900	Rorippe d'Islande	Reproduction certaine ou probable	Informaleur FELZINES Jean-Claude				1993
	117944	Rorippa palustris (L.) Besser, 1821	Rorippe faux- cresson, Cresson des marais	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	117951	Rorippa sylvestris (L.) Besser, 1821	Ronppe des forêts, Ronpe des bors	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	118016	Rosa arvensis Huds , 1762	Rosier des champs, Rosier rampant	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	118073	Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	118993	Rubus caesius L., 1753	Rosier bleue, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie - PROMONATURE				1994

-59/77 -



Date el-lution 15/07/2018 https://impn.rminn.fr/2016/2016/05/2016

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	119373	Rubus ulmifolius Schott, 1818	Rosier à feuilles d'orme, Ronce à feuilles d'Orme	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	119418	Rumex acetosa L_ 1753	Ossille des prés, Rumex oseille	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	119419	Rumex acetosella L., 1753	Petite oseille, Oseille des brebis	Reproduction certains ou probable	Informateur FELZINES Jean-Claude				1993
	119471	Rumex conglomeratus Murray, 1770	Patience agglomérée, Oseille agglomérée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	119473	Rumex crispus L., 1753	Patierice crépue, Oseille crépue	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	119509	Rumex hydrolapethum Huds , 1778	Patience d'eau, Grande Pareile	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	119550	Rumex obtusifolius L_ 1753	Patience à feutles obtuses, Patience sauvage	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1988
	119569	Rumex pulcher L., 1753	Patience élégante, Rumex joli	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	119860	Sagittaria sagittifolia L., 1753	Sagiltaire à feuilles en cœur, Flèche-d'eau	Reproduction certaine ou probable	Informateur - FELZINES Jean-Claude				1993
	119915	Salur alba L., 1753	Saule blanc, Saule commun	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1988
	119977	Salix caprea L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				

-60/77 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	120040	Salix fragilis L_ 1753	Saule fragile	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1994
	120069	Saltx incana Schrank, 1789	Saule drapé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	120189	Salix purpurea L., 1753	Osier rouge, Osier pourpre	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	120246	Salix triandra L_ 1753	Saule à trois étamines, Osier brun	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	120260	Salix veninalis L., 1753	Osier blanc	Reproduction certains ou probable	Informateur . PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	120685	Salvia pratensis L., 1753	Sauge des prés, Sauge commune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	120712	Sambucus ebulus L., 1753	Sureau yéble, Herbe á l'aveugle	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	120717	Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir, Sampüchier	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	120824	Saponaria officinalis L., 1753	Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon	Reproduction certaine ou probable	Informateur: PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	121065	Saxifraga granulata L., 1753	Saxifrage granulé, Herbe à la gravelle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	121201	Saxifraga tridactylites L., 1753	Saxifrage å trois doigts, Petite saxifrage	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				

-61/77 -



Date er-Lobon : 05/07/2018 https://inpn.minn.htzone/zeeff/26/009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	121750	Scirpus michellanus L., 1753	Souchet de Michel	Reproduction certaine ou probable	Informateur: FELZINES Jean-Claude				1993
	121759	Scirpus palustris L., 1753	Scirpe des marais	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	121823	Scleranthus annuus L., 1753	Gnavelle annuelle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	121997	Scrophularia aquatica L., 1753	Herbe aux écrouelles	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	122003	Scrophularia canina L., 1753	Scrofulaire des chiens	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	122028	Scrophularia nodosa L., 1753	Scrophulaire noueuse	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	122069	Scutellana galericulata L. 1753	Scutellaire casquée, Scutellaire à casque	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	122101	Sedum acre L_ 1753	Poivre de muralille, Orpin acre	Reproduction certains ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	122106	Sedum album L_ 1753	Orpin blanc	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	122236	Sedium reflexum L., 1755	Orpin réfléchi, Orpin des rochers	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				
	122243	Sedum rubens L., 1753	Orpin rougeâtre, Crassule rougeâtre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				

-62/77 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	122256	Sedum sexangulare L_ 1753	Orpin de Bologne, Orpin doux, Orpin à six angles	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	122744	Senecio viscosus L., 1753	Séneçon visqueux	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	122745	Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun	Reproduction certains ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	123118	Solaria glauca auct. non (L.) P. Beauv., 1812	Sétaire glauque, Sétaire name	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	123156	Setaria viridis (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire verte	Reproduction certains ou probable	Informateur . PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	123863	Sisymbrium officinale (L.) Scop., 1772	Herbe aux chantres, Sisymbre officinal	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	124034	Solanum dulcamara L, 1753	Douce amère, Bronde	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	124080	Solanum nigrum L_ 1753	Morelle noire	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	124168	Solidago gigantea Alton, 1789	Solidage geant, Solidage glabre, Solidage tardit, Verge d'or géante	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	124169	Solidago glabra Desf., 1829	Solidage du Canada, Gerbe-d'or	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	124233	Sonchus asper (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-63/77 -



Date el-lution: 05/07/2018 https://impn.minn.htzone/znet/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observatio
	124407	Sparganium emersum Rehmann, 1871	Rubanier émergé	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	124408	Sparganium erectum L., 1753	Rubanier dressé, Ruban-d'eau	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	124418	Sparganium simplex Huds , 1778	Rubanier émergé	Reproduction certains ou probable	Informateur FELZINES Jean-Claude				1993
	124549	Spergularia campestris (L.) Asch., 1859	Sabline rouge	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	124578	Spergularia rubra (L.) J Prest & C Prest, 1819	Sabline rouge	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	124707	Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839	Spirodéle à plusieurs racines	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	124796	Stachys palustris L., 1753	Épiaire des marais, Ortie bourbière	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	125000	Stellaria graminea L., 1753	Stellaire graminée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	125355	Symphytum officinale L., 1753	Grande consoude	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie - PROMONATURE				1994
	125364	Symphylum luberosum L., 1753	Consoude ä tubercules	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturets en Nivernais - Morvan				1988
	125447	Tamus communis L., 1753	Sceau de Notre Dame	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988

-64/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	125677	Taraxacum officinale Weber, 1780	Pissenlit	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	126124	Thelictrum flavum L., 1753	Pigamon jaune, Pigamon noircissant	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	126837	Tordykum maximum L., 1753	Tordyle majeur	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127029	Tragopogon pratensis L_ 1753	Salsifis des prés	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127230	Trifolium arvense L., 1753	Trèfle des champs, Pied de lièvre, Tréfle Pied-de-lièvre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127259	Trifolium campestre Schreb., 1804	Tréfie champêtre, Tréfie jaune, Trance	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127294	Trifalium dubium Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127314	Tritolium tragiterum L., 1753	Trèfie Porte-fraises	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127340	Tritolium incamatum L., 1753	Trèffe incarnat Farouch, Farouche	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127439	Trifolium praterise L., 1753	Tréfle des prés, Trélle violet	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	127454	Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-65/77 -



Date er-Eubon : 05/07/2018 https://impn.minhn.frzone/zne/f/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observatio
	127495	Trifolium striatum L., 1753	Trefle strië	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128077	Typha latifolia L_ 1753	Massette à larges feuilles	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	159879	Ulmus campestris senau 1	Petit orme, Orme cilië	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	128175	Ulmus minor Mill., 1768	Petit orme, Orme cillé	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128180	Utnus nitens Moench, 1794		Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128193	Ulmus scabra Mill., 1768	Orme glabre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128268	Urtica diolica L., 1753	Orbe diotque, Grande ortie	Reproduction certaine ou probable	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	128397	Valeriana excelsa Poir., 1808	Valériane à fouilles de Sureau	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128419	Valeriana officinalis L., 1753	Valériane officinale, Valériane des collines	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie = PROMONATURE				1994
	128476	Valenanella locusta (L.) Laterr., 1821	Mache doucette, Mache	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	128633	Verbascum pulverulentum Vill_ 1779	Moléne pulvérulente	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-66/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	128754	Verbena officinalis L., 1753	Verveine officinale	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128782	Veronica acinifolia L., 1762	Véronique à fauilles d'acinos, Véronique à fauilles de Calament Acinos	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128792	Veronica anagallis- aquatica L., 1753	Mouron aquatique, Mouron d'eau	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	128793	Veronica anagallodes Guss., 1826	Véronique faux- mouron-d'eau, Véronique faux Mouron	Reproduction indéterminée	Informateur . PRONAT - Station d'élude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	128801	Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs, Valvote sauvage	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	128832	Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petif chêne, Fausse Germandrée	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128880	Veronica hedenfolia L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	128954	Veronica peregrina L., 1753	Vēronique voyageuse	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				
	129000	Veronica scutellata L., 1753	Véronique à écus, Véronique à écusson	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	129003	Veronica serpyllifolia L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	129022	Veronica teucrium L., 1762	Teucide d'Allemagne	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-67/77 -



Date el-lution 15/07/2018 https://impn.rminn.fr/2016/2016/05/2016

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	129083	Vibumum lantana L., 1753	Viorne mancienne	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	129087	Vibumum opulus L., 1753	Viome obier, Viorne aqualique	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	129191	Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée, Ers velu	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	129207	Vicia lathyroides L_ 1753	Vesce printannière, Vesce fausse Gesse	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	129298	Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée, Poisette	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	129305	Vicia sepium L., 1753	Vesce des haies	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie . PROMONATURE				1994
	129470	Vinca minor L., 1753	Petite pervenche, Violette de serpent	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	129632	Viola odorata L. 1753	Violette odorante	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	129666	Viola reichenbachiana Jord ex Boreau, 1857	Violette des bois, Violette de Reichenbach	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie PROMONATURE				1994
	129906	Viscum album L., 1753	Gui des fecillus	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	130028	Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue- de-rat, Vulpie Queue de-souris	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994

-68/77 -





Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espece	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	130119	Wolffia arrhiza (L.) Horkel ex Wimm., 1857	Lentille d'eau sans racine, Wolflie sans racines	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993
	130483	Xanthium macrocarpum DC., 1815	Lampourde à gios fruits	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	130484	Xanthium orientale L., 1763	Lampourde à gros truts	Reproduction certains ou probable	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	67074	Abramis brama (Linnaeus, 1758)	Brême commune	Reproduction indéterminée	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	67143	Barbus barbus (Linnaeus, 1758)	Barbsau fluviatila	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	67606	Esox lucius Linnaeus, 1758	Brochet	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
Poissons	66330	Lampetra fluviatiks (Linnaeus, 1758)	Lamproie de rivière, Lamproie fluviatilo	Reproduction indéterminée	Bibliographie : D.I.R.E.N. Bourgogne				1997
	67295	Leuciscus leuciscus (Linnaeus, 1758)	Vandoise	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturets en Nivernais - Morvan				1988
	69350	Perca fluviatifis Linnaeus, 1758	Perche	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	67478	Tinca tinca (Linnaeus, 1758)	Tanche	Reproduction indéterminée	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	85469	Azolla filiculoides Lam., 1783	Azolla fausse- fougère, Fougère d'eau	Reproduction certains ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claudo				1993
Ptéridophytes	95558	Dryopteris carthusiana (VIII.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéris des chartreux , Fougère spinuleuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FELZINES Jean-Claude				1993

-69/77 -



Date el-Euton : 05/07/2018 https://impn.mihn.fr/zone/zneff/26/0009924

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estime	Année/ Période d'observation
	95567	Dryopteris flix-mas (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	96508	Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	96539	Equisetum ramosissimum Dest., 1799	Prêle très rameuse, Prêle rameuse	Reproduction certains ou probable	Bibliographie : PROMONATURE				1994
	159792	Polystichum spinulosum		Reproduction indéterminée	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	77490	Anguis tragilis Linnaeus, 1758	Orvet fragile	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
Reptiles	78064	Natrix natrix (Linnaeus, 1758)	Couleuvre helvetique	Reproduction indéterminée	Informateur : PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988
	77756	Podarcis muralis (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	Reproduction indéterminée	Informateur PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan				1988



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	240	Rana dalmatina Fitzinger	Ditaminat	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	310	in Bonaparte, 1838	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Amphibiens	254	Rana temporaria		Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	351	Linnaeus, 1758	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Incastos	65742	Ophiogomphus cecilia	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Insectes	65243	(Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
	60015	Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des mammifères terrestres protègés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (fien)
	60470	Pipistrellus pipistrellus	- Containing	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	60479	(Schreber, 1774)	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (fien)
	60585	Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
			Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune- Flore) (<i>lien</i>)	
	60630	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60636	Meles meles (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60674	Martes foina (Erxleben, 1777)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
Mammifères	60716	Mustela nivalis Linnaeus, 1766	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60981	Sus scrofa Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61212	Contactificat Linearing 1750	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune- Flore) (<i>lien</i>)
	01212	Castor fiber Linnaeus, 1758	Determinante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	61258	Arvicola sapidus Miller, 1908	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	61448	Ondatra zibethicus (Linnaeus, 1766)	Autre	Interdiction d'introduction de certaines espèces d'animaux vertébrés dans le milieu naturel sur le territoire français métropolitain (lien)
	57-80MGH 1953	(Enniadus, 1700)	100000 Mildellin	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61667	Myocastor coypus (Molina, 1782)	Autre	Interdiction d'introduction de certaines espèces d'animaux vertébrés dans le milieu naturel sur le territoire français métropolitain (lien)
		(Monna, 1102)	Δ	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61699	Lepus timidus Linnaeus, 1758	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune- Flore) (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	61714	Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
		3 300 30 62 50 50		Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	1958	Anas crecca Linnaeus, 1758	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	1966	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	2440	Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
				Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
	2481	Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
			e.	Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
	2497	Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégé sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2506	Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
		Ciconia ciconia		Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (fien)
Oiseaux	2517	(Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
		Gallinago gallinago	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	2543	(Linnaeus, 1758)		Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
		Numenius arquata		Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	2576	(Linnaeus, 1758)	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2603	Tringa ochropus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
	2616	Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
	2623	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
		Hieraaetus pennatus		Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (fien)
	2651	(Gmelin, 1788)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
	2679	Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
	27572001	S		Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	2720	Anser fabalis (Latham, 1787)	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
		Pornie eniverue		Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
	2832	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
		Milvus migrans		Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
	2840	(Boddaert, 1783)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
				Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
	2844	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
				Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
	2938	Falco peregrinus Tunstall, 1771	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
		B. W		Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	3036	Rallus aquaticus Linnaeus, 1758	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
		0-15-1		Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	3059	Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	3070	Fulica atra Linnaeus, 1758	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
		District and for a second		Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
	3120	Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
	3136	Charadrius dubius Scopoli, 1786	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3140	Charadrius hiaticula Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
		V. and the second second		Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	3187	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
				Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
	3343	Sterna hirundo Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	1			Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
	3371	Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
	3424	Columba palumbus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Régle mentation
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	3429	Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
		Chapta polio turtur		Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	3439	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3465	Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3511	Athene noctua (Scopoli, 1769)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3518	Strix aluco Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3522	Asio otus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
				Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (fien)
	3571	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3590	Upupa epops Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3603	Picus viridis Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
		6		Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (fien)
	3608	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
	3611	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
		Lullula arbarea		Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
	3670	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
		Moude agrapaia		Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	3676	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
			240 4 4	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
	3688	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	0000	The second second		Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3696	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protègés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (/lien)
	3741	Motacilla flava Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3764	Parus major Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
	3803	Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)
	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)

-74/77 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation						
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)						
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)						
	3941	Motacilla alba Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégé sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)						
	4013	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités leur protection (lien)						
	4035	5 Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774) Autre		Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)						
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)						
	4117	Turdus merula Linnaeus, 1758	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (fien)						
	4129 Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831 Autre Protection et commercialisation de certaines espeterritoire français national (lien) 4195 Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804) Autre Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du terr le ur protection (lien) 4254 Sylvia borin (Boddaert, 1783) Autre Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du terr le ur protection (lien)			Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)						
			Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)							
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)							
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)							
			Liste des oiseaux protègés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)							
	4280	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)						
	4525	Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités d leur protection (fien)						
	4564	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)						
	4580	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (fien)						
	4588	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)						
	4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)						
		Petromyzon marinus		Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune- Flore) (lien)						
	66315	Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)						
	52440	Lampetra fluviatilis		Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune Flore) (lien)						
Poissons	66330	(Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)						
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)						
	66967	Alosa alosa (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)						
	67143	Barbus barbus (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune- Flore) (lien)						



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation .						
	67295	Leuciscus leuciscus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)						
	67606	Esox lucius Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)						
	67765	0.4	D:1	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune- Flore) (<i>lien</i>)						
	67765	Salmo salar Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)						
Reptiles	77490	Anguis fragilis Linnaeus, 1758	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)						
	77756	Podarcis muralis	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)						
		(Laurenti, 1768)		Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (fien)						
	82080	Ambrosia artemisiifolia L., 1753	Autre	Lutte contre l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses. (lien)						
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)						
	99233	Galanthus nivalis L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (fien)						
Angiospermes	100576	Gratiola officinalis L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (fien)						
	109297	Narcissus pseudonarcissus L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)						
	116405	Pulicaria vulgaris Gaertn., 1791	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)						
	129906	Viscum album L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)						

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Туре	Auteur	Année de publication	Titre			
	C.A.E.	1996	Opération Locale Val d'Allier - Diagnostic Ecologique préalable à l'élaboration des contrats de gestion.			
Bibliographie	C.A.E.	1998	Opération Locale Val de Loire - Val d'Allie 58. Suivi et évaluation écologique. Bilan d l'état zéro.			
	D.I.R.E.N. Bourgogne	1997	Fiches de présentation des sites susceptibles d'être désignés dans le réseau Natura 2000.			
Ī	DIREN Bourgogne	1984	Ancienne Fiche Znieff			



Type	Auteur	Année de publication	Titre
	PROMONATURE	1994	Cartographie des groupements végétaux de la Loire nivernaise de Nevers à Cosne sur Loire et de l'Allier nivernais
	BOURGOGNE BASE FAUNA (S.H.N.A.)		
	CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE BOURGOGNE		
	FELZINES Jean-Claude		
	ONCFS		
Informateur	PRONAT - Station d'étude et de gestion des milieux naturels en Nivernais - Morvan		
	SOBA Nature Nièvre		
	Société d'Histoire Naturelle d'Autun (GMHB_Groupe Mammalogique et Herpétologique de Bourgogne)		
	VARANGUIN N., LERAT D.		

Annexe 6 Natura 2000 ZPS





NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance
communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de
conservation (ZSC)

FR8310079 - Val d'Allier Bourbonnais

1. IDENTIFICATION DU SITE1
2. LOCALISATION DU SITE
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES4
4. DESCRIPTION DU SITE
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE
6. GESTION DU SITE18
O. OLOTION DO SITE

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type 1.2 Code du site 1.3 Appellation du site

A (ZPS) FR8310079 Val d'Allier Bourbonnais

1.4 Date de compilation 1.5 Date d'actualisation

30/06/1991 12/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national			
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel			
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement- durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr			
en3.en.deb.dgaln@developpement- durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr			

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345547

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude: 3,34444° Latitude: 46,34111°

2.2 Superficie totale 2.3 Pourcentage de superficie marine

18093 ha Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
58	Nièvre	11 %
03	Allier	89 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
03009	AUBIGNY
03013	AVERMES
03015	BAGNEUX
03025	BESSAY-SUR-ALLIER
03029	BILLY
03040	BRESSOLLES
58057	CHANTENAY-SAINT-IMBERT
03060	CHARMEIL
03064	CHATEAU-SUR-ALLIER
03065	CHATEL-DE-NEUVRE
03073	CHEMILLY
03083	CONTIGNY
03091	CRECHY
03094	CREUZIER-LE-VIEUX
03114	FERTE-HAUTERIVE

58144	LIVRY
03160	MARCENAT
03176	MONETAY-SUR-ALLIER
03184	MONTILLY
03190	MOULINS
03200	NEUVY
03204	PARAY-SOUS-BRIAILLES
03236	SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES
03241	SAINT-LEOPARDIN-D'AUGY
03242	SAINT-LOUP
03254	SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
03258	SAINT-REMY-EN-ROLLAT
03286	TOULON-SUR-ALLIER
58296	TRESNAY
03290	TREVOL
03298	VARENNES-SUR-ALLIER
03309	VEURDRE
03316	VILLENEUVE-SUR-ALLIER

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'anne	Évaluation du site							
2450		Superficie			AIBICID	AIBIC		
Code	PF	(ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- PF: Forme prioritaire de l'habitat
 Qualité des données : C = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiecre» (estimation approximative, par exemple).
 Représentativité : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
 Supérficie l'eative : A = 100 g p > 15 %; G = 2 g p > 0%;
 Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
 Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

	Espèce			Population présente sur le site							Évaluation du site			
	0.4	Nom scientifique		Taille			Cat.	Qualité	AlBICID	AIBIC				
Groupe	Code		Туре	Min	Max	Unité	CIRIVIP	des données	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.		
В	A604	Larus michahellis	w	0	5	ī	Р	G	D					
В	A604	Larus michahellis	r	1	3	р	Р	G	D					
В	A604	Larus michahellis	С	10	54	j	Р	G	D					
В	A193	Stema hirundo	7	30	100	р	р	G	С	С	С	С		
В	A194	Stema paradisaea	С			1	Р	М	D					
В	A195	Sterna albifrons	r	15	45	р	р	G	С	С	С	С		
В	A196	Childonias hybridus	c	1	14	1	Р	М	С	В	С	В		
В	A197	Chlidonias niger	с	1	62	10	Р	М	C	В	C	В		
В	A215	Bubo bubo	ic .			1	Р	M	D					

-4/18 -





В	A222	Asio Bammeus	w				Р	М	D			
В	A222	Asio flammeus	С	0	4	1	р	М	D			
В	A224	Caprimulgus europaeus	r	0	4	р	Р	М	D			
В	A224	Caprimulgus europaeus	С			j	P	М	D			
В	A229	Alcedo atthis	р	10	22	р	Р	М	С	В	C	В
В	A234	Picus canus	r	0	2	р	р	М	D			
В	A236	Dryocopus martius	r	6	7	p	Р	М	D			
В	A236	Dryocopus martius	c			1	р	M	D			
В	A238	Dendrocopos medius	ı	4	5	р	Р	М	С	С	С	С
В	A238	Dendrocopos medius	c			i	Р	М	D			
В	A243	Calandrella brachydactyla	с	0	1	1	Р	М	D			
В	A246	Lullula arborea	w	0	21	1	Р	М	D			
В	A246	Lullula arborea	r	100	150	р	С	G	С	В	С	В
В	A246	Lullula arborea	С	50	100		Р	М	С	В	С	В
В	A255	Anthus campestris	c	0	17	- 1	Р	М	D			
В	A272	Lusoma svecica	С	0	1		Р	М	D			
В	A338	Lanius collurio	Ţ	50	120	p.	Р	G	С	В	С	В
В	A379	Emberiza hortulana	C	0	5	-9-	р	М	D			
В	A399	Elanus caeruleus	c	0	1	1	Р	G	D			
В	A004	Tachybaptus ruficollis	w	0	40	1	Р	G	С	В	С	В
В	A004	Tachybapius rulicollis	r	3	5	р	Р	М	С	В	С	В
В	A004	Ta chybaplus ruficollis	с	10	15	1	р	М	С	В	С	В
В	A005	Podiceps cristatus	w	5	10		Р	G	С	В	С	В



В	A005	Podicaps cristatus	f	2	17	р	Р	М	С	В	С	В
В	A008	Podiesps nigricalis	w	0	1	i	Р	М	D			
В	A017	Phalacrocorax carbo	w	300	815	1	Р	М	С	В	С	С
В	A017	Phalacrocorax carbo	T.	2	3	р	Р	G	D			
В	A017	Phalacrocorax carbo	c	500	1000	1	Р	М	С	В	C	C
В	A021	Botaurus stellaris	w	0	1	-1	р	М	C	В	C	В
В	A021	Botaurus stellaris	c	0	1		Р	М	С	В	C	В
В	A022	Ixobryohus minutus	С	0	1	1	Р	М	D			
В	A023	Nycticorax nycticorax	w	0	3	1	р	М	С	В	В	В
В	A023	Nycticorax nycticorax	r	100	110	р	Р	М	В	В	В	В
В	A024	Ardeola ralloides	w	1	- 1	J	٧	М	D			
В	A024	Ardeola ralloides	r	0	1	р	Р	М	D			
В	A024	Ardeoia railoides	c	0	2	, III	Р	М	D			
В	A025	Bubulcus ibis	w	0	17	1	Р	G	С	В	С	С
В	A025	Bubulcus ibis	r	30	40	р	Р	G	С	В	С	В
В	A025	Bubulcus ibis	С	7	7	1	р	М	С	В	C	В
В	A026	Egretta garzetta	w	.0	1		Р	G	D			
В	A026	Egretta garzetta	ı	25	30	р	Р	G	C	C	G	G
В	A027	Egretta alba	w	10	50	1	Р	M	С	В	С	В
В	A027	Egretta alba	с	50	150	1	Р	М	С	В	С	В
В	A028	Ardea cinerea	w	0	36	9	Р	М	C	В	С	В
В	A028	Ardea cinerea	r	160	180	р	Р	G	С	В	С	В
В	A028	Aidea cinerea	С			1	Р	М	С	В	С	В

- 6/18 -





В	A029	Ardea purpurea	c	31	4		Р	М	D			
В	A030	Cicania nigra	С	1	6	i	р	М	D			
В	A031	Ciconia ciconia	w	2	5	3	Р	G	С	В	С	С
В	A031	Ciconia ciconia		71	75	р	Р	G	С	Α	С	В
В	A031	Ciconia ciconia	c	50	100		Р	G	С	В	C	В
В	A032	Plegadis falcinellus	w	0	1	-1	Р	G	D			
В	A032	Plegadis falcinellus	с	0	1	1	Р	G	D			
В	A034	Platalea leucorodia	c	0	2	,	р	G	D			
В	A036	Cygnus alor	w	30	50	1	Р	М	С	В	С	В
В	A036	Cygnus alor	t	23	26	р	Р	G	С	В	С	В
В	A037	Cygnus calumbianus bewickii	w	0	2	1	Р	G	D			
В	A038	Cygnus cygnus	w			1	Р	М	D			
В	A041	Anser albifrons	w	0	10	, III	Р	G	D			
В	A043	Anser anser	w	0	130	- 1	Р	G	С	В	С	С
В	A043	Anser anser	c			- 1	Р	М	D			
В	A046	Branta bernicia	С				Р	М	D			
В	A048	Tadoma tadorna	c	1	16		Р	G	С	В	С	В
В	A050	Anss penelope	w	60	380	-9	р	G	С	В	C	В
В	A050	Anas penelope	c			1	Р	М	С	В	С	В
В	A051	Anas strepera	w	60	200	i i	Р	G	С	В	С	В
В	A051	Anas strepera	с			9	Р	М	С	В	С	В
В	A052	Anas crecca	w	560	1820	7.0	Р	G	С	В	С	В
В	A052	Anas crecca	С			1	Р	М	С	В	С	В

- 7/18 -



В	A053	Anas platyrhynchos	w	1400	2800	19	Р	G	C	В	С	В
В	A053	Anas platyrhynchos	1	100	150	р	Р	М	C	В	С	В
В	A053	Arias platyrhyriches	с			3	Р	М	С	В	С	В
В	A054	Anas acula	w	0	15	1	Р	М	С	В	С	В
В	A054	Anas acula	С	5	15	1	Р	М	C	В	C	В
В	A055	Anas querquedula	с	2	12	-1	р	М	C	В	C	В
В	A056	Anas dypeala	w	4	16	19	Р	М	С	В	С	В
В	A056	Anas dypeala	с	0	10	1	Р	M	C	В	С	В
В	A058	Netta rufina	w	0	2	1	Р	М	D			
В	A058	Netta rufina	c	0	7	1	Р	G	D			
В	A059	Aythya ferina	w	0	59	1	Р	М	С	В	С	В
В	A059	Aythya ferina	с			1	Р	М	С	В	С	В
В	A060	Aythya nyroca	w			11	Р	М	С	В	С	В
В	A060	Aythya nyroca	С			1	Р	M	С	В	С	В
В	A061	Aythya fuliqula	w	0	40	-1	Р	М	С	В	С	В
В	A061	Aythya fuligula	С	0	25		р	G	С	В	С	В
В	A062	Aythya marila	w	.0	1	1	Р	G	С	В	С	В
В	A062	Aythya marita	С			-9	р	М	С	В	С	В
В	A066	Melanitta fusca	c			1	Р	М	D			
В	A067	Bucephala clangula	w	0	2	1	Р	G	D			
В	A067	Bucephala clangula	с	0	1	9	Р	G	D			
В	A068	Mergus albeilus	w	0	3	7.1		G	D			
В	A068	Mergus albellus	с			1	Р	М	D			

- 8/18 -

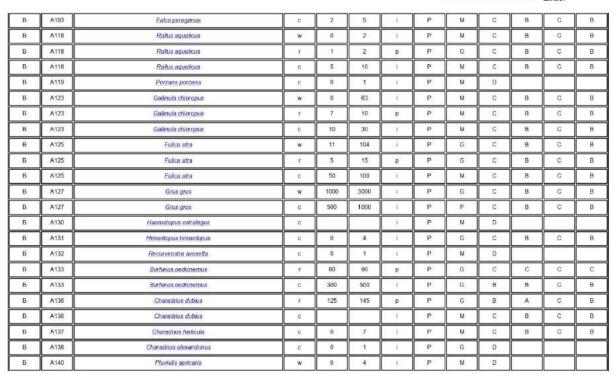




В	A069	Mergus serrator	С				Р	М	D			
В	A070	Mergus merganser	w	0	-3	1	р	М	D			
В	A070	Mergus merganser	С	0	5	3	Р	G	С	В	С	В
В	A072	Pernis apiverus	r	3	5	p	Р	М	D			
В	A072	Pernis apivorus	С	0	10		Р	P	D			
В	A073	Milvus migrans	ſ	30	60	р	Р	G	С	Α	С	В
В	A073	Milvus migrans	с	50	200	10	Р	Р	С	В	С	В
В	A074	Mikrus milvus	r	2	5	р	р	M	С	В	С	С
В	A074	Mikus milyus	С	0	10	- 1	Р	р	С	С	С	С
В	A075	Haliaeetus albicilla	w	0	1	ji	Р	G	D			
В	A075	Haliaeetus albicilla	r			1	Р	Р	С	В	С	В
В	A080	Circaetus gallicus	с	0	1	1	Р	M	D			
В	A081	Circus aeruginosus	С	5	20	1	Р	М	С	В	С	С
В	A082	Circus cyaneus	w	2	4	1	V	М	D			
В	A082	Cacus cyaneus	c	5	10	j	V	М	С	С	С	С
В	A084	Circus pygargus	r	0	5	р	٧	G	D			
В	A084	Circus pygargus	c	1	5	1	Р	Р	D			
В	A092	Hieragelus pennatus	c	1	10	-9-	р	G	С	С	C	G
В	A094	Pandion haliaetus	c			ī	Р	G	С	С	С	С
В	A097	Falco vespertinus	с	0	2	1	Р	М	С	В	С	В
В	A098	Falco columbanus	w	1	4	- 0	Р	G	C	C	С	C
В	A098	Falco columbarius	с	2	5	7	Р	М	С	В	С	В
В	A103	Falco pereginus	w	1	3	1	Р	G	С	С	С	С

- 9/18 -





- 10/18 -



В	A140	Pluvialis apricaria	c	0	9	19	Р	M	D			
В	A141	Pluvialis squatarola	С			- 1	р	М	D			
В	A142	Vanellus vanellus	w	0	2400	3	Р	М	С	В	C.	В
В	A142	Vanellus vanellus	r	0	3	р	Р	М	С	В	С	В
В	A142	Vanellus vanellus	c	1000	5000	1	Р	М	С	В	С	В
В	A143	Calidris carretus	c	0	2	-1	Р	М	D			
В	A144	Caidris alba	c	0	6	1	Р	М	D			
В	A145	Calidris minuta	c	0	6	1	Р	M	D			Ì
В	A146	Calidris temminokii	c	0	2	i i	р	М	D			
В	A147	Calidris ferruginea	c	0	3	ji	Р	М	D			
В	A149	Calidris alpina	w	0	2	1	Р	G	D			
В	A149	Calidris alpina	c	0	25	1	Р	М	D			
В	A151	Philomachus pugnax	c	1	13	, III	Р	М	С	В	C	В
В	A152	Lymnocryptes minimus	с	0	1	- 11	P	Р	D			
В	A153	Gallinago gallinago	w	0	64	- 3	р	М	С	В	C	С
В	A153	Gallinego gallinego	С	50	100		р	М	С	В	С	В
В	A155	Scolopax rusticola	w	.0	2	1	Р	Р	D			
В	A155	Scolopex rusticola	c	1	10	- 9	р	Р	С	В	G	В
В	A156	Linosa limosa	c	0	3	1	Р	М	С	В	С	В
В	A157	Limosa lapponica	c	0	1	1	Р	М	D			
В	A158	Numenius phaeopus	с	0	4	9	Р	М	D			
В	A160	Numerous arquata	w	30	110	7.1	Р	G	С	С	С	С
В	A160	Numenius arquata	7	0	1	р	Р	M	С	С	С	С

- 11/18 -

В	A160	Numenius arquata	c	50	150	11	Р	M	С	C	С	В
В	A161	Tringa erythropus	с	0	8	1	Р	М	С	В	В	В
В	A162	Tringa totanus	w	0	1	1	Р	G	D			Ì
В	A162	Tringa totanus	с	5	34	ı	Р	М	С	В	С	В
В	A164	Tringa nebularia	w	0	4	1	Р	М	D			Ì
В	A164	Tringa nebularia	С	.5	40	-1	р	М	С	В	С	В
В	A165	Tringa ochropus	w	0	10	17	Р	М	С	С	С	С
В	A165	Tringa octvopus	с	10	30	0	Р	M	С	В	С	В
В	A166	Tringa glareola	с	1	8	1	Р	М	С	В	С	В
В	A168	Activs hypoleucos	w	0	6	1	Р	М	С	В	С	В
В	A168	Actilis hypoleucos	r	20	25	р	Р	G	В	С	С	В
В	A168	Actitis hypoleucos	c	10	50	1	Р	М	С	В	С	В
В	A169	Arenaria interpres	С	0	2	, III	Р	М	D			
В	A176	Larus melanocephalus	w	0	1	1	Р	М	D			
В	A176	Larus mekinocephalus	c	1	40	- 1	Р	М	D			
В	A177	Larus minutus	С	0	1	7 7	р	М	D			
В	A179	Larus ridibundus	w	50	120		Р	G	С	В	С	В
В	A179	Larus ridibundus	c	50	200	-9	р	М	С	В	G	В
В	A182	Larus canus	w	0	7	T	Р	G	D			
В	A182	Larus canus	с	0	7	H	Р	М	D			
В	A183	Larus fuscus	с	1	15	9	Р	М	D			
В	A184	Lerus argentefus	С			7)	Р	М	D	Ì		

- Groupe: A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrès, M = Mammifères, P = Planles, R = Reptiles.
 Type: p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivemage (migratrice)

- 12/18 -





- Unité ; i = individus, p = couples , aduits = Aduites matures , area = Superficie en m² , blemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grâle 1x1 km , grids10x10 = Grâle 10x10 km , grids50x5 = Grâle 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subaduits = Stations du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce brès rare, P, espèce présente.

 Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insufficiantes.

 Population : A = 100 ₂ p > 15 % ; B = 15 ₂ p > 2 % ; C = 2 p > 0 % ; D = Non significative.

 Conservation : A = excedente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / rédulte».

 Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

 Evaluation globale : A = «Excelente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

		Espèce	Population présente sur le site			site	Motivation					
	Cata			Taille Cat.		Annexe	Dir. Hab.	Autres catégories				
Groupe	Code	Nom scientifique	Min	Min Max Unité	CIRIVIP	IV	v	Α	В	С	D	
В		Buteo buteo			1	P						
В		Falco tinnunculus			i	Р						
В		Falco subbuteo	10	12	р	Р						
В		Accipiter gentilis			1	Р						
В		Coturnix coturnix			1	Р						
В		Childonias feucopferus	0	1	i	Р					х	
В		Streptope#a turtur	200		р	Р			×		Х	
В		Tyto alba			1	Р			×			
В		Athene noctua			i	Р			×			
В		Merops apiaster	200	300	р	Р						
В		Upupa epops	10		p	Р			×		Х	
В		Jynx torquilla			1	P						
В		Galerida cristata			1	P			×		Х	
В		Alauda arvensis			1	Р			×		×	

- 13/18 -

В	Eremophila alpestris			1	Р	×	X	
В	Ripana ripana	1000	1500	р	Р			
В	Hirundo daurica			1	Р		х	
В	Delichon urbica			1	Р	×	×	
В	Remiz pendulinus			1	Р			
В	Lantus excubitor			1	Р	×	X	
В	Phoenicurus phoenicurus			1	Р	×	×	
В	Saxicola jubetra			1	Р	×	×	
В	Saxicola torquata			i	Р	×	X	
В	Oenanthe cenanthe			i	Р	×	X	
В	Furdus torquatus			1	Р			
В	Turdus pilarts			- 1	Р			
В	Cisticola juncidis	2	2	p	Р	х	X	
В	Acrocephalus schoenobaenus			i	P			
В	Acrocephalus scirpaceus	5	10	р	Р	24 E	X	
В	Acrocephalus arundinaceus			1	Р			
В	Sybia cumuca			1	Р	×	×	
В	Phylloscopus trachlus			1	Р	×	×	
В	Parus montanus			1	Р	X	X	
В	Lanius senator			1	Р			
В	Passer montanus			1	Р	×	×	
В	Piectrophenax nivatis			1	Р	×	×	
В	Emberiza schoeniclus			1	Р	х	X	

- 14/18 -

Date d'édipon : 12/81/2021

Données issues de la demière base transmise à la Commission européanne.

http://www.mehn.d/deleveture/2000/19/631/0079



- Groupe: A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertibités, L = Lichens, M = Mammiféres, P = Plantes, R = Reptiles.

 Unité : = individus, p = couples, adults = Adulties matures, area = Superficie en m2, bfernates = Femelles reproductnose, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids1x10 = Grille 1x0x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branchas, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavilés rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de trones, fuffis = Touffes.

 Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.): C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

 Motivation: N, V: annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»): A : liste rouge nationale; B : espèce endémique: C : conventions internationales; D : autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	19 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	23 %
N14 : Prairies ameliorées	%
N15 : Autres terres arables	45 %
N16 : Forêts caducifoliées	%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %
N26 : Forêts (en général)	10 %

Autres caractéristiques du site

Forêts alluviales (habitat d'intérêt communautaire)
Pelouses à orpins, pelouse pionnières (habitats d'intérêt communautaire)
Bancs de sable et de galets importants pour la nidification de certaines espèces d'oiseaux
Annexes hydrauliques (boires, bras mort, eaux stagnantes)
Dynamique fluviale importante
intérêt paysager
intérêt géomorphologique

Vulnérabilité : Maintenir la dynamique fluviale (application de la réglementation existante, proscrire les enrochements, pas d'extractions de granulats dans le lit...)

Développement des cultures irriguées au détriment des habitats naturels et des milieux ouverts tel que les prairies.

4.2 Qualité et importance

Il s'agit du plus important site alluvial d'Auvergne. le Val d'Allier est reconnu comme étant une zone humide d'importance internationale par la richesse de ses milieux et son importance pour les oiseaux :

*nidification de nombreuses espèces dont certaines sont rares (5 espèces de hérons arboricoles), du Milan noir, fortes populations d'Oedicnèmes criards, colonies de Sternes pierregarin et naine...), *site d'importance majeure pour la migration et l'hivernage

Au total, 70 espèces inscrites à l'annexe 1 de la Direcctive fréquentent le site, dont 15 s'y reproduisent régulièrement. D'autres espèces migratrices concernées par la directive et justifiant égélement la désigantion du site sont présente au nombrede 76.

On peut également noter la présence d'autres espèces occasionnelles mais qui complètent utilement le panorama de l'avifaune du site. Il s'agit d'espèces inscrites à l'annexe 1 de la directivce (Podiceps auritus, Plegadis falcinellus, Phoenicoptérus ruber, Aquila clanga, Aquila chrysaetos, Cursorius cursor, Gallinago media, Acrocephalus paludicola, Tadorna ferrunginea) ou d'autres espèces migratrices non inscrites à l'annexe 1 (Stomateria mollissimo, Clangula hyemalis, Melanitta nigra, Larus marinus, Rissa tridactyla, Eremophilus alpestris, Hirundo daurica, Sylvia hortensis, Plectropheniax nivalis)

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

- 16/18 -

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Н	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I.
Н	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		1
н	A09	Irrigation	1	- 1
Н	C01.01	Extraction de sable et graviers		T.
Incidence	s positives			-Tr
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

[•] Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.

4.4 Régime de propriété

Туре	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Old site code 211200

Lien(s):

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	%
36	Réserve naturelle nationale	10 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	%
42	Réserve naturelle conventionnelle	%
53	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

<sup>Pollution: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.</sup>

Code	Appellation du site	Туре	Pourcentage de couverture
36	Val d'Allier	+	10%

Désignés au niveau international :

Type Appellation du site	Туре	Pourcentage de couverture	
--------------------------	------	------------------------------	--

5.3 Désignation du site

GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation: Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier

Adresse: Maison des Associations - Rue des Ecoles 03500 Châtel-de-

Neuvre

Courriel: conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

X Oui Nom : Document d'objectif du site FR8310079
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/
DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548527/2017-documentd-objectifs-et-de-gestion-natura-2000-du-vallee-de-l-allier-sudvallee-de-l-allier-nor

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

6.3 Mesures de conservation

plan de gestion RNN Val d'Allier DOCOB Directive habitats et Oiseaux validés SAGE en cours d'élaboration Programme Loire Nature (PLGN)

Annexe 7 NATURA 2000 ZSC





NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance
communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de
conservation (ZSC)

FR2600965 - Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre

1. IDENTIFICATION DU SITE1
2. LOCALISATION DU SITE
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 5
4. DESCRIPTION DU SITE
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE13
6. GESTION DU SITE14

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type 1.2 Code du site 1.3 Appellation du site

B (pSIC/SIC/ZSC) FR2600965 Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre

1.4 Date de compilation 1.5 Date d'actualisation

31/05/1995 19/07/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement- durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement- durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004 (Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/06/2011

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024214857&fastPos=1&fastReqId=402411732&categorieLien=id&oldAction=rechTexte

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude: 3,01417° Latitude: 47,17333°

2.2 Superficie totale 2.3 Pourcentage de superficie marine

16126 ha Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne
24	Centre

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
18	Cher	40 %
58	Nièvre	60 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes	
18007	APREMONT-SUR-ALLIER	
18012	ARGENVIERES	
18020	BANNAY	
18025	BEFFES	
18026	BELLEVILLE-SUR-LOIRE	
18032	BOULLERET	
58044	CELLE-SUR-LOIRE	
58051	CHALLUY	
58057	CHANTENAY-SAINT-IMBERT	
18049	CHAPELLE-MONTLINARD	
58059	CHARITE-SUR-LOIRE	
58072	CHEVENON	



58086 18074	COSNE-COURS-SUR-LOIRE
18074	
10014	COUARGUES
18075	COURS-LES-BARRES
18082	CUFFY
58117	FOURCHAMBAULT
58121	GARCHIZY
58124	GERMIGNY-SUR-LOIRE
58126	GIMOUILLE
18110	HERRY
58134	IMPHY
18118	JOUET-SUR-L'AUBOIS
58138	LANGERON
18125	LERE
58144	LIVRY
58155	MARCHE
18139	MARSEILLES-LES-AUBIGNY
58158	MARS-SUR-ALLIER
58160	MARZY
18146	MENETREOL-SOUS-SANCERRE
58164	MESVES-SUR-LOIRE
18155	MORNAY-SUR-ALLIER
58187	MYENNES
18164	NEUVY-LE-BARROIS
58193	NEUVY-SUR-LOIRE
58194	NEVERS
58215	POUILLY-SUR-LOIRE
58225	SAINCAIZE-MEAUCE
58238	SAINT-ELOI
18220	SAINT-LEGER-LE-PETIT
18233	SAINT-SATUR
18241	SANCERRE
58273	SAUVIGNY-LES-BOIS
58278	SERMOISE-SUR-LOIRE
18257	SURY-PRES-LERE
18262	THAUVENAY

58295	TRACY-SUR-LOIRE	
58296	TRESNAY	
58298	TRONSANGES	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (58%) Continentale (42%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'anne			j					
2200		Superficie			AIBICID		AIBIC	
Code	PF	(ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
2330 Dunes intérieures avec palouses covertes à Corynaphocus et Agrosia.		60 (0,37 %)		М	В	C	В	В
3130 Estac stagnantes, elégatrophes à mésotrophes avec végétation des Litronérétes uniforas etiteu des isoelo-Nanquincates		377 (2,34 %)		м	A	С	A	Α
3.140 Esex ofgamésatrophes calcaires avec vilgétation benthique à Chara app		0,3 (0%)		р	В	С	С	С
3.150 Laca eutrophea netizneta anec viscélation du Magnapotamion ou de Priyahachterition		475 (2.95 %)		М	В	С	В	В
3.260 Rkielres des étages plantfaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitante et du Califriche-Batrachien		910 (5,64 %)		М	A	C	В	В
3279 Forléres avec berges vaseuses evec sépération du Cheropodion rubri p.p. et du Biolention p.p.		378 (2,34 %)		G	Α	C	А	Α
6210 Fiblouses adches sem-naturable et lacid d'industriannement au caicarra (Festaco Brandita) - "alte d'arcinides ensarqualites)		26 (0,16 %)		G	В	С	В	В
5430 Migaphorbiele hypophiles d'ourists plantières et des étages montagnerd à alpin		15 10,09 %J		М	۸	C	Α	Α
9.510 Prairies meigres de faucte de basse alittude (Albinecurus prateriais, Sanguisorise officinada)		48,35 (0,35 %)		М	В	С	В	В
91E0 Forêts alknitales à Ainus glutnosa et Frasmus excetsion (Alini-Padlon, Alinion Incense, Saltion sides)	Х	1073 (6.65 %)		Р	Α	С	В	В
91E0 Foreita muleia a Cuercua nobar, Litmus laives, Litmus minor, Finantius excellator our Francisco arqueolifolio, Inventione de de grando flavues (Litmenios minoria)		1746 (10,83 %)		Р	۸	С	В	В

• PF : Forme prioritaire de l'hábitat.
• Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiccre» (astimation approximative, par exemple).
• Représentativité : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».

- 5/15 -





- Superficie relative: A = 100 _b p > 15 %; B = 15 _b p > 2 %; C = 2 _b p > 0 %.
 Conservation: A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
 Evaluation globale: A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

		Espèce		Pop	oulation pré	sente sur l	e site			Évaluation	on du site	
				Ta	ille		Cat.	Qualité	AJBICID		A B C	
Groupe	Code	Nom scientifique Type Min	Min	Max	Unité	CIRIVIP	des données	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.	
М	1324	Myotis myetis	р			9	р	DD	D			
М	1337	Castor fiber	р	30	60		Р	G	С	Α	С	Α
М	1355	Lutra Autra	р	1	5	77	R	DO	С	В	С	В
Р	1428	Marsilea quadrifola	р			()	٧	DO	С	В	A	8
F	5339	Rhodeus amarus	р			7	Р	DD	С	В	С	В
T.	1032	Unio crassus	р			1	٧	DD	D			
1	1037	Ophiagomphus cecilia	р			11	р	DD	С	В	C	В
1	1044	Coenagrian mercuriale	р			31	R	DD	С	В	С	В
I.	1060	Lycaena dispar	р			- (1	Р	Р	С	В	С	С
1	1083	Lucanus cervus	р			1	С	DO	С	Α	С	Α
1	1084	Osmoderma eremta	p			1	R	DD	D			
1	1087	Rosalia alpina	р			1	R	DD	D			
1	1088	Cerambyx cerdo	р			10	р	DO	D			
F	1095	Petromyzon mannus	r			1	Р	DO	С	В	С	В
F	1096	Lampetra planeri	р			7	Р	DD	С	В	С	В
F	1102	Alosa alosa	r			9	р	DO	С	С	C	С
F	1106	Salmo salar	c			1	Р	DD	В	В	С	В

- 6/15 -

F	1163	Cottus gobia	p	11	Р	DD	С	В	С	В
Α	1166	Triturus cristatus	р	3	R	М	C	В	C	В
Α	1193	Bombina variegata	p	a	R	DD	С	В	С	В
R	1220	Emys orbicularis	р	1	٧	DD	С	С	В	С
М	1303	Rhinolophus hipposideros	р	1	Р	DD	D			
М	1304	Rhinolophus ferrumequinum	р	1	Р	DD	D			
М	1308	Barbastella barbastellus	р	1	P	DD	D			
M	1321	Myotis emarginatus	р	1	р	DD	D			
M	1323	Myotis bechsteinii	р	1	Р	DD	D			

- Groupe: A = Amphibians, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertibrés, M = Mammiferes, P = Plantes, R = Rephiles

 Type: p = espace résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice)

 Unité: i = indivisus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², pfermales = Femelles reproductions, craises = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florates, gnds1x1 = Grille 1x1
 km, gnds1x10 = Grille 1x01 6km, ignds2x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, inceithes = Statutes, jugs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités nocheuses, subadults = Sub-adultos, tross = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

 Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.): C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce présente.

 Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquètes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médicice» (estimation approximativa, par exemple); DD = Données insufficantes.

 Population : A = 100 ½ p > 15 %; B = 15 ½ p > 2 %; C = 2 ½ p > 0 %; D = Non significative.

 Conservation : A = = Excelentes : B = etonnées : C = allogenne i réduites.

 Lisolement : A = population (présque) isolde ; B = population non isolde dans son aire de répartition élargie

 Evaluation globale : A = «Excelente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

	Espèce			Population présente sur le site					Motivation						
	Groupe Code	Nom scientifique	Te	Taile		Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories						
Groupe			Min	Max	Unité	CIRIVIP	IV	v	A	В	С	D			
Α		Salamandra salamandra			ī	Р			×		Х				
Α		Triturus alpestris			1	Р						×			
A		Triturus helveticus			i	Р						х			
۸		Alytes obstetitcans			1	R	Х		×		×				

- 7/15 -





1100								
٨	Pelodytes punctatus	1	Р			×	ĸ	
A	Bufo bufo	i	С			х	x	
A	Bufo calamita	1	P	Х	6 13 2	X	ĸ	
Α	Hyla arborea	i	Р	х		×	×	
A	Rana dalmatina	ī	С	Х		×	x	
٨	Rana esculenta	i	С					X
A .	Rana temporaria		С		×	×	×	
В	Podiceps grisegena		Р			×	×	
В	Bubulcus ibis	j j	Р			×	×	
В	Ardea cinerea		С			×	x	_
В	Numenius arquata	1	С			×	×	
В	Tringa erythropus	1	R			×	ĸ	_
В	Tringa totanus		R			х	K	
В	Tringa hypoleucos	ī	P					×
В	Bucephala clangula	i	Р		0 9	×	K	_
В	Mergus albellus		р					X
В	Mergus merganser	1	Р			×	×	
В	Charadnus dubius		С			×	x	
В	Merops apiaster	1	Р			×	×	_
В	Riparia riparia	1	Р			×	×	_
F	Barbus barbus		Р			×		_
F	Leuciscus leuciscus	1	Р			×		_
F	Esox lucius	i	Р			х		



F	Salmo trutta trutta	1	Р			×		
L	Lysandra bellargus	i i	R					×
M	Martes martes	1	С		х	х	Х	
М	Mustela puterius	1	Р		х	×	×	
М	Felis silvestris	ī	С	Х		×	х	
Р	Alisma graminifolium	i	R					×
Р	Anarrhinum bellidifolium	1	R					×
Р	Artemisia campestris	1	R					×
р	Butomus umbellatus	i i	R					×
Р	Carex ligerica	1	R					×
Р	Corynephorus canescens	ī	R					×
P	Cucubalus baccifer	- 1	R					×
Р	Cyperus esculentus	1	R					Х
P	Gratiola officinalia	i	V					×
Р	Hottonia palustris	i	R		() ()			×
Р	Linum leonii		R					×
Р	Lupinus, angustifolius	1	R					×
P	Odontites jaubertienus		R					×
Р	Oenanthe silaifolia	1	R					×
Р	Peucedanum oreosefinum	1	R					Х
Р	Poa palustris	1	٧					×
p	Pulicaria vulgaris		С					×
Р	Scutellaria hastifolia	T.	R			Ì		х

- 9/15 -





Р	Silene offices	1	R				×
Р	Tiifolium subterraneum	i	С				х
Р	Tuberaria guttata	1	R				Х
Р	Hieracium peleterianum subsp. ligaricum	1	٧	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			×
R	Anguis fragilis	ī	С		×	Х	
R	Lacerta agilis	i	С	X	×	×	
R	Lecerta viridis	1	Р	x			×
R	Lacerta vivipara		С				×
R	Podarcis muralis	i	С	х	×	Х	
R	Coluber viridi#avus	1	С	х			X
R	Elaphe longissima	ī	R	X			×
R	Natrix natrix	1	Р		×	X	

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	15 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	34 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	9 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	4 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Site localisé sur 2 domaines biogéographiques : 98% pour le domaine atlantique et 2% pour le domaine continental.

Vulnérabilité : Les pelouses et prairies sur sable sont des milieux instables et très fragiles qui, en l'absence d'exploitation par l'agriculture évoluent vers le fourré et/ou la forêt. De même, une évolution vers un boisement marécageux dense à Saule et Aulne est constaté sur les boires et ganches.

L'activité traditionnelle d'élevage (pâture et fauche) peu intensive a permis l'entretien du patrimoine naturel des prairies. Globalement, on constate actuellement une tendance nette à l'évolution vers des pratiques plus intensives (augmentation de la charge en bétail, amendements, herbicides, modification durable d'humidité des sols, mise en culture). Ces pratiques conduisent actuellement à une régression importante et rapide des habitats naturels.

L'installation, de cultures (maïs) et de peupleraies entraîne la disparition irréversible des plantes les plus sensibles et rares et une dégradation des annexes aquatiques (pollution des mares et frayères).

Très prisées pour les activités de loisirs, les grèves, milieux sur sables et annexes du fleuve sont soumis à différentes dégradations (circulation pédestre et motorisée) constituant une menace pour la reproduction des oiseaux nichant sur les grèves.

La stabilité des berges par enrochement modifie la dynamique du fleuve et élimine les micro-habitats aquatiques utilisés pour les poissons.

4.2 Qualité et importance

La Loire entre dans le département de la Nièvre à une altitude de 200 m pour en ressortir 130 km plus loin à 140 m d'altitude. Son régime très variable engendre une infinité de micro-milieux sans cesse renouvelés : grèves, berges abruptes, méandres et îles.

Au niveau habitats, le Val de Loire se caractérise par une mosaïque de pelouses sur sables, landes, prairies et forêts alluviales.

La dynamique fluviale est un des éléments primordiaux de la répartition de la végétation :

- les grèves et les îles fréquemment renouvelées ou rajeunies abritent une végétation pionnière spécifique,
- la dynamique fluviale rajeunit constamment les successions végétales, permettant une diversification importante de la végétation,
- des éléments de forêts alluviales persistent sur les îles ou bord de Loire.

La Loire offre des secteurs encore peu aménagés qui permettent la présence d'une faune remarquable :

- elle est un axe de migration important pour les poissons (Saumon, Lamproies...)
- elle constitue un axe migratoire et d'hivernage pour de nombreux oiseaux (190 espèces sont recensées) ; un secteur de Loire est d'ailleurs classé en Zone de Protection Spéciale (ZPS),
- on y rencontre un certains nombre d'espèces dont les populations sont importantes pour la faune française : Castor, Sternes naine et pierregarin pour lesquelles la Loire est un site majeur de nidification au niveau national.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidence	s négatives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur Extérieu [i o b]
Н	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		0
Н	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		0
Н	A08	Fertilisation		0
Н	G01.01	Sports nautiques		L
L,	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		1
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		- 1
L	A08	Fertilisation		1
L	A09	Irrigation		0
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		L
L	G01.03	Véhicules motorisés		1
L.	G02.08	Camping, caravanes		1
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		1
М	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		- 1
М	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		В
М	C01.01	Extraction de sable et graviers		В
М	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		В
М	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		0
Incidence	s positives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur Extérieu [i o b]
М	A04.02	Pâturage extensif		L
M	K01.01	Erosion		В
М	L08	Inondation (processus naturels)		В

[•] Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.

- Pollution: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toviques (N = pollutions mixtes)
- toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

 Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Туре	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	20 %
Collectivité territoriale	5 %
Domaine public fluvial	75 %

4.5 Documentation

HERMANT D., AGOU P., CHIFFAUT A., 1996 - Diagnostic écologique de la Réserve Naturelle du Val de Loire. CSNB, Union Européenne, Minist. de l'Environnement, Conseil Régional de Bourgogne, Ag. de l'Eau Loire-Bretagne

AGOU P., 1996 - Plan de gestion biologique du Bois de Malaga (commune de Pouilly-sur-Loire, Nièvre). CSNB, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne, Union Européenne, Conseil Général 58

HERMANT D., 1996 - Suivi des populations de Sternes ; Bilan des observations ornithologiques (Réserve Naturelle du Val de Loire, Nièvre, Cher). CSNB, Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne

POUPET J.C., 1992-93 - Etude de l'occupation du sol. Lit majeur de la Loire et de l'Allier (département de la Nièvre). Loire Nature, CSNB, WWF, Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne, Ag. de l'Eau Loire-Bretagne

CHAMBAUD F., LEMAIRE E., 1996 - Etude des relations entre le sol et la végétation des prairies du lit majeur de la Loire. CAE, CSNB, Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne

FROCHOT B. et al., 1995 - Etude des peuplements d'oiseaux nicheurs de la Loire bourguignonne. Laboratoire d'Ecologie Univ. de Bourgogne, CSNB, Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne

PROMONATURE, 1994 - Cartographie des groupements végétaux des lits mineur et majeur de la Loire et de l'Allier dans la Nièvre

FOREST C., 2005 - Document d'objectifs de gestion du site FR2600965 "Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire". Conservatoire des sites naturels bourguignons.

Lien(s):

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	1 %
36	Réserve naturelle nationale	27 %
53	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial	20 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Туре	Pourcentage de couverture
15	"La Saulaie" à Germigny		1%
36	Val de Loire		27%
53	Réserve de chasse : DPF entre la Charité et Bois Gibault		20%

Désignés au niveau international :

Type Appellation du site	Туре	Pourcentage de couverture
--------------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation: CEN Centre Val de Loire

Adresse: 44 rue du puits Charles 58400 La Charité-sur-Loire

Courriel:

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il	un p	olan	de	gestion	en	cours	de	validité	?
-----------	------	------	----	---------	----	-------	----	----------	---

X Oui

Nom : Docob site Loire-Allier dans le Cher

Lien:

http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/

Natura2000/docob_FR2400522.htm

Nom : Docob site Loire Fourchambault-Neuvy

Lien:

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/exploitation/

DEFAULT/doc/IFD/I_IFD_REFDOC_0190727/

Nom : Docob site Bec d'allier

Lien:

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/exploitation/

DEFAULT/doc/IFD/I_IFD_REFDOC_0190725/ Nom : Docob site val d'Allier Bourgignon

Lien:

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/exploitation/

DEFAULT/doc/IFD/I_IFD_REFDOC_0190795/

Non, mais un plan de gestion est en préparation
Non

6.3 Mesures de conservation

Le plan de gestion de la Réserve Naturelle du Val de Loire (665 ha dans la Nièvre) est validé localement; Les objectifs principaux de gestion sont la restauration des formations de prairies (maintien des milieux ouverts et diversifiés menacés par le développement d'arbres et d'arbustes), le suivi scientifique de la forêt alluviale dans le cadre du protocole sur les réserves fluviales, la surveillance des colonies de Sternes. Un plan d'interprétation est également en cours d'élaboration.

- 14/15 -

Un premier programme LIFE nature Loire vivante (1993 - 1998) a permis de mener des actions de préservation sur la partie sud du site.

Une nouvelle phase d'opérations sur le Bassin Loire-Allier : plan interrégional Loire grandeur nature II (PILGN - 2000-2006) comporte un volet nature complétera ces actions de protection, de gestion, d'information du public, notamment sur les sites : - des Brocs à la Celle-sur-Loire

- de la réserve naturelle à Mesves-sur-Loire
- des saulaies de Germigny-sur-Loire

Des travaux de rattrapage d'entretien du lit de la Loire sont également programmées dans le cadre du PILGN II; ils sont régis par un cahier des charges qui prend en compte les aspects environnementaux dont un appendice est consacré à Natura 2000.

Des Contrats Territoriaux d'Exploitation intégrant des mesures cohérentes avec les objectifs de préservation du site sont mis en place sur le lit majeur de la Loire et prennent la relève de l'opération locale agri-environnementale Val de Loire / Val d'Allier.

Le cahier des charges des francs-bords de Loire régente une bonne partie des activités agricoles ou cynégétiques sur le domaine public fluvial. Sa révision en 2001 a permis d'intégrer une première prise en compte de Natura 2000 qui sera affinée avec le document d'objectifs.

Annexe 8

Acte de propriété

Profit de ticclero payé sur état Autorisation du 4 Ostobre 1996

DEPOT No 2001D02430
PUBLIE ET ENREGISTRE LE 21/03/2001
A LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES DE NEVERS
VOLUME 2001 P No 1723

SALAIRES 368.00 F TOTAL 368.00 F

RECU: trois cent soixante-hult francs

LE CONSERVATEUR :

A-J. LOCHER

L'AN DEUX MILLE UN
Le NEUF MARS
A SAINT PIERRE LE MOUTIER
En son étude

Maître Jacques JOUSSE, notaire à SAINT PIERRE LE MOUTIER (Nièvre), 34 avenue du Général de Gaulle, soussigné,

A reçu le présent acte authentique, analysé dans les trois chapitres qui suivent, intitulés :

I - ELEMENTS SPECIFIQUES

>

II - ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

III - ELEMENTS GENERAUX

100 - CHAPITRE I - ELEMENTS SPECIFIQUES

Ce chapitre contient les parties :

A) VENTE

B) CONSTITUTION DE SERVITUDE

C) MODALITES SOUMISES A PUBLICITE

101 - A) VENTE

101-1 - ANCIEN TITULAIRE - VENDEUR

La SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL DE BOURGOGNE dite par abréviation "SAFER de BOURGOGNE",

II

GM

société anonyme au capital de 6 O32 OOO Francs, ayant son siège social à SAINT APOLLINAIRE (Côte d'Or) rue François Mitterrand, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro B 778 212 472.

101-2 - NOUVEAU TITULAIRE - ACQUEREUR

1°) Monsieur Gérald Philippe MANGOTE, Agriculteur, demeurant à TRESNAY (Nièvre) au lieudit "Saulnière", célibataire majeur.

De nationalité française.

Né à MOULINS (Allier) le vingt sept février mil neuf cent soixante quatorze.

2°) Et Mademoiselle Isabelle TANIERE, Aide-soignante, demeurant à TRESNAY (Nièvre) au lieudit "Saulnière", célibataire majeure.

De nationalité française,

Née à DESERTINES (Allier) le vingt neuf août mil neuf cent soixante treize.

ACQUEREURS CONJOINTEMENT POUR LE TOUT OU DIVISEMENT CHACUN POUR MOITIE.

Les ACQUEREURS déclarent ne pas être soumis à Pacte Civil de solidarité.

INTERVENANT

Etablissement prêteur

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE LOIRE, société coopérative à capital et personnel variable régie par le livre V du code rural, ayant son siège 8 Allée des Colléges 18000 BOURGES.

REPRESENTEE par Monsieur Jean-Noël POITOUX, Principal clerc de notaire, demeurant à SAINT PIERRE LE MOUTIER (Nièvre) 12 avenue du 11 Novembre.

Spécialement délégué à l'effet des présentes par :

Monsieur Claude SAINTEMARIE, Responsable de l'Unité habitat,

Aux termes d'une procuration sous signatures privées en date à BOURGES du vingt février deux mille un, dont l'original est demeuré ci-annexé aux présentes après mention d'usage.

Ledit Monsieur SAINTEMARIE agissant lui-même en vertu des pouvoirs qui lui ont été donnés par Monsieur Alain TETELIN, Sous-Directeur de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE LOIRE, suivant délégation en date du premier décembre mil neuf cent quatre vingt dix huit.

Dans laquelle procuration, Monsieur Alain TETELIN a lui-même agi en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été consentie par Monsieur Jean-Yves de la GIRODAY, Directeur Général de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE LOIRE, en date du premier décembre mil neuf cent quare vingt dix huit.

6 M

Dans laquelle procuration, Monsieur Jean-Yves de la GIRODAY a luimême agi en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été consentie par le conseil d'administration de ladite Caisse Régionale en date du vingt deux mai mil neuf cent quatre vingt seize, dont un extrait certifié conforme a été déposé le quinze janvier mil neuf cent quatre vingt dix neuf au rang des minutes de l'étude de Maître CARROUE-CHAUME, 2 rue Sully, 18800 BAUGY.

101-3 - IDENTIFICATION DU BIEN

101-31 - a) Biens immobiliers

Une petite propriété rurale sise au lieudit "Beudin" commune de TRESNAY (Nièvre), comprenant maison d'habitation, grange, jardin et parcelles de terre et

L'ensemble figurant au cadastre rénové de ladite commune de la manière suivante,

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE	NATURE
В	602	Beudin		Sol
В	603	Beudin		Pré
В	604	Beudin	2ha 28a 20ca	Terre
В	605	Beudin	_ 17a 00ca	Jardin
		TOTAL	3ha 13a 20ca	_

101-4 - EFFET RELATIF

Acquisition de Mesdemoiselles de CERTAINES suivant acte reçu par Maître JOUSSE, Notaire soussigné, le vingt quatre janvier deux mille un, dont une expédition sera publiée au bureau des Hypothèques de NEVERS précédemment ou simultanément aux présentes.

101-5 TRANSFERT

Propriété: L'acquéreur sera propriétaire dès aujourd'hui du "bien vendu"

Jouissance: Il en aura la jouissance

- à compter de ce jour,

par la prise de possession réelle.

101-51- Bien vendu libre de toute location ou occupation

101-6 - PRIX

Cette vente est consentie et acceptée moyennant le prix de DEUX CENT SOIXANTE HUIT MILLE TROIS CENTS FRANCS (268 300.00 F) contrat en mains.

A titre d'information, il est indiqué que le montant ci-dessus convenu correspond à la contre valeur de 4O 9O2,O7 Euros.

Il est ici précisé que le prix de vente s'applique pour 118 300.00 F à la

maison d'habitation et pour 150 000.00 F au surplus.

Le prix de la présente vente étant stipulé "contrat en mains", les charges diminutives de ce prix sont évaluées, pour les droits d'enregistrement uniquement, à HUIT MILLE NEUF CENTS FRANCS (8 900.00 F).

Lequel prix va être payé de la manière ci-après indiquée.

PRET

En vue de financer partie du prix de la présente vente, le PRETEUR sus nommé a consenti à l'ACQUEREUR qui accepte, un prêt tout habitat taux fixe dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Nature et montant du prêt : Prêt tout habitat taux fixe de DEUX CENT MILLE FRANCS (200 000.00 F),

- Durée du prêt : Deux cent seize mois

- Taux d'intérêts : 6.30 % l'an,

- Montant de chaque échéance : MILLE CINQ CENT CINQUANTE FRANCS VINGT SEPT CENTIMES (1 550.27 F),

Date première échéance : 5 AVRIL 2001
 Date dernière échéance : 5 MARS 2019

Les conditions détaillées de ce prêt seront énoncées ci-après.

L'ACQUEREUR promet d'employer la somme qui lui est prêtée de DEUX CENT MILLE FRANCS (200 000.00 F) au paiement, à due concurrence, du prix de la présente vente et il s'oblige à déclarer l'origine des deniers afin de faire acquérir au PRETEUR le privilège prévu à l'article 2103-2 du code civil.

PAIEMENT DU PRIX

Le prix de la présente vente, soit la somme de DEUX CENT SOIXANTE HUIT MILLE TROIS CENTS FRANCS (268 300.00 F) a été payé comptant par l'ACQUEREUR à l'instant même, ainsi qu'il résulte de la comptabilité du notaire soussigné, au VENDEUR qui le reconnaît et lui en donne quittance.

DONT QUITTANCE

DECLARATION D'ORIGINE DES DENIERS

L'ACQUEREUR a déclaré avoir effectué ce paiement, savoir :

- A concurrence de SOIXANTE HUIT MILLE TROIS CENTS FRANCS (68 300.00 F) des deniers personnels des acquéreurs,

- Et à concurrence de DEUX CENT MILLE FRANCS (200 000.00 F) au moyen des deniers du prêt ci-dessus énoncé que le PRETEUR sus nommé vient de lui consentir à cet effet.

Par suite de la promesse d'emploi et de la déclaration d'origine des deniers respectivement contenues dans la convention de prêt et dans la quittance qui figurent au présent acte, lequel est authentique, le PRETEUR se trouve investi par la loi du privilège prévu par l'article 2103 paragraphe 2 du code civil, lequel garantit sur l'immeuble acquis, le principal du prêt, les intérêts dont il est productif et ses accessoires.



IT GH

FEC C

INSCRIPTION

Le privilège bénéficiant au PRETEUR sera, conformément à l'article 2108 du code civil, conservé par l'inscription qui sera prise au profit dudit PRETEUR dans le délai de deux mois à compter de la date des présentes.

DUREE DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront requises avec effet jusqu'à une date postérieure de deux années à celle de la dernière échéance de l'obligation garantie.

101-8 - DECLARATIONS FISCALES LIEES AU DROITS D'ENREGISTREMENT

Les parties déclarent ce qui suit :

101-83 - Biens agricoles sur lesquels l'acquéreur prend pour la totalité un engagement de maintien de la destination agricole ou forestière

La présente acquisition est effectuée dans le cadre des opérations immobilières visées par l'article L 142-3 du Code Rural.

"L'acquéreur" s'engage pour lui et ses ayants cause, pour une durée de dix ans à compter de ce jour, à conserver la destination agricole ou forestière du "bien vendu".

Il requiert, en conséquence, le bénéfice des avantages fiscaux prévus par les articles 1020, 1028 à 1028 ter du Code général des impôts.

101-10 - Information de l'acquéreur sur les sanctions Plan fiscal

L'attention de "l'acquéreur" est spécialement attirée sur la portée des engagements qu'il a pris ainsi que sur les sanctions fiscales, susceptibles d'être appliquées, à lui-même ou à ses ayants cause, s'il ne respecte pas ses engagements, à savoir :

- acquittement, à première réquisition, des droits et taxes dont le présent acte d'acquisition a été exonéré,
 - acquittement de droits supplémentaires de 1%
 - acquittement d'intérêts de retard
- sanctions propres à la loi SEROT, à savoir un droit supplémentaire égal à la moitié du complément aux droits d'enregistrement et intérêts de retard légaux.

Plan civil

Cependant, si dans le cadre fiscal de l'engagement de la loi SEROT, le redevable légal en cas de non respect des engagements est "le vendeur", ce dernier pourra au plan civil se retourner contre "l'acquéreur".

103-1 - PACTE DE PREFERENCE

La SAFER fait réserve expresse à son profit d'un droit de préférence en cas d'aliénation) à titre onéreux dans un délai de dix ans à compter de ce jour.

IT GA

ftl

103-2 - CLAUSES RESOLUTOIRES

"La SAFER" fait réserve à son profit de l'action en résolution prévue par les articles 1183 et 1184 du Code civil en cas de non respect des conditions particulières énoncées au chapitre II et ce, dans un délai de dix ans à compter de ce

103-4 - LIQUIDATION DU SALAIRE AUCUN DROIT DU.

FIN DE PARTIE NORMALISEE

200 - CHAPITRE II - ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

201 - SUR LES PERSONNES

201-1 PRESENCE - REPRESENTATION

a - Vendeur:

La SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL DE BOURGOGNE est représentée par :

Monsieur François-Xavier de LANGALERIE, Technicien foncier, demeurant à NEVERS (Nièvre) 6 rue du Ravelin, dûment habilité à l'effet des présentes par :

Monsieur François BEAUFILS, Chef du service départemental, demeurant à NEVERS (Nièvre) 6 rue du Ravelin,

En vertu des pouvoirs qu'il lui a confèrès aux termes d'une procuration sous signatures privÈes en date ‡ NEVERS du quatorze juin deux mille, dont l'original est demeuré ci-annexé après mention d'usage.

Ledit Monsieur BEAUFILS ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes aux termes de la délégation faite par Madame Catherine PHILIPPE, Directrice générale de la société, déposée au rang des minutes de Maître BRUCHON, Notaire à DIJON, dans le cadre des pouvoirs délégués à la Directrice générale par le conseil d'administration dans une délibération du douze juin mil neuf cent quatre vingt seize, avec faculté de subdélégation.

b - Acquéreur

Monsieur Gérald MANGOTE et Mademoiselle Isabelle TANIERE, sont ici présents.

202-1 ORIGINE DE PROPRIETE

Les biens immobiliers ci-dessus désignés et présentement vendus appartiennent en propre à la SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL DE BOURGOGNE, venderesse aux présentes, par suite de l'acquisition qu'elle en a faite, avec d'autres biens plus importants, de,

IT GN

FYL

1°) Mademoiselle Marie-Gwendoline Bénédicte Sylvie Jacotte de CERTAINES, Etudiante, demeurant à PARIS (Septième arrondissement) 195 boulevard Saint-Germain, célibataire majeure.

2°) Mademoiselle Faustine-Laurie Patricia Marie de CERTAINES, Etudiante, demeurant à PARIS (Septième arrondissement) 195 Boulevard Saint-Germain, célibataire majeure.

3°) Et Mademoiselle Charline Marie Jeanne de CERTAINES, Lycéenne, demeurant à PARIS (Septième arrondissement) 195 Boulevard Saint Germain,

Aux termes d'un acte reçu par Maître JOUSSE, Notaire soussigné, le vingt quatre janvier deux mille un.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix principal payé comptant et quittancé dans l'acte.

Une expédition de cet acte sera publiée au bureau des Hypothèques de NEVERS précédemment ou simultanément aux présentes.

ORIGINE ANTERIEURE

ANTERIEUREMENT ces mêmes biens appartenaient à Mesdemoiselles de CERTAINES, sus nommées, de la façon suivante,

I. - DU CHEF DE MONSIEUR YORRICK DE CERTAINES.

ORIGINAIREMENT, ces biens appartenaient à Monsieur Yorrick de CERTAINES, ci-après nommé, pour lui avoir été attribués en nue-propriété avec d'autres immeubles plus importants, aux termes d'un acte reçu par Maître THEVENIN, Notaire à MOULINS, les douze novembre et premier décembre mil neuf cent quatre vingt trois, suivi d'un autre acte reçu par le même notaire, le vingt deux décembre mil neuf cent quatre vingt trois, contenant donation à titre de partage anticipé par Madame Christiane de CERTAINES à ses cinq enfants dont

Cette donation a eu lieu sous diverses charges et conditions.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des Hypothèques de NEVERS le six janvier mil neuf cent quatre vingt quatre, volume 6686, numéro 4.

II. - DECES DE MONSIEUR YORRICK DE CERTAINES

Monsieur Yorrick Henri Jehan Marie Joseph de CERTAINES, sus nommé, en son vivant assureur, époux de Madame Christine Marie Mercédés de DROUAS, demeurant à MARCIGNY (Saône et Loire) 7 rue de l'étoile, est décédé à SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS (Saône et Loire) le dix neuf mars mil neuf cent quatre vingt sept, laissant:

A/ Madame Christine Marie Mercédés de DROUAS, son épouse survivante. - Commune en biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de

mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de CHATEAUROUX

(Indre) le premier juillet mil neuf cent soixante dix huit.

- Et usufruitière légale du quart des biens composant sa succession en vertu de l'article 767 du code civil.

B/ Et pour seules héritières ensemble pour le tout ou divisément chacune pour un tiers, sauf les droits revenant au conjoint survivant :

- Mademoiselle Marie Gwendoline Bénédicte Sylvie Jacotte de CERTAINES,
 - Mademoiselle Faustine Laurie Patricia Marie de CERTAINES,
 - Et Mademoiselle Charline Marie Jeanne de CERTAINES.

Tous les trois sus nommées.

Ainsi que ces qualités sont constatées dans un acte de notoriété dressé par Maître THEVENIN, Notaire sus nommé, le treize juin mil neuf cent quatre vingt dix.

L'attestation de propriété immobilière après le décès de Monsieur Yorrick de CERTAINES concernant ses droits, soit un cinquième indivis en nue propriété des biens immobiliers sus désignés, a été établic par Maître THEVENIN, Notaire sus nommé, le treize juin mil neuf cent quatre vingt dix, publiée au bureau des Hypothèques de NEVERS le vingt six juillet mil neuf cent quatre vingt dix, volume 1990P, numéro 4049, suivic une attestation rectificative reçue par ledit notaire, le dix huit octobre mil neuf cent quatre vingt dix, publiée au bureau des Hypothèques de NEVERS le dix neuf octobre mil neuf cent quatre vingt dix, volume 1990P, numéro 5582.

III. - DONATION PARTAGE.

Suivant acte reçu par Maître THEVENIN, Notaire sus nommé, les vingt trois, vingt huit et trente décembre mil neuf cent quatre vingt dix neuf, Madame Christiane Jeanne Emmanuelle Marie de DURAT veuve de Monsieur le Comte Guy Edmé Marie Etienne de CERTAINES, demeurant au Château de Lamenay commune de LAMENAY SUR LOIRE (Nièvre), a fait donation à titre de partage anticipé à ses enfants et ses trois petites filles, sus nommées, de divers biens et droits immobiliers dont l'usufruit des biens immobiliers présentement vendus.

Cette donation a eu lieu sous diverses charges et conditions et notamment celles relatives à un pacte de préférence au profit des donataires pour le cas de vente dans un délai de vingt années à compter de la donation partage des biens donnés.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des Hypothèques de NEVERS les douze juillet et dix neuf octobre deux mille, volume 2000P, numéro 4029, suivie d'une attestation rectificative en date du onze octobre deux mille, publiée au bureau des Hypothèques de NEVERS le dix neuf octobre deux mille, volume 2000P, numéro 6015.

ORIGINE PLUS ANTERIEURE

OPE.COS.ENR 098 - 25-10-2016

PLUS ANTERIEUREMENT, ces mêmes biens appartenaient en toute propriété à Madame Christiane de DURAT veuve de Monsieur le Comte Guy Edmé de CERTAINES, pour lui avoir été attribués en nue propriété avec d'autres immeubles plus importants, aux termes d'un acte reçu par Maître Paul BESSON, Notaire à VILLEFRANCHE SUR SAONE, le deux mai mil neuf cent cinquante six, publié simultanément avec un acte rectificatif dressé par ledit Notaire le vingt neuf juin mil neuf cent cinquante sept, au bureau des Hypothèques de NEVERS le dix sept décembre mil neuf cent cinquante sept, volume 3073, numéro 43, contenant donation à titre de partage anticipé par Madame Jacqueline Léonie Marie de CHABANNES LA PALICE veuve de Monsieur Marie Joseph Maurice Jehan de DURAT à ses cinq enfants dont Madame de CERTAINES née de DURAT, sus nommée.

Cette donation a eu lieu sous diverses charges et conditions.

Il est précisé en outre que l'usufruit de Madame de DURAT s'est éteint par suite de son décès survenu à MONTMELAS SAINT SORLIN (Rhône) le onze juillet mil neuf cent quatre vingt deux.

INTERVENTION DE L'ETABLISSEMENT PRETEUR CONDITIONS DU PRET

L'EMPRUNTEUR a sollicité du PRETEUR un crédit destiné à financer l'opération indiquée ci-après dans les conditions particulières entrant dans le champ d'application du code de la consommation relative à l'information et à la protection des emprunteurs dans le domaine immobilier.

LOI SCRIVENER

Le PRETEUR a adressé à l'EMPRUNTEUR une offre de prêt le six février deux mille un que l'EMPRUNTEUR a accepté le dix sept février deux mille un, après avoir respecté le délai imposé par la loi.

L'offre acceptée et le récépissé de remise d'offre et d'acceptation d'offre vont demeurer ci-joints et annexés après mention.

CECI EXPOSE:

Le représentant du PRETEUR a, par les présentes, déclaré au nom de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE LOIRE, prêter à l'EMPRUNTEUR, la somme de DEUX CENT MILLE FRANCS (200 OOO.OO F) destinée à payer partie du prix de la présente acquisition.

CONDITIONS GENERALES

L'EMPRUNTEUR reconnaît que les conditions générales exposées dans le cahier des charges applicables au contrat de prêt immobilier du Crédit Agricole lui ont été remises avec l'offre de prêt.

Il s'engage à respecter lesdites conditions générales dont un exemplaire est demeuré joint et annexé aux présentes après mention.



IT

GM

FHL

CONDITIONS PARTICULIERES DU PRET

Objet : achat ancien plus travaux à usage propriétaire,

Montant: DEUX CENT MILLE FRANCS (200 000.00 F),

Nature du prêt : Prêt tout habitat taux fixe

Durée: Deux cent seize mois

Périodicité: Mensuelle

Taux d'intérêts en taux proportionnel : 6.30 % l'an

Remboursement:

Au moyen de DEUX CENT SEIZE MENSUALITES de MILLE CINQ CENT CINQUANTE FRANCS VINGT SEPT CENTIMES (1 550.27 F) en capital et intérêts.

La première à échéance du 5 AVRIL 2001 Et la dernière du 5 MARS 2019

Assurance DECES INVALIDITE

 Monsieur Gérald MANGOTE a adhéré à l'assurance décès invalidité à hauteur de 100 % (0.420 % ADI),

 Mademoiselle Isabelle TANIERE a adhéré à l'assurance décès invalidité à hauteur de 100 % (0.420 % ADI).

Coût total du crédit et taux effectif global (TEG),

Les frais de timbres et d'enregistrement sont,

Les frais de dossier TTC sont,

La somme des intérêts est,

La somme des ADI est,

Le COUT TOTAL DU CREDIT EST,

Le TAUX EFFECTIF GLOBAL PROPORTIONNEL have formatte de la companyation de la com

Le TAUX EFFECTIF GLOBAL PROPORTIONNEL hors frais hypothécaire est de 6.90797 % l'an.

Garantie:

Inscription de privilège de prêteur de deniers en premier rang à hauteur de DEUX CENT MILLE FRANCS (200 000.00 F).

L'EMPRUNTEUR reconnaît n'avoir payé ou ne devoir aucune commission ou rémunération à des intermédiaires intervenus de quelque manière que ce soit dans l'octroi du prêt, en dehors de celles indiquées dans le calcul du TEG.

GM

Le tout plus amplement détaillé en l'offre de prêt ci-annexée.

202-6 - SITUATION HYPOTHECAIRE

"Le bien vendu" est libre de toute inscription de privilège ou d'hypothèque.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

- Organisme garantissant le risque : ASSURANCE AXA, Agent Monsieur SCHOUN-BAERT à SAINT PIERRE LE MOUTIER (Nièvre) rue de Paris.

Les présentes seront notifiées à la compagnie d'assurance. A cet effet, les parties requièrent le notaire soussigné d'effectuer toutes les formalités utiles, lequel devra en justifier au PRETEUR par la production de l'accusé de réception de l'opposition faite auprès de ladite compagnie.

DELIVRANCE D'UNE COPIE EXECUTOIRE NOMINATIVE

Les parties requièrent le notaire soussigné de délivrer une copie exécutoire nominative.

ELECTION DE DOMICILE POUR LA VALIDITE DE L'INSCRIPTION

En l'étude de Maître Jacques JOUSSE, Notaire soussigné.

FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires des présentes, même non taxés, ainsi que tous ceux, sans exception qui en seraient la suite et la conséquence, tels que coût de la ou des copies exécutoires à délivrer au PRETEUR, coût des garanties et assurances, frais et honoraires de recouvrement de la créance ou de conservation du gage, de mainlevées, radiations, renouvellements d'inscriptions et pièces justificatives qui pourraient être exigées, seront supportés et acquittés par l'EMPRUNTEUR qui s'y oblice.

Toute avance faite à ce titre par le PRETEUR sera immédiatement exigible.

202-9 CONFORMITE AUX NORMES DES BATIMENTS ET DES OUVRAGES

L'acquéreur déclare être parfaitement informé de la situation des bâtiments telle qu'elle figure en Annexe vis-à-vis de la réglementation en vigueur. Il s'engage à accepter cette situation et, en cas de besoin, à la mettre en conformité à ses frais.

203 - SUR LES CONDITIONS SPECIALES DE RETROCESSION PAR LA SAFER

203-1 AGREMENT DE L'ACQUEREUR

Selon les textes qui la régissent et aux termes de ses statuts, "la SAFER" a pour objet, notamment, d'accroître la superficie de certaines exploitations agricoles ou forestières, de faciliter la mise en culture du sol et l'installation ou le maintien d'agriculteurs à la terre, et de réaliser des améliorations parcellaires. Elle peut axîșsi conduire des opérations destinées à faciliter la réorientation de terres,

TT 1

FH

C

bâtiments ou exploitations vers des usages non agricoles, en vue de favoriser le développement rural ainsi que la protection de la nature et de l'environnement.

Propriétaire du "bien vendu" ci-après désigné, "la SAFER" a agréé "l'acquéreur" sans opposition des Commissaires du Gouvernement.

203-2 - DROIT DE PREFERENCE EN CAS D'ALIENATION A TITRE ONEREUX

Si avant l'expiration du délai prévu à l'article "Charges et conditions" ou "Conditions particulières", une aliénation à titre onéreux intervient, "la SAFER" aura un droit de préférence indépendant du droit de préemption qu'elle peut détenir de la loi, pour se rendre acquéreur aux conditions, charges, modalités et prix qui devront lui être communiqués par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. La lettre recommandée dont il s'agit devra préciser formellement qu'elle est adressée en exécution des stipulations du présent contrat, faute de quoi le délai ci-après indiqué ne s'ouvrira pas. "La SAFER" disposera alors d'un délai de deux mois à compter de la réception de cette lettre pour émettre sa position au sujet de ce droit de préférence et faire connaître au cédant son refus ou son acceptation. Son silence équivaudra à une renonciation à son droit de préférence.

Si elle estime que le prix et les conditions d'aliénation notifiés sont exagérés en fonction des prix pratiqués dans la région pour des immeubles du même ordre, elle pourra en demander la fixation par le tribunal de grande instance ; le cédant devra alors être avisé, dans le même délai de deux mois, de cette décision de saisir le tribunal.

Si le cédant n'accepte pas les décisions du tribunal il pourra renoncer à la vente. Dans le cas de vente, les frais de l'instance seront partagés entre le cédant et "la SAFER"; dans le cas où la vente n'a pas lieu, ils seront à la charge de la partie qui refuse la décision du tribunal.

Le présent pacte de préférence, constitue une disposition dépendante des présentes, sans laquelle le contrat ne serait pas intervenu.

203-3 CLAUSES RESOLUTOIRES

A défaut d'exécution des clauses ci-après, il est expressément convenu, que la présente vente sera résolue de plein droit.

203-32 - Agrandissement d'une exploitation

"L'acquéreur" sera tenu, sous peine de résolution de plein droit, d'exécuter fidèlement, ainsi qu'il s'y engage en obligeant également ses ayants droit, les conditions spéciales, ci-après :

Pendant dix ans à compter de la date du présent acte, l'acquéreur ou ses ayants cause devront :

1) Conserver la destination agricole ou forestière du "bien vendu".

 Ne pas aliéner à titre onéreux, ou par donation entre vifs, ni apporter en société le bien vendu.

3) Exploiter personnellement le bien vendu.

ET G

GH FYC



Au cas où "le bien vendu" serait actuellement loué ou occupé, "l'acquéreur" devra faire toute diligence pour obtenir la libération des lieux et en prendre possession.

203-4 - DEMANDES DE DEROGATION AUX CLAUSES RESOLUTOIRES (Décès ; impossibilité d'exploiter ; mutation)

203-42 - Agrandissement d'une exploitation

Au cas où avant l'expiration du délai prévu à l'article 203-32, "l'acquéreur" - ou en cas de décès de ce dernier, ses héritiers ou ayants droit - désire obtenir une dérogation aux obligations particulières prévues à cet article, il devra adresser à "la SAFER" une lettre recommandée avec accusé de réception, sollicitant l'autorisation nécessaire et précisant l'identification et le contenu exacts du bien qu'il se propose de céder ou louer, les origines de propriété succinctes, les conditions, charges, modalités et prix de la cession ou de la location.

La lettre recommandée dont il s'agit devra préciser formellement qu'elle est adressée en exécution des stipulations du présent contrat, faute de quoi le délai ciaprès indiqué ne s'ouvrira pas. A défaut de réponse émise dans les deux mois suivant la réception de la lettre recommandée, "la SAFER" sera réputée avoir donné son agrément.

203-5 OBLIGATIONS DU CESSIONNAIRE

En cas d'agrément donné par la SAFER le cessionnaire sera tenu de remplir toutes les charges imposées à "l'acquéreur" par les présentes et sous les mêmes sanctions.

En cas de vente par adjudication, le cahier des charges préalable à la vente devra contenir l'obligation pour l'adjudicataire de se conformer aux clauses et conditions imposées par le présent acte.

203-6 EXERCICE DE L'ACTION EN RESOLUTION

"La SAFER" fait réserve expresse à son profit de l'action en résolution prévue par les articles 1183 et 1184 du Code civil, en cas d'inexécution de l'une ou l'autre de toutes les clauses et conditions spéciales ci-dessus énoncées.

Quant à l'exercice de cette action, il est expressément convenu ce qui suit:

203-61 - Mise en demeure

En cas d'inexécution dans le délai imparti, la présente vente sera résolue de plein droit, huit jours après que "la SAFER" aura fait connaître à "l'acquéreur" sa volonté d'user de la présente clause.

203-62 - Remboursement du prix

Lorsque la résolution sera acquise, "la SAFER" remboursera à "l'acquéreur" ou à ses ayants droit :

- le prix de la présente vente,

EARE-LE-MOUNE

- les impenses utiles faites par "l'acquéreur ".

IT 6M

0

- Page Nº14 -

Mais il sera déduit de cette somme :

- les frais d'intervention de "la SAFER",
- la valeur de toutes les dépréciations subies par le "bien vendu", "l'acquéreur" dont le droit est résolu ayant alors à sa charge, à titre de clause pénale, toutes causes de dépréciations, sans préjudice de tous dommages-intérêts que "la SAFER " pourra, si bon lui semble, lui réclamer dans les termes du droit commun,
- éventuellement, tous frais judiciaires accessoires pour la non exécution du présent contrat, et, s'il y a lieu, tous frais de mainlevée,
- les sommes éventuellement versées par "la SAFER" à la place de "l'acquéreur" ou de ses ayants droit.

Le montant des impenses ou dépréciations sera déterminé soit à l'amiable, soit par voie d'expertise, amiable ou judiciaire. Les frais d'instance seront à la charge de "l'acquéreur".

203-63 - Cas d'inopposabilité

Les effets de l'action en résolution ne seront pas opposables au regard des actes dans lesquels "la SAFER" sera spécialement intervenue pour y renoncer.

Dès maintenant," la SAFER" s'engage à ne pas se prévaloir à l'encontre de l'organisme prêteur des conséquences de cette action au regard des inscriptions prises en garantie du remboursement de tout prêt consenti par l'organisme prêteur à "l'acquéreur " avec l'intervention de la SAFER.

203-64 - Remboursements des prêts

En cas d'existence de prêts ayant permis l'acquisition du "bien vendu" et intervenus dans les conditions de l'article 203-63 ci-dessus, "la SAFER" versera en priorité directement à l'organisme prêteur, les sommes lui restant dues en principal, intérêts et accessoires, sauf en cas de redressement judiciaire de l'emprunteur.

Ce versement s'imputera sur le remboursement net incombant à "la SAFER" en application de l'article 203-62 ci-dessus.

203-65 - Sur la limitation du droit de disposer

L'attention de "l'acquéreur" est appelée sur l'existence de la clause prévue à l'article 203-6 réservant l'action en résolution au profit de "la SAFER" et sur les limitations au droit de disposer pouvant résulter des conditions particulières cidessus énoncées, en matière de mutation (vente, donation, apport en société, échange, etc.) ou toute constitution de droits réels ou hypothécaires.

Toute contravention pourrait entraîner la nullité de l'acte et la résolution des présentes avec anéantissement des droits réels ainsi concédés sans l'accord de la "SAFER".

203-7 CONTROLE DES STRUCTURES

JOUSSE, North

GM

FYL

203-71 - Déclaration relative au contrôle des structures des exploitations agricoles

Les parties déclarent ici que la présente cession n'enfreint pas les dispositions du titre VII du livre I du Code Rural relatives au contrôle des structures des exploitations agricoles.

DECLARATIONS SUR L'AMIANTE

Le VENDEUR déclare que l'immeuble entre dans le champ d'application du décret numéro 96-97 du 7 février 1996 modifié, relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis.

Pour ordre, il est rappelé ci-dessous les dates limites d'exécution des contrôles résultant dudit décret :

Pour les établissements d'enseignements, crèches et établissements hébergeant des mineurs :

- Construits avant le 1er janvier 1950 (flocages et calorifugeages) : 1er janvier 1998
- Construits entre le 1er janvier 1950 et le 1er janvier 1980 (flocages et calorifugeages) : 1er janvier 1997
- Construits entre le 1er janvier 1980 et le 28 juillet 1996 (calorifugeages) : 1er janvier 1999

Pour les établissements sanitaires, sociaux et pénitentiaires et les locaux à usage de bureaux :

- Construits avant le 1er janvier 1950 (flocages et calorifugeages) : 30 juin
- Construits entre le 1er janvier 1950 et le 1er janvier 1980 (flocages et calorifugeages) : 30 juin 1997
- Construits entre le 1er janvier 1980 et le 28 juillet 1996 (calorifugeages) : 30 juin 1999

Pour les autres immeubles bâtis :

- Construits avant le 1er janvier 1950 (flocages et calorifugeages) : 31 décembre 1999
- Construits entre le 1er janvier 1950 et le 1er janvier 1980 (flocages et calorifugeages) : 31 décembre 1998
- Construits entre le 1er janvier 1980 et le 28 juillet 1996 (calorifugeages) : 31 décembre 1999

Pour tous les immeubles :

- Construits avant le 1er juillet 1997 (faux plafonds) : 31 décembre 1999

L'ACQUEREUR reconnaît avoir été informé par le notaire soussigné de l'obligation de tout propriétaire d'immeuble bâti, à la seule exception des immeubles à usage d'habitation comportant un seul logement, de satisfaire aux prescriptions du décret précité, selon le calendrier visé ci-dessus.

Les travaux éventuels devront être exécutés dans les douze mois suivant les dates limites prévues ci-dessus.

L'ACQUEREUR déclare :

GM FFL

- Faire son affaire personnelle de cette réglementation ainsi que des obligations en résultant.

 Supporter l'ensemble des conséquences pouvant en découler notamment quant aux frais relatifs aux recherches, diagnostics, contrôles, surveillances ou travaux éventuels, qui devront être effectués sans aucun reçours contre le VENDEUR.

Ce dernier ne pourra en aucun cas être recherché ou inquiété à ce sujet.

Pour ordre il est ici rappelé que conformément à l'article 11 du décret modifié, le non respect des obligations résultant des articles 2 à 9 dudit décret, est assorti de sanctions dont les parties reconnaissent avoir été informées.

300 - CHAPITRE III - ELEMENTS GENERAUX

301 - CONVENTIONS

Pour la commodité de rédaction des présentes, il est précisé ce qui suit :

a) Au présent acte, la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural est appelée "la SAFER";

 b) Si la vente intervient entre plusieurs acquéreurs, ceux-ci sont appelés par abréviation "l'acquéreur" (il en sera de même si "l'acquéreur" est une personne physique ou morale ou s'il est représenté en tout ou en partie par des mandataires);

c) Le terme "le bien vendu" employé au cours du présent acte s'applique à l'ensemble des biens compris dans la désignation qui précède, quels qu'en soient le nombre et la nature.

302 - SOLIDARITE

Il est expressément stipulé que toutes les obligations pouvant résulter pour "l'acquéreur", du présent contrat, notamment en matière de paiement du prix, engageront solidairement toutes les parties désignées sous cette entité.

303 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile, à savoir

- "la SAFER" en ses bureaux, à son siège administratif,

- "l'acquéreur" en l'étude du notaire soussigné.

304 - CONDITIONS GENERALES

"La SAFER" consent la présente vente à "l'acquéreur" qui accepte, sous les garanties, charges, clauses et conditions ordinaires et de droit, et de plus sous celles ci-après exprimées:

Obligations de "l'acquéreur"

"L'acquéreur" devra notamment, ainsi qu'il s'y oblige :

1) Prendre "le bien vendu" dans l'état où il se trouve actuellement, avec toutes ses aisances et dépendances, tous droits et tous immeubles par destination pouvant y être attachés, sans recours contre "la SAFER" pour quelque cause que

0

ce soit, et notamment pour raison de mitoyenneté, communauté, mauvais état du sol, du sous-sol, et s'il en existe, des constructions. La vente est passée aux charges et conditions habituelles conformément aux dispositions du Code Civil.

- 2) Souffrir les servitudes passives, apparentes ou occultes, continues ou discontinues pouvant grever "le bien vendu", sauf à s'en défendre et à profiter de celles actives, le tout s'il en existe, à ses risques et périls, sans aucun recours possible contre "la SAFER", et sans que la présente clause puisse conférer à qui que ce soit, plus de droits qu'il n'en aurait en vertu de titres réguliers et non prescrits ou de la loi.
- 3) Acquitter à compter du jour ci-après fixé soit le vingt quatre janvier deux mille un, les impôts, contributions et charges de toute nature grevant ou pouvant grever "le bien vendu".
- 4) Rembourser dans les quinze jours du compte-rendu de débours qui lui sera fait, les avances des frais cités au paragraphe précédent que la SAFER aurait réalisées.
- 5) Faire son affaire personnelle, s'il y a lieu, de tous abonnements et traités qui pourraient exister pour le Service des eaux, du gaz et de l'électricité et faire opérer les mutations à son nom, dans le plus bref délai.
- 6) S'assurer à son gré et à ses frais et maintenir constamment assuré, tant que dureront les engagements pris envers la SAFER. La SAFER, quant à elle, résilie à ses frais les polices en cours à compter de ce jour.
- 7) Dans le cas où "le bien vendu" serait loué, ou occupé, faire son affaire personnelle, sans recours contre "la SAFER", de la situation énoncée à la rubrique 101-5.
- 8) Enfin, payer tous les frais, droits et émoluments des présentes et ceux qui en seront la suite et la conséquence, notamment ceux d'une copie des présentes pour la "SAFER", ainsi qu'éventuellement les frais de géomètre. seront à la charge du vendeur.

305 - PUBLICITE FONCIERE

Pour l'accomplissement de la formalité fusionnée, le présent acte sera publié par les soins du notaire soussigné, à tout bureau des hypothèques compétent, où seront en outre requis tous états utiles. Si, à l'occasion de ces formalités, il se révèle des inscriptions grevant "le bien vendu", "la SAFER" sera tenu d'en rapporter mainlevée et radiation à ses frais, dans les quarante jours de la dénonciation amiable qui lui en sera faite au domicile élu à la rubrique 303 cidessus.

IT

FAL

306 - DECLARATIONS GENERALES - TITRES

Déclarations générales

"La SAFER" déclare, par son représentant :

- en ce qui concerne la conclusion des présentes : qu'il n'existe, de son chef, aucun obstacle d'ordre légal, réglementaire ou contractuel à cette conclusion, par suite de cessation de paiement, redressement ou liquidation judiciaire, action en nullité, dissolution anticipée de la société, confiscation, mise sous séquestre totale ou partielle de ses biens ou pour tout autre motif,

- en ce qui concerne les servitudes : qu'il n'existe à sa connaissance sur "le bien vendu" aucune servitude autre que celles pouvant résulter de sa situation au regard de l'urbanisme, de l'état naturel des lieux et de la loi, et que celles éventuellement relatées ci-dessus à la rubrique 202-4.

 en ce qui concerne la situation hypothécaire : qu'elle est bien conforme aux indications données ci-dessus à la rubrique 202-6.

- Titres

"La SAFER" ne sera tenue à la remise d'aucun titre de propriété, mais l'acquéreur est subrogée dans tous ses droits pour se faire délivrer, si bon lui semble, et aux frais dudit "acquéreur", tous extraits et expéditions d'actes qu'il appartiendra.

307 - POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés à tous clercs de l'étude du Notaire, à l'effet d'apporter au présent acte tous compléments, modifications et rectifications qui pourraient s'avérer nécessaires pour assurer la publicité foncière.

308 - AFFIRMATION ET ATTESTATION

- Affirmation de sincérité

Le notaire soussigné a informé les parties qui le reconnaissent des sanctions légales applicables aux insuffisances et dissimulations de prix et aux fausses affirmations de sincérité.

Les parties ont affirmé expressément, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code Général des Impôts, que le présent acte exprime l'intégralité du prix convenu.

En outre, le notaire soussigné affirme qu'à sa connaissance, le présent acte n'est contredit ni modifié par aucune contre-lettre contenant une augmentation du prix.

Attestation du contenu des énonciations nécessaires à la publication et à l'assiette.

Le notaire soussigné atteste que la partie normalisée contient toutes les énonciations de l'acte nécessaire à la publication des droits réels et à l'assiette de tous salaires, impôts, droits et taxes.

IT

GH

FAL

309 - CLOTURE DE L'ACTE

DONT ACTE

Rédigé sur dix neuf pages.

Sur la réquisition des personnes identifiées ci-dessus dans leurs qualités cidessus exprimées,

Et lecture faite personnellement par le notaire, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte établi sur dix neuf pages, dont six relevant de la partie normalisée.

Approuvés:

- Renvois: aucun

- Mots rayés nuls : trois

- Chiffres rayés nuls: aucun

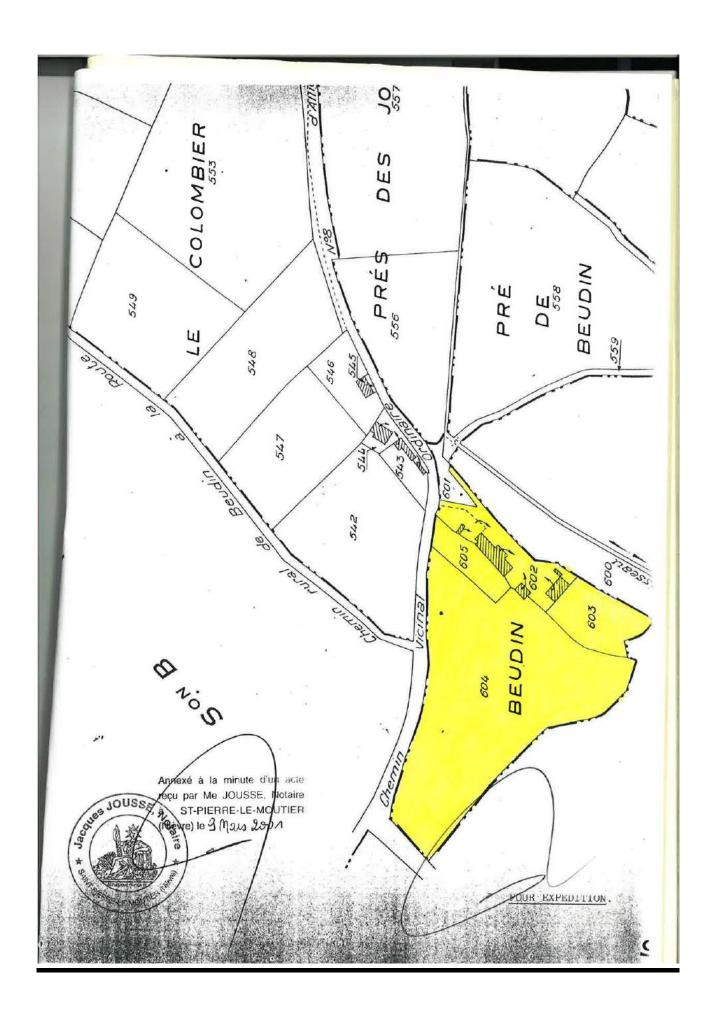
- Lignes entièrement rayées nulles : huit

- Barres tirées dans les blancs : aucun

GM IT
FIL

Solution Journal

S



Annexe 9

Résumé non technique



RESUME NON TECHNIQUE

MANGOTE Gérald TRESNAY

Date : Mai 2021

Réalisé par Lucas DUMAS



Chambre Agriculture de Saône-et-Loire 59 rue du 19 mars 1962 – CS 70610 – 71010 MACON www.sl.chambagri.fr

Sommaire

I.	PE	TITIONNAIRE DE L'OPERATION	.3
II.	IDE	ENTIFICATION DES ENJEUX DU SITE	.3
	A.	BASSIN HYDRAULIQUE	.3
	В.	LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT A L'ENJEU EAU	.3
		LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX ENJEUX RELATIFS A LA BIODIVERSITE ET X ZONES HUMIDES	ē.,,,,,,
		LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX ZONAGES REGLEMENTAIRES LIES A	.4
	E.	LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX RISQUES INONDATION	.4
	F.	LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN	.4
III.		RUBRIQUE NOMENCLATURE EAU	.4
IV		CONCLUSION	5

Ce résumé a pour objectif de faciliter la prise de connaissance des informations contenues dans le dossier de déclaration relatif au forage.

I. PETITIONNAIRE DE L'OPERATION

Déclarant : Pétitionnaire	Téléphones, mail
MANGOTE Gerald Route de Beudin 58240 TRESNAY	06 22 90 26 11 geraldmangote@hotmail.fr

Le présent dossier vise à déclarer la réalisation d'un nouveau forage sur l'exploitation de M. Gerald MANGOTE sur la commune de Tresnay dans le département de la Nièvre.

Au niveau du cadastre, le projet se situe sur la parcelle B602.

II. IDENTIFICATION DES ENJEUX DU SITE

A. Bassin hydraulique

Le projet de travaux se localise sur le bassin versant de l'Allier aval (http://www.gesteau.eaufrance.fr). Le cours d'eau « l'Alligny » est un affluent de l'Allier.

B. Localisation du projet par rapport à l'enjeu eau

SDAGE LB	Concerné
Zone vulnérable	Concerné
Zone de protection de captage A.E.P.	Non Concerné
Zones sensibles	Concerné
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.)	Concerné
Zone de Répartition des Eaux (Z.R.E.)	Non Concerné
Contrat de rivière	Non Concerné
Classement des cours d'eau au titre de la continuité écologique	Non concerné
Zone de frayère	Concerné

C. Localisation du projet par rapport aux enjeux relatifs à la biodiversité et aux zones humides

Z.N.I.E.F.F. de type 1	Concerné	
Z.N.I.E.F.F. de type 2	Concerné	
Z.I.C.O.	Concerné	
Réseau NATURA 2000 « Oiseau » Z.P.S. Concerné		
Réseau NATURA 2000 « Habitat » S.I.C.	Concerné	
Parc naturel régional	Non Concerné	

Résumé non technique -

Arrêté Biotope	Non concerné (à proximité)	
Zone humide RAMSAR	Non concerné	
Zone humide (arrêté octobre 2009)	Non concerné	

D. Localisation du projet par rapport aux zonages réglementaires liés à l'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)	Non Concerné
Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager	Non Concerné
Site Classé et Inscrit	Non concerné

E. Localisation du projet par rapport aux risques inondation

Zone inondable	Concerné
PGRI	Hors TRI

F. Localisation du projet par rapport aux mouvements de terrain

Mouvement de terrain	Non concerné	

III. RUBRIQUE NOMENCLATURE EAU

La création de ce genre de forage et le prélèvement relèvent des rubriques de nomenclature Eau 1.1.2.0 « prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage » et 1.1.1.0 « forage ».

N° de la rubrique	Intitulé	
	A l'exception des prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu par l'article L. 214-9, prélèvements et installations et ouvrages permettant le prélèvement, y compris par dérivation, dans un cours d'eau, dans sa nappe d'accompagnement ou dans un plan d'eau ou canal alimenté par ce cours d'eau ou cette nappe :	
1.2.1.0	 D'une capacité totale maximale supérieure ou égale à 1 000 m³/heure ou à 5 % du débit du cours d'eau ou, à défaut, du débit global d'alimentation du canal ou du plan d'eau (A) 	Déclaration
	2. D'une capacité totale maximale comprise entre 400 et 1 000 m³/heure ou entre 2 et 5 % du débit du cours d'eau ou, à défaut, du débit global d'alimentation du canal ou du plan d'eau	
1.1.1.0	Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau	

Résumé non technique -

P4

Descriptif du forage

Forage	Localisation	Caractéristiques	Masse d'eau	Usage
Nouveau projet	Dpt: Nièvre Commune: Tresnay Coordonnées GPS (Lambert 93): 713182.15 6622317.73 Alt: 197 m	Prélèvements maximum 4 000 m3/an Débit maximum 10m3/h Profondeur maximale 22 mètres Forage en PVC de diamètre 125.	Sables, argiles et calcaires du Tertiaire de la Plaine de la Limagne	Abreuvement de 80 UGB dans une stabulation et dans 5 bacs à flotteur dans les prés

Le forage sera réalisé sur une zone enherbée à proximité de l'exploitation.

Aucune source de pollution ponctuelle (stockage de fuel, fumière, etc) n'est présente au voisinage du forage dans le périmètre de 35 mètres. Les bâtiments dans un rayon de 35m par rapport au forage sont des habitations et un garage pour le matériel. L'alimentation du forage est électrique.

IV. CONCLUSION

L'objectif des travaux vise à permettre la réalisation d'un forage sur la commune de Tresnay dans le département de la Nièvre.

La présente déclaration vise à exposer les modalités des travaux, préciser les caractéristiques techniques de l'ouvrage et évaluer l'impact des nouveaux forages sur l'environnement (Eau, biodiversité). Différentes bonnes pratiques sont préconisées au moment de la réalisation des travaux.

Dans la mesure où l'ensemble des préconisations de l'étude est respecté, préservant ainsi l'ensemble des enjeux identifiés, les atteintes occasionnées sur le milieu sont négligeables et non significatives.